



**Rapport d'activité
et de
développement durable
2022**

**de la Communauté d'Agglomération
du Grand Chalon**

Sommaire

Edito du Président	p.4
1 - Les temps forts du Grand Chalons	p.5
2 - La Gouvernance	p.7
3 – Le Grand Chalons soutient les projets des communes	p.9
- Accompagnement des projets communaux	p.10
- Les communes :	
• Allerey-sur-Saône	p.18
• Aluze	p.20
• Barizey	p.21
• Bouzeron	p.22
• Chalons-sur-Saône	p.23
• Chamilly	p.26
• Champforgeuil	p.27
• Charrecey	p.29
• Chassey-le-Camp	p.30
• Châtenoy-en-Bresse	p.32
• Châtenoy-le-Royal	p.34
• Cheilly-les-Maranges	p.37
• Crissey	p.39
• Demigny	p.41
• Dennevy	p.43
• Dracy-le-Fort	p.45
• Epervans	p.47
• Farges-les-Chalons	p.49
• Fontaines	p.51
• Fragnes – La Loyère	p.53
• Gergy	p.55
• Givry	p.57
• Jambles	p.60
• La Charmée	p.62
• Lans	p.64
• Lessard-le-National	p.67
• Lux	p.69
• Marnay	p.71
• Mellecey	p.73
• Mercurey	p.75
• Oslon	p.77
• Remigny	p.79
• Rully	p.80
• Saint-Bérain-sur-Dheune	p.82
• Saint-Denis-de-Vaux	p.84
• Saint-Désert	p.86
• Saint-Gilles	p.88
• Saint-Jean-de-Vaux	p.89
• Saint-Léger-sur-Dheune	p.91
• Saint-Loup-de-Varennnes	p.93
• Saint-Loup-Géanges	p.95
• Saint-Marcel	p.97
• Saint-Mard-de-Vaux	p.99

• Saint-Martin-sous-Montaigu	p.101
• Saint-Rémy	p.103
• Saint-Sernin-du-Plain	p.105
• Sampigny les Maranges	p.106
• Sassenay	p.107
• Sevrey	p.109
• Varennes-le-Grand	p.111
• Virey-le-Grand	p.113

4 – Les autres politiques menées par le Grand Chalon p.115

- Développement économique	p.116
- Aéroport	p.119
- Economie numérique	p.121
- Enseignement supérieur	p.123
- Emploi – PLIE	p.126
- Habitat	p.129
- Petite enfance	p.135
- Planification territoriale – Projets Urbains - SIG	p.147
- Gens du Voyage	p.154
- Contrat de ville	p.158
- Inclusion numérique	p.162
- Transports urbains - Mobilités	p.165
- Solidarités	p.169
- Eau et assainissement	p.178
- Gestion des déchets	p.184
- Développement durable	p.189
- Politique touristique	p.199
- Politique culturelle	p.203
- Politique sportive	p.211

5 – Les Fonctions support p.218

- Finances	p.219
- Ressources Humaines	p.226
- Commande publique	p.229
- Affaires juridiques	p.231
- Systèmes d'information	p.232
- Contrôle de la gestion déléguée et audit	p.234
- Pôle évaluation des politiques publiques	p.237
- Bâtiments communautaires et espaces publics Communautaires	p.238
- Documentation	p.242
- Assemblées – Instances	p.243
- Communication	p.244
- Courrier	p.247



Le rapport d'activité et de développement durable n'a jamais aussi bien porté son nom : en 2022, l'Agglomération a mené de nombreux projets au service des Grands Chalonnais tout en agissant très concrètement en faveur de la transition écologique de notre territoire.

Nous avons ainsi franchi une nouvelle étape dans l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique, avec la création de la station multicarburants alternatifs à SaôneOr et la mise en service de la centrale photovoltaïque de Fragnes-La Loyère.

Notre Agglomération a fait de la transition écologique un enjeu majeur, qui s'est imposé dans chacun de nos projets : des travaux de transformation de l'entrée de ville qui fait la part belle aux déplacements doux, en passant par la restauration de la Corne à Lux et Saint-Rémy, ou encore le soutien aux projets de rénovation énergétique des communes.

L'année a également été marquée par les nombreuses actions en faveur du développement économique et de la formation. L'inauguration de l'Usinerie, pôle d'innovation et de digitalisation pour l'industrie dans l'ancien moulin de la Sucrierie blanche, a constitué l'aboutissement de longs mois de travail au service de l'attractivité et du dynamisme de notre territoire.

Aux côtés des familles dans le cadre de sa compétence petite enfance, le Grand Chalons a cette année encore, renforcé son soutien aux familles avec la création de la crèche passerelle et d'ateliers parentalité au sein de la maison Joséphine Baker aux Prés-Saint-Jean, à Chalons-sur-Saône.

Enfin, ce rapport d'activité met en lumière la refonte de la gouvernance de l'Agglomération et la création de nouveaux outils qui permettent aux élus communautaires et communaux de s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de notre Projet de territoire.

Sébastien MARTIN
Président du Grand Chalons
Président d'Intercommunalités de France

1 - LES TEMPS FORTS DU GRAND CHALON EN 2022

13 janvier 2022	Inauguration de la station multicarburants alternatifs du Grand Chalons basée à Saôneor
9 février 2022	Inauguration de la centrale photovoltaïque au sol à Fragnes – La Loyère afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et développer la production d'électricité d'origine renouvelable
24 mai 2022	Inauguration de la piste cyclable du Chemin des Savelles qui permet de relier Saint-Marcel et Châtenoy en Bresse à la piste cyclable réalisée en 2017.
Juin 2022	Démarrage du chantier de réaménagement de l'entrée de ville Chalons/Saint-Rémy
29 août 2022	Ouverture de la crèche passerelle située à la Maison Joséphine Baker, nouvel équipement Petite Enfance aux Prés-Saint Jean. Elle permet un passage facilité pour les enfants de 2 à 3 ans vers l'école. La Maison Joséphine Baker propose également des ateliers autour de la parentalité.
18 octobre 2022	Inauguration des travaux de restauration de la Corne à Lux et Saint-Rémy en vue de retrouver le cours naturel de la rivière et de préserver la biodiversité du site.
24 novembre 2022	Inauguration de l'Usinerie, pôle d'innovation et de digitalisation pour l'industrie, situé à la Sucrierie Blanche sur plus de 4000 m ² cofondé par le CNAM Bourgogne Franche-Comté, l'Institut Image des Arts et Métiers, l'UIMM et l'Usinerie Partners – 12,5 Millions d'euros de travaux avec 6,5 millions de subvention.
4 décembre 2022	Entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal révisé et du Règlement Local de Publicité Intercommunal

2 - LA GOUVERNANCE

LA GOUVERNANCE

Réalisations 2022

L'année 2022 a été marquée par une refonte de la stratégie de la gouvernance du Grand Chalon afin de faire davantage participer les conseillers municipaux à la mise en œuvre du Projet de territoire de l'agglomération.

Les commissions thématiques intercommunales :

Au total, les commissions thématiques se sont réunies à **72 occasions** au cours de l'année 2022, à la fois en réunion plénière, sous forme d'ateliers, lors de visite de terrain ou pour assister à une conférence d'un grand témoin. De multiples thèmes ont été abordés, chaque fois en lien avec la mise en œuvre d'une action du projet de territoire, l'actualité d'une commune ou pour répondre à un besoin d'information exprimé par les élus.

Dans le détail :

- La commission thématique Transition écologique et énergétique s'est réunie **27 fois dont 19 dans les bassins de vie**
- La commission Solidarités s'est réunie **21 fois dont 10 dans les bassins de vie**
- La commission Vivre l'intercommunalité s'est réunie **6 fois dont 1 dans les bassins de vie**
- La commission Développement de l'attractivité s'est réunie **18 fois dont 7 dans les bassins de vie**

Le groupe de travail gouvernance

En parallèle, le groupe de travail Gouvernance, constitué des Présidents et Vice-Présidents de chaque commission s'est réuni deux fois dans l'année avec le Président du Grand Chalon afin de faire le bilan des mois écoulés, exprimer les enjeux et ajuster au besoin la stratégie d'animation de la Gouvernance.

Des réunions qui ont été complétées par des points techniques réguliers aussi bien avec la personne chargée de l'animation de la gouvernance que les services du Grand Chalon et les Vice-présidents et Conseillers délégués pour déterminer le calendrier des rencontres mais aussi les thèmes à aborder.

L'animation de la plateforme Interstis

Fruit de la volonté des conseillers municipaux de pouvoir accéder et consulter plus facilement l'ensemble des documents du Grand Chalon mis à leur disposition, les accès à la plateforme Interstis leur ont été ouverts. Elle recense depuis, l'ensemble des compte-rendus de commissions, visuels de communication, supports de présentation projetés en instances...

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre d'élus aux commissions thématiques, le calendrier des réunions à venir y a désormais été ajouté. Il en est de même pour le bulletin des instances reprenant synthétiquement les principales délibérations adoptées lors de chaque conseil et bureau communautaires.

L'info-lettre

En complément de l'accès à la plateforme commune Interstis, l'année 2022 a été marquée par l'envoi de **5 info-lettres aux élus**, à l'issue de chaque conseil communautaire.

Ayant vocation à les tenir informés de l'actualité de la Gouvernance du Grand Chalon, l'info-lettre permet de diffuser les décisions principales prises en instance, le calendrier des commissions thématiques à venir, le compte-rendu de celles passées ainsi que les principales actualités de l'agglomération.

L'université d'été 2022 – Nous sommes le Grand Chalon !

Organisée les 23 et 24 septembre 2022, la 9ème édition de l'Université d'Été du Grand Chalon a réuni près de 150 participants (élus et techniciens) à l'Espace des Arts du Grand Chalon.

Passant d'un format informatif, privilégié lors des précédentes éditions à un format co-constructif, cette Université d'Été s'est structurée en 2 temps, d'abord autour d'une conférence inaugurale présentée par Monsieur Bruno CAUTRÈS ("Les Français aiment-ils leurs territoires ?) puis de 5 ateliers thématiques :

- Atelier 1 – Nous sommes un territoire innovant – Aménager le Grand Chalon pour faire face à ses risques naturels
- Atelier 2 – Nous sommes un territoire solidaire - Connaître et anticiper les besoins des habitants du Grand Chalon pour savoir y répondre
- Atelier 3 – Nous sommes un territoire d'exception – Promouvoir le Grand Chalon au sein et au-delà de nos frontières
- Atelier 4 – Nous sommes un territoire qui partage – Favoriser les coopérations au sein de l'agglomération
- Atelier 5 – Nous sommes un territoire impliqué - Permettre à chacun de contribuer au Projet de territoire

Ces ateliers, animés par des intervenants experts, extérieurs au territoire et à la collectivité, ont mobilisé chaque participant pour connaître leur avis quant aux besoins du Grand Chalon sur les thèmes abordés mais également pour faire émerger de nouvelles propositions.

Ayant pour thème "Nous Sommes le Grand Chalon", cette 9ème édition a ainsi questionné les moteurs du sentiment d'appartenance des élus à l'agglomération, à son projet et au territoire dans son ensemble.

Cette Université d'Été a aussi été l'occasion de diffuser au plus grand nombre le livret de la Gouvernance afin de permettre à chacun de mieux comprendre et donc de partager le mode de prise de décisions de l'agglomération.

Perspectives 2023

Le compte rendu de l'Université d'été 2022 a mis en avant les attentes des élus en matière d'organisation et d'animation de la gouvernance du Grand Chalon. Pour y répondre, la fin de l'année a été marquée par la décision de recruter une personne chargée de ce pôle et rattachée au services des assemblées.

Son arrivée, dans le courant de l'année 2023, devra permettre de faire monter en puissance la Gouvernance et d'assurer la mise en œuvre de la stratégie convenue avec les élus, plus particulièrement le groupe de travail dédié. D'une manière plus générale, elle devra encourager la participation des élus municipaux au processus de prise de décisions, de suivi et de l'évaluation de l'action publique du Grand Chalon en impliquant encore davantage les services administratifs dans cette démarche.

3 - Le Grand Chalon soutient les projets des communes

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS COMMUNAUX

Chiffres clés

Service d'Appui Technique aux Communes (SATEC)

- **59 projets** accompagnés en 2022, dont 24 clos au cours de l'année et 35 reconduits sur 2023.

Fonds d'Agglomération aux Projets Communaux (FAPC)

- **650 000 €** ont été attribués. **50** projets accompagnés et **36 communes aidées**

Fonds de Relance de l'Investissement Public Local

- Enveloppe globale annuelle : **2 238 201 €**
 - **175** projets d'investissement acceptés
 - **48** communes subventionnées
 - Le montant total du fonds de relance prévisionnel alloué au titre de l'année 2022 s'élève à **2 313 907, 21 €** (enveloppe 2022 + reliquats des années antérieures non utilisés par les communes et reportés selon la règle de cumulé glissant sur 3 exercices)

Autorisation Droit des Sols (ADS)

6 471 dossiers ont été instruits en 2022 pour les communes gérées par le service Autorisation Droit des Sols du Grand Chalons. On enregistre ainsi une hausse de 30 % par rapport à 2021

Grand Chalons : **4887 dossiers** instruits dont :

- 668 permis de construire dont 83 pour la Ville de Chalons-sur-Saône
- 2371 déclarations préalables
- 37 permis d'aménager

Hors Grand Chalons : **1584 dossiers** instruits dont :

- 356 permis de construire
- 1068 déclarations préalables
- 16 permis d'aménager

Unité des secrétaires de mairies

- Le Grand Chalons a recruté un agent pour le remplacement des secrétaires de mairies dans les communes.
- **9 communes** ont sollicité ce service en 2022, ce qui représente **1244 heures** d'intervention pour l'année, soit une hausse de 104% par rapport à 2021.

Réalisations 2022

SATEC

L'année 2022 a été marquée par de nombreuses études sur des projets en bâtiments/énergie, principalement sur des réhabilitations de bâtiments communaux (salle polyvalente, logements...) ou d'études et de conseils visant la réduction des consommations énergétiques

à très court terme. Cet accroissement des études dans cette catégorie de projets correspond aux demandes des communes souhaitant réaliser des économies d'énergie dans un contexte de crise énergétique majeur.

Le SATeC a mis en place en 2022 l'accompagnement Conseiller en Energie Partagé pour les communes membres :

- Recrutement et formation des deux CEP avec l'ADEME
- Finalisation de la procédure « mission CEP » et approbation par délibération en Bureau Communautaire du 27/06/2022
- Présentation de la mission CEP dans les différentes instances de la collectivité (Conseil de Maires, Bureau communautaire, réunion DGS/secrétaires de mairie)
- Lancement de la mission globale d'accompagnement CEP (1 commune suivie et 6 autres en cours de traitement) et accompagnement des travaux communaux (audit énergétique, étude photovoltaïque, programme technique et architectural...) soit 28 projets générés

Le SATeC a été sollicité également pour de nombreux conseils portant sur des avis techniques, mais aussi sur des questions juridiques, des règles d'urbanisme et sur le petit patrimoine rural. L'assistance technique est plus importante que le protocole initial ne l'envisageait, notamment dans l'accompagnement des communes en phases études et travaux, et pour l'élaboration de programmes d'entretien des patrimoines communaux et des projets de voirie.

L'année 2022 a vu la création de la projetothèque, action du projet de territoire. La projetothèque s'est construite avec les élus de la commission vivre l'intercommunalité. Une première réunion en date du 13 avril 2022 a permis de poser les bases et d'animer 3 ateliers sur quoi devait porter la projetothèque (support, format, thème...) Le COMEX du 04 juillet a permis de valider la poursuite du travail de construction de la projetothèque. La projetothèque a été présentée ensuite en Conseil des maires le 15 octobre 2022 à Saint léger sur Dheune.

Le premier comité de suivi s'est réuni le 30 novembre 2022 et a permis de valider le format simplifié de saisie par les communes ainsi que la trame type et de présenter les premières fiches projets élaborées par les communes.

A ce jour, la projetothèque comprend :

- 1 formulaire de saisie pour les communes
- 1 fiche méthodologie sur le décret tertiaire
- 10 fiches projets à destination de l'ensemble des communes
- 3 fiches projets en cours de validation

SERVICE D'APPUI TECHNIQUE AUX COMMUNES

Ingénierie de projets

- En 2022, le SATeC a apporté son appui technique à **42 communes**.
- **59 dossiers** ont été traités en 2022 :
 - **22 concernent le bâtiment**
 - **14 concernent la mission Conseil en Energie Partagée (CEP)**
 - **6 concernent le domaine de la voirie**
 - **4 concernent le domaine de l'urbanisme**
 - **4 concernent l'espace public**
 - **2 concernent le foncier**
 - **2 concernent le développement durable**

- 1 concerne l'éclairage public
 - 1 concerne le sport
 - 1 concerne le domaine des espaces verts et le développement durable
 - 2 concernent d'autres thématiques
-
- 35 dossiers sont toujours ouverts et sont reconduits sur 2023
 - 24 dossiers ont été clos dans l'année

AUTRES COMPETENCES DU SERVICE

Fonds d'Agglomération aux Projets Communaux (FAPC)

Le FAPC vise à soutenir des projets d'investissements portés par les communes rurales. Le service instruit les dossiers de sollicitation et les présente à la commission FAPC pour avis et attribution. La commission FAPC se réunit une à deux fois par an.

Le règlement du FAPC est doté d'une enveloppe de 650 000 € à répartir sur des dossiers de développement durable et d'attractivité et sur des projets d'entretien de voirie. Une adaptation au règlement a été votée au Conseil communautaire du 15 décembre 2021.

Pour l'année 2022, les attributions ont été votées au Conseil communautaire du 24 mars 2022 pour un montant de 650 000 € correspondant à 50 dossiers :

- 577 853 € en développement durable et attractivité soit 19 925 € en moyenne par dossier
- 72 147 € en travaux de voirie soit 3 400 € en moyenne par dossier
- Les projets attribués représentent un montant d'investissement total de 5 128 293 €

Fonds de relance de l'investissement public local

Lors de sa séance du 12 février 2015, le Conseil communautaire a approuvé la création d'un fonds de relance de l'investissement public local visant notamment à soutenir les communes dans le financement de leurs projets d'investissement.

Le montant total du fonds de relance au titre de l'année 2022 s'élève à **2 313 907,21 €**

Les investissements éligibles au fonds de relance sont notamment :

- Les projets de construction, de réhabilitation et d'acquisition d'équipements publics,
- Les projets d'aménagement urbain ou de cadre de vie
- La création, l'aménagement et l'entretien des voiries publiques et de leurs abords
- L'acquisition de matériels.

Pour l'année 2022, 175 projets ont été soutenus dans 48 communes.

Opération de ravalement de façades 2018-2022 – Secteur Pasteur - suivi et conseil technique

La Ville de Chalon-sur-Saône subventionne les travaux de ravalement de façades à hauteur de 40 % des immeubles situés sur le secteur Pasteur

- 7 conventions ont été signées
- 2 chantiers achevés en 2022 sur un total de 10 immeubles ravalés

Opération de ravalement 2019-2028 du cœur historique

La Ville de Chalon-sur-Saône subventionne les travaux de ravalement de façades à hauteur de 50 % des bâtiments historiques pour des travaux plafonnés à 120 €/m²

- 7 visites ont été réalisées
- 4 conventions ont été signées
- 3 chantiers de ravalement sont achevés sur un total de 13 immeubles ravalés

Pôle d'Ingénierie Communautaire (PIC)

Il a été mis en place en juin 2020. Il s'agit d'une collaboration entre le SATeC, le Syndicat Mixte du Chalonnais et la SEM Val de Bourgogne.

L'année 2022 a permis de réunir à deux reprises le comité de pilotage afin de faire un point sur les dossiers suivis :

- 52 projets examinés au 26 janvier 2022
- 40 projets examinés au 8 septembre 2022

Le permis de végétaliser

La ville de Chalon-sur-Saône apporte une aide pour des projets de végétalisation des façades ou de l'espace public (tour des arbres). Ainsi en 2022, 5 dispositifs ont été mis en place (4 en 2021).

LES AUTORISATIONS DROIT DES SOLS (ADS)

Le service Autorisation Droit des Sols (ADS) assure l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 51 communes du Grand Chalon, pour 36 communes de la Communauté de Communes « Sud Côte Chalonnaise » et 19 communes de la Communauté de Communes « Entre Saône-et-Grosne » ainsi que 18 communes de la Communauté de Communes Maconnais Tournugeois.

En fin d'année 2022, le service Autorisation Droit des Sols effectue sa mission auprès de 124 communes.

Le Service Autorisations Droit des Sols du Grand Chalon installé sur le site de la Sucrierie, compte 10 collaborateurs dont 1 responsable de service, 2 gestionnaires administratives et 7 instructeurs

Ce service a pour mission principale :

- D'instruire les demandes d'Autorisations du Droit des Sols (ADS) et les avants projets
- D'assurer le pilotage de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme
- D'instruire les demandes d'enseignes et de publicité
- D'assurer un appui aux communes et le suivi des infractions et les guider en cas de contentieux.

Instruction en matière d'Etablissement Recevant du Public, Enseignes et Publicité

- Les procédures sont diligentées sous l'autorité du Maire de la commune
- Ses missions sont précisées dans les conventions signées entre le Grand Chalon et chaque commune (organisation, suivi post autorisation)

Accompagnement des communes en 2022

- Information continue sur les évolutions réglementaires
- Assistance sur le suivi des réclamations / recours
- Aide à l'utilisation du logiciel métier Oxalis
- Récolements / suivi des taxes d'aménagement / Sitadel (statistiques nationales)
- Déploiement du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) avec signature de nouvelles conventions pour l'ensemble des communes suivies par le service : 1 convention cadre modificative n°1 concernant la mise en commun du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) et 1 autre précisant le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Formations des secrétaires de Mairies à l'utilisation du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)
- Aide à la solution des problèmes rencontrés par les communes sur le logiciel métier ADS et le guichet numérique et la plateforme d'échange de l'Etat : PLAT'AU
- E-administration : utilisation d'un nouveau portail électronique pour la transmission au contrôle de légalité des autorisations d'urbanisme, déploiement du GNAU auprès de 124 communes pour simplifier les échanges entre les usagers et les communes.

Etablissements recevant du public

- 232 dossiers d'Autorisation de Travaux au titre de l'Accessibilité et de la Sécurité traités, (dont 92 concernant Chalon sur Saône) et présentés lors des réunions de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité.

Commission Application Droit des Sols en présence de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) ou son représentant

Chalon-sur-Saône

- 19 réunions ont été organisées pour l'année 2022 concernant les dossiers du secteur sauvegardé et du périmètre de protection des Monuments Historiques (AC1), qui ont permis d'assurer 46 rendez-vous avec les pétitionnaires pour les projets complexes ainsi que 28 visites sur place.

Communes extérieures

- 12 réunions ont été organisées permettant 70 rendez-vous entre les pétitionnaires des communes du Grand Chalon et l'Architecte des Bâtiments de France

Taxes d'Aménagement et statistiques nationales

- 1 119 dossiers de Taxe d'Aménagement ont été enregistrés et suivis sur toutes les communes instruites par le service Autorisation Droit des Sols pendant l'année 2022.
- Transmission et suivi mensuel des fichiers de statistiques nationales SITADEL et recherches sur les nombreuses interrogations qui en découlent.

Intégration de nouvelles communes :

- Intégration de 17 communes de la Communauté de Communes Maconnais-Tournaigeois (CCMT) et 6 communes du Grand Chalon pour l'instruction des dossiers. Organisation du service pour intégrer ces communes aux dates d'opposabilité du PLUi. Arrivée d'un nouvel instructeur au service Autorisation Droit des Sols.

Formation

- 1 séance de formation pour les communes de la CCMT en août 2022
- 4 séances de formations PLAT'AU assurées en septembre 2022 pour toutes les communes, par Communauté de Commune : Sud Côte Chalonnaise, Entre Saône et Grosne, Maconnais Tournugeois et Grand Chalons
- 2 séances de formations OXALIS assurées en Novembre et Décembre pour les 6 communes du Grand Chalons et les 10 communes de Sud Côte Chalonnaise nouvellement couvertes par un PLUi.

UNITE SECRETARIAT MAIRIES

- Ce service a été créé par le Conseil communautaire du 15 octobre 2019. 19 communes ayant au maximum un Equivalent Temps Plein (ETP) administratif étaient éligibles à ce service.
Le 30 mars 2021, le Conseil communautaire a élargi le champ d'intervention de l'Unité Secrétaires de Mairies
Ce dispositif a évolué sur différents points afin d'ouvrir ses critères de mobilisation.
- En 2022, 9 communes ont sollicité ce service : Givry, Fontaines, Dennevy, Lux, Saint-Marcel, Saint Loup de Varennes, Epervans, Allerey et Virey le Grand. Ces prestations ont représenté 1244 heures d'intervention contre 609 en 2021, soit une hausse de + 104%.

Perspectives 2023

SERVICE D'APPUI TECHNIQUE AUX COMMUNES

Conseiller en énergie partagé

- Poursuite de la mission de développement auprès des communes.

Cette mission sera portée en interne par les chargés de projets en bâtiments. Pour cela ils devront accompagner les communes qui souhaitent réaliser les diagnostics d'énergie sur leur bâtiment, une fois que la convention CEP sera actée.

Mise en place d'une proietothèque

- Cette action du projet de territoire sera déployée en mode projet. Les élus seront au cœur du dispositif pour avoir connaissance des projets communaux. Cet outil innovant sera évolutif, adapté aux besoins des élus avec des actions d'information, de veille réglementaire et de formation.

Développement des ententes entre les communes

- L'objectif est de rechercher la coopération et la mutualisation entre les communes de manière localisée et générale (groupement de commandes...)

Elargissement des compétences

- Elargissement des compétences des chargés d'opérations afin d'assurer une plus grande polyvalence des spécialités métiers pour pallier les absences ou répondre à une accumulation ponctuelle de demandes.

LES AUTORISATIONS DROIT DES SOLS (ADS)

- Mise en application du RLPi et du PLUi et travail en coordination et en transversalité avec le Service Planification
- Organisation du Service Instruction pour 124 communes avec une équipe de 8 instructeurs
- Poursuite du processus d'entente entre les communes et inter EPCI, avec notamment le développement de la e-administration pour le traitement des DIA pour les EPCI voisins
- Préparation du parapher numérique et des notifications numériques des décisions.
- Mise en place d'outils de suivi des demandes et de nouveaux protocoles de contrôle dans le cadre d'une instruction dématérialisée
- Poursuite des formations des secrétaires de mairies suite au déploiement du GNAU.
- Mise en place des conférences bisannuelles sur l'application du Droit des Sols.

Prise en compte du développement durable

De manière générale, le SATEC conseille systématiquement aux communes de développer des solutions naturelles pour la gestion des eaux d'écoulements, sur les accotements de chaussées et sur les trottoirs, afin d'éviter autant que possible la pose de canalisations.

Le SATEC porte une mission de conseil en énergie partagée (CEP) auprès des communes, qui vise à réduire les besoins en énergie et à développer la production locale d'énergie renouvelable.

En vue de la création du guichet numérique des autorisations d'urbanisme, le service ADS privilégie les échanges dématérialisés avec les Mairies. En plus de préparer les services communaux et intercommunaux au changement induit par les procédures dématérialisées, ces nouveaux process permettent de limiter considérablement les impressions et échanges papiers.

LES COMMUNES

ALLEREY-SUR-SAONE

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Réfection des voiries communales rue Frédéric Leblanc : **16 050 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Bâtiment - rénovation énergétique de la petite salle des fêtes communale :**
 - Rédaction du programme architectural et technique avec l'atteinte d'un niveau de performance BBC Rénov
 - Rédaction du cahier des charges pour le diagnostic amiante et plomb avant travaux
 - Rédaction du cahier des charges et consultation pour la réalisation d'un audit énergétique avec simulation thermique dynamique et étude de faisabilité en approvisionnement en énergie
Mission en cours

Unité secrétaires de mairies

- **46 heures** effectuées à la mairie d'Allerey

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 1**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
3	30	10

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du collecteur des eaux usées :**
 - Rue Bossue : **42 000 €**

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : 1 élève d'Allerey

Prise en compte du développement durable

- 38 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 2 composteurs individuels mis en place en 2022

ALUZE

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Achat de 60 chaises pour la salle municipale : **2 250 €**
- Réfection du bardage sur le bâtiment de la mairie, achat d'une débroussailleuse et d'un taille-haie en commun avec la commune de Charrecey : **3 463 €**

FAPC

- Travaux de voirie : aménagement de la place et de la rue de la Croix de Chaumont : **16 590 €**

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : **2**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1	8	2

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : **1** élève d'Aluze

BARIZEY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Achat d'une armoire réfrigérée, de radiateurs, de panneaux de signalisation, et de stores pour la mairie : **2 904 €**

FAPC

- Voirie : réfection de la rue des Poussottes : **3 020 €** de subvention du Grand Chalon

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1	11	3

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional 1 élève de Barizey

Prise en compte du développement durable

- 15 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 1 composteur individuel mis en place en 2022

BOUZERON

Le Grand Chalons accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalons)

- Réfection d'un logement communal : **2 458 €**
- Création d'une plateforme pour réserve incendie, fourniture et pose d'un géotextile, fourniture d'une citerne incendie : **2 004 €**

FAPC

- Voirie : réfection de la rue de la Digoine : **4 000 €** de subvention du Grand Chalons

Le Grand Chalons présent dans le quotidien des habitants

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1	5	6

CHALON-SUR-SAONE

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Divers achats et travaux pour le service des sports, travaux sur les terrains du stade Garibaldi, remise en état du Clos Papillot, travaux au gymnase A. Rey, plomberie des sanitaires du Clos de la Boule d'Or, remplacement de clôture et portail au terrain de pétanque : **44 607 €**
- Achat de matériel informatique : **60 000 €**
- Informatisation des écoles : tablettes et écrans multimédias, réfection de salles de classe, achat défibrillateurs et climatiseurs pour les écoles et tablettes pour les périscolaires : **39 492 €**
- Achat de véhicules : **200 000 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur conseil**
 - **Urbanisme - permis de végétaliser** : montage du projet, conseils, coordination et suivi. Mission en cours

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- **Habitat privé**

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
426 917 €	13	26 710 €

- **Habitat public (parc social)**

Bailleurs	Nombre de logements	Subvention Grand Chalon
OPAC de Saône et Loire	219	795 789 €
Habellis	103	371 000 €

Petite enfance

- **Travaux dans les équipements**
 - **Espace Petite Enfance « Sainte-Marie »**
 - Travaux sur sols et fin des travaux de ventilation du couloir : **26 920 €**
 - Installation de moustiquaires : **2 696 €**
 - Mobilier : **1 589 €**
 - **EMA du Lac**
 - Changement du sol du dortoir : **2 053 €**
 - Chauffage électrique : **22 038 €**
 - Mobilier : **2 225 €**
 - **EMA « Hirondelle »**
 - Changement de radiateurs : **4 200 €**
 - Fin des travaux rue aux Fèvres : **18 706 €**
 - Mobilier : **2 123 €**
 - **EMA « Les Petits Mousses »**
 - Etude de végétalisation de la cour : **3 507 €**
 - Mobilier : **495 €**
 - **EMA « Les Violettes »**
 - Mobilier : **2 843 €**
 - **EMA Jean Moulin**
 - Changement d'une porte : **3 474 €**
 - Réfection de la cour : **19 378 €**
 - **Relais des Enfants de Marguerite**
 - Signalétique : **2 232 €**
 - Mobilier : **178 €**
 - **Futur Espace petite enfance « Le Grand Jardin »**
 - Travaux : **1 300 546 €**
 - **Crèche familiale**
 - Rénovation des locaux : **25 832 €**
- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 724**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme :

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1396	423	65

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du réseau d'eau potable**
 - Rue du Pont de Pierre : **41 900 €**
 - Rue de la Paix : **144 800 €**
 - Liaison usine de production d'alimentation d'eau potable au réservoir de Bois de Menuse : **2 100 000 €**
- **Extension du réseau des eaux usées :**
 - Desserte de la Zone industrielle Port Nord en assainissement collectif : **1 300 000 €**
- **Travaux sur les ouvrages : construction de deux bassins au Nord de Chalon et à proximité du Pont Jean Richard (eaux usées)**
 - Bassin quai de Saône – études : **112 700 €**

Politique culturelle :

- **Soutien aux évènements culturels et aux associations**
 - EPCC Espace des Arts : **2 230 000 €**
 - RAP Pôle des Arts de la Rue : **100 000 €**
 - RAP Ecole Média Art : **1 400 000€**
 - Jazz Club L'Arrosoir : **10 000 €**
 - Comité des Fêtes : **5 000 €**
 - Université pour tous : **2 000 €**
 - Art Image : **2 500 €**
 - Livralire : **1 000 €**
 - Comité Intervague : **1 000 €**
 - La Bobine : **1 200 €**
 - Chorale De si De la : **250 €**
 - Bulles de Bourgogne : **500 €**
- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 1 128 élèves de Chalon/Saône**

Prise en compte du développement durable

- **407 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **44 composteurs individuels mis en place en 2022**
- **4 Sites de compostage collectifs créés (Ecole le Devoir, Hôtel Campanile, maison de quartier des Charreaux et Résidence seniors Aubépins).**

CHAMILLY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Achat d'une table de pique-nique, de bancs et de deux panneaux : **714 €**

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : **1**

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : **4 élèves** de Chamilly

CHAMPFORGEUIL

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Installation de cavurnes au cimetière, aménagement de bâtiments et achat de matériels divers : **50 159 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet :**
 - **Développement durable – travaux de désimperméabilisation de la cour de l'école Gustave Courbet :**
 - Rédaction de la note d'opportunité avec schéma organisationnel
 - Chiffrage prévisionnel de la désimperméabilisation partielle et végétalisation de la cour.
Mission en cours
 - **Conseiller en énergie partagée (CEP) – accompagnement global CEP :**
Présentation de l'outil Excel permettant d'évaluer et d'établir un bilan des consommations énergétiques de la commune. Mission en cours.

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- **Habitat privé**

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
52 983€	1	2 000 €

Petite enfance

- **Travaux dans les équipements**
 - **Futur Espace petite enfance « Le Grand Jardin »**
 - Travaux : **1 300 546 €**

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 65

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
7	62	28

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : 63 élèves de Champforgeuil

Politique Sportive

- FAAPAS
 - Association sports, loisirs et culture : 4 441 €
 - Champforgeuil Football Club : 458 €

Total : 4 899 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- 103 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 12 composteurs individuels mis en place en 2022
- 1 site de compostage collectif créé (quartier des Fédérés).

CHARRECEY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Achat d'un taille-haie et d'une débroussailleuse : **263 €**

FAPC

- Voirie : Réfection de la rue de Cruzille et de la route de Chatel Moron : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : **3**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1	8	2

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Extension du collecteur des eaux usées :**
 - Rue des Baumes : **15 600 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 5 élèves** de Charrecey

CHASSEY-LE-CAMP

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Fourniture et pose d'une porte palière au logement communal : **497 €**
- Achat d'un défibrillateur pour installation au Hameau du Corchanu : **596 €**
- Fourniture et installation d'un chauffage réversible et d'une ventilation dans le bâtiment de la mairie et du CIACC : **808 €**
- Achat d'une vitrine pour le centre d'interprétation archéologique de la commune : **355 €**

FAPC

- Voirie : réfection du carrefour de la rue des Prés et de la rue des Anciennes Carrières : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur conseil :**
 - Retour d'expérience sur les travaux énergétiques de la mairie (pompe à chaleur). Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- **Habitat privé**

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
23 671 €	1	1 500 €

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
0	4	5

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 2 élèves de Chassey le Camp**
- **Soutien aux évènements culturels et aux associations**
 - Association Plaquemine : **500 €**

CHATENOY-EN-BRESSE

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Acquisition d'un jeu extérieur pour l'école maternelle, de poubelles et de cendriers pour le parc du Château : **2 832 €**
- Acquisition d'équipements pour les services techniques et électroménager : **2 955 €**
- Travaux de sécurisation des abords du groupe scolaire Jacques Brel : **1 736 €**
- Réhabilitation de locaux dans l'atelier municipal : **34 195 €**
- Acquisition et installation d'une citerne de récupération des eaux de pluie et réalisation d'une aire de lavage : **3 789 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet :**
 - **Bâtiment – rénovation de l'école primaire Jacques Brel, désimperméabilisation de la cour et étude de faisabilité pour la mise en place de panneaux photovoltaïques :** définition des besoins et des objectifs en terme de rénovation énergétique. Mission en cours
- **Assistance technique sur conseil :**
 - **Conseiller en énergie partagée (CEP) :** aide à l'application du décret tertiaire et à la saisie des données sur la plateforme OPERAT. Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 20**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
3	34	19

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable :**
 - Rue de la Chapelle : **112 000 €**
 - Route de Dole – RN73 : **223 000 €**
- **Renouvellement du collecteur des eaux usées :**
 - Rue de la Chapelle : **124 000 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 13 élèves** de Châtenoy en Bresse

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Les Amis de la pétanque : **694 €**
 - Les foulées du Parc : **827 €**
 - Loisirs activités culture : **725 €**

Total : 2 246 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- **82 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **7 composteurs individuels mis en place en 2022**

CHATENOY-LE-ROYAL

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Travaux d'extension de la maison de santé pluridisciplinaire : **99 548 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur conseil :**
 - **Conseiller en énergie partagée (CEP) :** aide à l'application du décret tertiaire et à la saisie des données sur la plateforme OPERAT. Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public

- *Habitat privé*

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
104 161 €	4	8 058 €

- *Habitat public (parc communal)*

Montant des travaux	Nombre de logements	Subvention Grand Chalon
10 633 €	1	5 316 €

- *Habitat public (parc social)*

Bailleur	Nombre de logements	Subvention Grand Chalon
Habellis	20	71 000 €

Petite enfance

- **Travaux dans les équipements**
 - **EMA « Lucioles »**
 - Mobilier : **730 €**
 - **Halte-garderie « l'Oiseau Bleu »**
 - Changement du sol de l'entrée et des stores : **3 207 €**
 - Mobilier : **356 €**
 - **Relais Assistants Maternels**
 - Mobilier : **210 €**

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 103**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
4	121	34

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable :**
 - Rue de la Saône : **106 000 €**
 - Rue des Myosotis et des Jonquilles : **163 000 €**
 - Allée Thala et rue du Levant : **13 000 €**
 - Rue du Bourg, Avenue Lacaille d'Esse, Allée des Orchidées : **34 000 €**

- **Réhabilitation du collecteur des eaux usées :**
 - Rue de la Guerlande et des Varennes : **93 000 €**

- **Renouvellement du collecteur des eaux usées :**
 - Rue des Myosotis et des Jonquilles : **177 000 €**
 - Allée Thala et rue du Levant : **29 000 €**
 - Rue du Bourg, Avenue Lacaille d'Esse, Allée des Orchidées : **95 000 €**

- **Réhabilitation et renouvellement du collecteur des eaux usées :**
 - Allées des Jasmins, des Lilas, rue des Capucines et de la Source : **155 000 €**

- **Renouvellement du collecteur des eaux pluviales :**
 - Rue des Myosotis et des Jonquilles : **28 000 €**
 - Allée Thala et rue du Levant : **17 000 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 45 élèves** de Châtenoy le Royal

Politique Sportive

- **FAAPAS**

- Arts Martiaux Châtenoy-le-Royal : **1 112 €**
- Association Basket Châtenoy : **830 €**
- Association sportive de Châtenoy-le-Royal : **11 150 €**
- Châtenoy Rugby Club : **1 161 €**
- Karaté Yoseikan Budo de Châtenoy-le-Royal : **1 134 €**
- L'Amicale Boule de Châtenoy-le-Royal : **498 €**
- Multi'gym de Châtenoy-le-Royal : **1 073 €**
- Sports et Loisirs : **303 €**
- Sports, loisirs, détente : **150 €**
- Tir Sportif de Châtenoy-le-Royal : **2 477 €**

Total : 19 888 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- **233 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **29 composteurs individuels mis en place en 2022**
- **1 site de compostage collectif créé (résidence séniors).**

CHEILLY-LES-MARANGES

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Aménagement d'un logement locatif : **6 109 €**
- Remplacement de matériel informatique : **556 €**
- Travaux sur le réseau de voirie communale **7 028 €**
- Travaux sur la toiture de l'église : **7 868 €**
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie : **6 101€**

FAPC

- Voirie : Point à temps et réfection de la rue des Lauchères : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon
- Développement durable : audit énergétique de l'école et de logements : **2 354 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Bâtiment – rénovation thermique de l'école maternelle et du logement communal :**
 - Rédaction du programme architectural et technique avec l'atteinte d'un niveau de performance BBC Rénov, séparation d'un logement en deux logements distincts, mise en accessibilité de la cour, création d'un préau et reprise de la cour arrière
 - Rédaction du cahier des charges pour le diagnostic amiante et plomb avant travaux
 - Rédaction du cahier des charges et consultation pour la réalisation d'un audit énergétique avec simulation thermique dynamique
 - Chiffrage de l'opération et plan de financement avec le Syndicat Mixte du Chalonnais
 - Rédaction des pièces de marché pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre et lancement de l'appel d'offres.
Mission en cours de finalisation.

- **Conseiller en énergie partagée (CEP) – étude de faisabilité pour l’implantation de panneaux solaires sur la toiture de la mairie**
 - Rédaction de la note d’opportunité valant faisabilité selon le cahier des charges de l’ADEME
 - Lancement d’une consultation auprès d’artisans spécialisés et labellisés. Mission terminée.
- **Assistance technique sur conseil**
 - **Conseiller en énergie partagée (CEP) : aide en lien avec le service ENR du Conseil Départemental de Saône et Loire pour la création d’une chaufferie bois déchiqueté (analyse de l’opportunité). Mission terminée**

Le Grand Chalons présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d’enfants accueillis dans une structure du Grand Chalons : 1**

Urbanisme : instruction des autorisations d’urbanisme

Certificats d’urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
0	1	1

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - La Joyeuse Pétanque : **321 €**
 - Olympic Club de la Cozanne et des Maranges (section rugby) : **800 €** de subvention du Grand Chalons
- Total : 1 121 €** de subvention du Grand Chalons

CRISSEY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Acquisition du bâtiment – 65 rue Principale à Crissey : **46 163 €**
- Installation de deux coussins berlinois et de bornes à vélos : **2 700 €**

FAPC

- Voirie : aménagement du carrefour de la rue Principale, de la rue du Lac et de la rue de la Chapelle : **4 000 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Développement durable – conception paysagère et de programmation pour l'aménagement du centre-bourg – secteur école et terrains de sport :**
 - Reprise du diagnostic établi par le CAUE de Saône et Loire et définition des objectifs du projet avec analyse fonctionnelle
 - Rédaction du cahier des charges techniques pour l'étude de conception et de programmation.
Mission en cours

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public

- **Habitat privé**

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
6 063 €	1	1 500 €

Petite enfance

- **Travaux dans les équipements**
 - **EMA « Tourterelles »**
 - Occultation du grillage : **4 710 €**

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalons : 28

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1	69	20

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- Travaux sur ouvrages :
 - Réhabilitation de la Station d'épuration SaôneOr : **2 544 187 €**

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : 18 élèves de Crissey

Politique Sportive

- FAAPAS
 - Amicale Boule Lyonnaise Crissey : **650 €**
 - Crissey Tennis Club : **2 093 €**
 - Nouvelle gymnastique crissotine : **550 €**
 - Pétanque crissotine ; **2 000 €**
 - Union Sportive crissotine : **2 150 €**

Total : 7 443 € de subvention du Grand Chalons

Prise en compte du développement durable

- 119 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 13 composteurs individuels mis en place en 2022
- Subvention de 50 338 € accordée en 2022 par le Grand Chalons pour réalisation de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements, dans le cadre du fonds dédié.

DEMIGNY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Travaux de voirie et travaux rue de la Riohe : **41 942 €**
- Remplacement de poteaux incendie : **2 212 €**
- Divers travaux : **5 699 €**
- Remplacement de luminaires à l'école primaire par des LED : **2 317 €**
- Travaux de voirie : **7 271 €**
- Diverses acquisitions : isoairs, sièges ergonomiques, débroussailleuse, ordinateurs, mobilier urbain ... : **7 861 €**
- Acquisition de matériel informatique : **3 483 €**

FAPC

- Développement durable : construction d'un restaurant scolaire : **50 000 €** de subvention du Grand Chalon
- Développement durable : audit énergétique sur différents bâtiments communaux : **8 115 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur conseil**
 - Aide sur un projet d'installation d'une centrale solaire sur un terrain privé. Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- **Habitat privé**

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
50 905 €	1	2 500 €

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
2	50	16

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du réseau des eaux usées :**
 - Secteur de Jasoupe le Bas (tranche 1/3) : **303 000 €**
- **Extension du réseau des eaux pluviales :**
 - Secteur de Jasoupe le Bas (tranche 1/3) : **29 000 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 4 élèves** de Demigny

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Amicale Cycliste de Demigny : **168 €**
 - Demigny Hand Ball Club : **1 000 €**
 - Entre nous ça marche : **800 €**
 - Eveil Football Club : **3 600 €**

Total : 5 568 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- **109 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **8 composteurs individuels mis en place en 2022**

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Remplacement du cadran de l'horloge de l'église : **1 529 €**
- Remplacement de l'ordinateur du secrétariat de mairie : **776 €**
- Acquisition d'une élagueuse, d'un taille-haie et d'un aspirateur pour l'atelier : **240 €**

FAPC

- Voirie : travaux sur voirie communale : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Bâtiments – réhabilitation de la grange communale et d'un logement :**
 - Rédaction d'une note d'opportunité architecturale et technique avec l'étude de deux scénarios d'aménagement pour la création d'un nouvel espace d'accueil des administrés et la création de nouvelles sources de revenus pour la commune : salle des fêtes, logements....
 - Définition d'une enveloppe financière. Dossier en cours
 - **Bâtiments – rénovation d'une salle d'activités et d'un logement :**
 - Rédaction du programme architectural et technique avec l'atteinte d'un niveau de performance BBC Rénov : isolation et ouvertures en façades, réaménagement de l'entrée du bâtiment et séparation des flux entre le logement et la salle d'activités, mises aux normes PMR de la salle d'activités, des sanitaires, réaménagement de l'espace cuisine, mise au norme de la ventilation de l'ensemble du bâtiment, changement de la source d'énergie de chauffage et d'eau chaude, remplacement des sources lumineuses par des LED et mise aux normes incendie.
 - Rédaction du cahier des charges pour le diagnostic amiante et plomb avant travaux.
 - Chiffrage de l'opération.
Mission en cours

Unité secrétaires de mairies

- **8 heures** effectuées à la mairie de Dennevy

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 1

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
0	1	0

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : 1 élève de Dennevy

DRACY LE FORT

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Création d'un « club House » au tennis municipal : **112 500 €**
- Réfection de la voirie rue du Premoy » : **33 400 €**

FAPC

- Développement durable : aménagement d'un massif paysager aux abords de la zone de loisirs : **16 560 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- Assistance technique sur projet
 - Conseiller en Energie Partagée (CEP) – Etude de faisabilité pour l'implantation de panneaux solaires au groupe scolaire, à la bibliothèque et à salle polyvalente André Jarrot : rédaction de la note d'opportunité valant faisabilité selon le cahier des charges de l'ADEME. Mission en cours

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- *Habitat privé*

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
18 596 €	1	3 000 €

Petite enfance

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 7

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1	80	18

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : 2 élèves de Dracy le Fort

Politique Sportive

- FAAPAS
 - Gymnastique volontaire – section de Dracy-le-Fort : **480 €**
 - La pétanque dracysienne : **360 €**
 - Tennis club de Dracy : **2 550 €**
 - Yoga pour tous : **250 €**

Total : 3 640 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- 83 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 10 composteurs individuels mis en place en 2022

EPERVANS

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Aménagement et entretien de la voirie et des abords : route de Colombey, rue Guérin, route de Lans, chemins agricoles, carrefour de la RD978 et de la rue Auguste Noirot, rue des Prés, travaux sur ouvrages en pierre, réfection de la passerelle du pont des deux Lacs, réfection des accotements, achat de corbeilles en métal, de panneaux ... : **33 717 €**
- Travaux à la micro-crèche : **260 €**
- Création de deux bornes incendie rue du Four : **3 599 €**
- Acquisition de 20 tables pour la salle des fêtes : **1 717 €**
- Divers travaux dans les bâtiments scolaires et périscolaires : **17 315 €**
- Acquisition de matériel pour les services municipaux : **1 057 €**
- Travaux d'aménagement de la mairie : **4 100 €**
- Acquisition de matériel informatique pour l'école et la mairie : **3 060 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Urbanisme – urbanisation du domaine du Grand Chêne :**
 - Rédaction d'un appel à projet pour l'aménagement d'un quartier vivant sur les 6,5 ha du domaine du Grand Chêne : logements, petits commerces, artisans, services à la personne, voie douce et végétalisation de l'espace
 - Rédaction des pièces de consultation pour le recrutement d'un aménageur et lancement de l'appel d'offres
Dossier en cours.

Unité secrétaires de mairies

- **91 heures** effectuées à la mairie de Givry

Le Grand Chalons présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalons : 10**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
5	72	17

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable :**
 - Rue de la Rongère : **358 000 €**
- **Renouvellement d'un tronçon du collecteur des eaux usées :**
 - Rue de la Prairie : **3 600 €**
- **Réhabilitation du collecteur des eaux usées :**
 - Rue de la Rongère : **258 000 €**
- **Extension du réseau d'alimentation en eau potable**
 - Création d'une connexion de la déchetterie de St Marcel à l'entrée d'Epervans : **204 400 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 41 élèves d'Epervans**

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Boxe française Epervans Val de Saône : **1 952 €**
 - Football club Epervans : **2 347 €**

Total : 4 299 € de subvention du Grand Chalons

Prise en compte du développement durable

- **66 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **9 composteurs individuels mis en place en 2022**

FARGES LES CHALON

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Travaux divers et achat d'une parcelle : **4 669 €**
- Acquisition de matériel technique, informatique et divers : **1 551 €**

FAPC

- Voirie : réfection de l'Impasse Genieux : **4000 €** de subvention du Grand Chalon
- Développement durable : rénovation thermique de la salle des Fêtes : **12 150 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Voirie – aménagement d'un dispositif de sécurité Route de Fontaines sur la RD 55 au lieu-dit « le Gauchard » :**
 - Rédaction d'une note d'opportunité avec schéma d'aménagement technique pour l'implantation d'une chicane
 - Estimation financière du coût des travaux
Mission en cours
 - **Conseiller en Economie Partagée (CEP) – Etude de faisabilité pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie-école :**
 - Rédaction de la note d'opportunité valant faisabilité selon le cahier des charges de l'ADEME avec 3 scénarios en fonction de la puissance, de l'autoconsommation ou de la revente totale.
Mission en cours

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 7**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
2	34	5

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable :**
 - Rue de Chagnelot : **108 100 €**
- **Renouvellement du collecteur des eaux usées :**
 - Rue de Chagnelot : **152 800 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 1 élève de Farges les Chalon**

Prise en compte du développement durable

- **43 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **3 composteurs individuels mis en place en 2022**

FONTAINES

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Divers travaux, équipements et acquisitions : travaux de voirie, aménagements de paquiers, mise aux normes de l'aire de lavage à proximité des locaux techniques, acquisition d'une épareuse, d'une tondeuse, d'un taille-haie, d'équipements et de logiciels informatiques, de mobilier urbain, **57 355 €**

FAPC

- Voirie : aménagement d'un ralentisseur rue Principale et mise en place de point à temps : **1 290 €** de subvention du Grand Chalon
- Développement durable : aménagement d'une aire de jeux au Parc Sainte Suzanne : **15 979 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Foncier - Procédure DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour l'acquisition du foncier nécessaire à un ouvrage de lutte contre le ruissellement** : rédaction d'une notice explicative pour la mise en place d'une servitude pour la défense contre les inondations. Mission terminée.

Unité secrétaires de mairies

- **265,5 heures** effectuées à la mairie de Fontaines

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public

- *Habitat privé*

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
26 339 €	1	400 €

Petite enfance

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 4

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
2	53	16

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable :**
 - Rue Chaumont et rue du Quartier Fort : **278 370 €**
- **Renouvellement partiel du collecteur des eaux pluviales**
 - Grande Rue : **28 600 €**
- **Extension du collecteur des eaux usées**
 - Clos Levêque – rue Saint Nicolas : **59 800 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 21 élèves de Fontaines**

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Association Sportive Fontenoise : **1 558 €**
 - La Claire Fontaine : **3 200 €**
- Total : 4 758 €** de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- 112 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 12 composteurs individuels mis en place en 2022
- Subvention de 63 680 € accordée en 2022 par le Grand Chalon pour réalisation de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements, dans le cadre du fonds dédié.

FRAGNES - LA LOYERE

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Remplacement de menuiseries, climatisation de la mairie, travaux de voirie route du Château, achat d'une faucheuse débroussailleuse, d'un vélo électrique porte verte, de capteurs pédagogiques CO2 : **65 152 €**

FAPC

- Développement durable : remplacement des huisseries du Bâtiment des Lauriers : **14 074 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Urbanisme et orientation d'aménagement – création d'une passerelle reliant le centre-bourg au hameau de Condemène avec une capitainerie et aménagement d'un parking enherbé** : étude de faisabilité du projet en vue de recruter un prestataire externe. Mission en cours
- **Assistance technique sur conseil**
 - **Conseiller en Energie Partagée (CEP)** : sollicitation pour la validation des pièces de marchés dans le cadre de l'extension de la Maison de Santé Pluri professionnelle. Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- *Habitat privé*

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
52 664 €	3	2 942 €

- **Habitat public (parc social)**

Montant des travaux	Nombre de logements	Subvention Grand Chalon
21 104 €	1	8 000 €

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 9**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
2	34	13

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Travaux sur les ouvrages :**
 - Renouvellement du poste de refoulement de la Thalie : **84 000 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 12 élèves de Fagnes-La Loyère**

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Club cyclotourisme de Fagnes-La Loyère : **851 €**
 - Tennis club de Fagnes : **1 000 €**

Total : 1 851 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- **83 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **9 composteurs individuels mis en place en 2022**

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Aménagements des cheminements piétonniers rue du Pont, rue du Cimetière et place de l'Eglise : **21 650 €**
- Création d'un « club house » pour le tennis : **50 782 €**
- Acquisition de divers équipements : **5 696 €**
- Divers travaux sur bâtiments : **29 705 €**
- Acquisition d'une machine à désherbage mécanique : **3 350 €**
- Cheminement route de Beaune : **9 742 €**

FAPC

- Développement durable : accès aux équipements touristiques – passerelle : **10 171 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Bâtiments – Déconstruction d'un hangar et construction d'un espace France Service :**
 - Rédaction du programme architectural et technique avec respect de la réglementation RE2020 : démolition, évacuation des matériaux, création d'espaces d'accueil et d'attente, aménagement de bureaux et d'un espace numérique, d'une kitchenette et de sanitaires, d'un local technique, d'une salle de réunion...
 - Chiffrage de l'opération et plan de financement avec le Syndicat Mixte du Chalonnais
 - Rédaction des pièces de marché pour le recrutement d'un maître d'œuvre et lancement de l'appel d'offres
 - Rédaction des pièces de consultation pour le diagnostic amiante et plomb avant travaux ainsi que pour le recrutement du Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) et du Comité Technique (CT)
Mission terminée
 - **Bâtiment – réhabilitation de la maison Leclerc en MAM (Maison Assistants Maternels) :** visite du bâtiment, définition des besoins et des objectifs. Mission en cours.

Le Grand Chalons présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- **Habitat public (parc social)**

Bailleurs	Nombre de logements	Subvention Grand Chalons
OPAC de Saône et Loire	14	12 000 €

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalons : 27**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
3	90	33

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Extension du collecteur des eaux usées :**
 - Rue du Pré de la Mare : **37 000 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 9 élèves de Gergy**

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Foyer Léo Lagrange de Gergy-Verjux : **1 671 €**
 - L'Espérance : **3 676 €**
 - Pétanque de Gergy : **392€**
 - Tennis Club de Gergy : **2 339€**

Total : 8 078 € de subvention du Grand Chalons

Prise en compte du développement durable

- **125 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **11 composteurs individuels mis en place en 2022**

GIVRY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Construction d'un columbarium de 15 cases au cimetière du Bourg de Givry : **5 416 €**
- Travaux de réfection de voirie sur les îlots de l'avenue des Mortières, route de Cluny : **12 900 €**
- Achat de 10 photocopieurs pour les services communaux : **12 200 €**
- Fourniture et pose d'abris de touche au terrain de rugby et travaux de zinguerie à l'école élémentaire : **13 842 €**
- Achat de matériel informatique pour les écoles élémentaires et maternelles : **3 550 €**

FAPC

- Développement durable : rénovation de la toiture et des huisseries de la mairie : **40 558 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Bâtiment – travaux de rénovation de la mairie :**
 - Rédaction des cahiers des charges techniques pour le lot couverture et le lot menuiseries extérieures
 - Rédaction des pièces de consultation pour le recrutement des artisans.
Mission terminée

Unité secrétaires de mairies

- **357,5 heures** effectuées à la mairie de Givry

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- **Habitat public (parc communal)**

Montant des travaux	Nombre de logements	Subvention Grand Chalon
114 266 €	16	32 000 €

Petite enfance

- **Travaux dans les équipements**
 - **EMA « Les P'tits Bouchons »**
 - Changement des bacs de rétention et faux plafonds : **4 071 €**
 - Installation de gazon synthétique : **2 357 €**
 - Mobilier : **100 €**
 - **Relais Assistants Maternels**
 - Mobilier : **720 €**
- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalons : 34**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
8	115	23

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement des collecteurs des eaux usées :**
 - Clos de la Marolle : **127 900 €**
 - Chemin des Voyants, Chemin de Grillot, Chemin de la Feusée : **185 400 €**
 - Rue du Cellier aux Moines : **95 010 €**

Politique culturelle

- **Soutien aux événements culturels et aux associations :**
 - Musicaves : **15 000 €**
- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 54 élèves de Givry**

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Badminton Club Bourgogne Givry : **331 €**
 - Givry Boxe Thaï boran : **744 €**
 - Givry pétanque club : **496 €**
 - Givry randonnée : **165 €**
 - Givry Sport Orientation : **1 653 €**
 - Givry Starlett club : **6 000 €**
 - Judo Club de Givry : **1 784 €**
 - Moto club Henri IV : **827 €**
 - Rugby Club Givrotin : **2 976 €**
 - Tennis Club de Givry : **496 €**
 - Vita'Gym : **827 €**
 - Volley Ball Givry Côte Chalonnaise : **166 €**
 - VTT Givry : **1 157 €**
- Total : 17 622 €** de subvention du Grand Chalons

Prise en compte du développement durable

- 258 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 29 composteurs individuels mis en place en 2022

JAMBLES

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Achat du site internet de la commune : **555 €**
- Achat de divers matériels et divers travaux : **4 814 €**
- Diverses acquisitions : panneau columbarium, deux projecteurs pour l'église, broyeur d'accotement, un ordinateur : **3 700 €**

FAPC

- Développement durable : aménagement piéton route de Saint-Désert : **9 913 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- Assistance technique sur projet :
 - **Conseiller en Economie Partagée (CEP) – Etude de faisabilité pour l'implantation de panneaux photovoltaïque sur la toiture de la salle des fêtes, de l'ancienne école, les ateliers municipaux et la mairie** : rédaction de la note d'opportunité valant faisabilité selon le cahier des charges de l'ADEME avec étude de plusieurs scénarios en fonction de la puissance, de l'autoconsommation ou de la revente totale. Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : **2**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
0	17	6

Politique culturelle

- **Soutien aux évènements culturels et aux associations :**
 - Association Rats D'arts : **500 €**
- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 2 élèves de Jambles**

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Envie de Gym : **782 €** de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- **53 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **4 composteurs individuels mis en place en 2022**
- **Subvention de 13 509 € accordée en 2022 par le Grand Chalon pour réalisation de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements, dans le cadre du fonds dédié.**

LA CHARMEE

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Acquisition d'une télévision et d'un pied de sol : **553 €**
- Création et installation d'une aire de jeux pour enfants : **9 460 €**
- Acquisition de divers matériels : mange debout, barrières, groupe électrogène, poste à souder, aspirateur : **883 €**
- Equipements numériques pour l'école : acquisition d'ordinateurs portables, tablettes et vidéo projecteurs : **918 €**
- Acquisition de 3 alvéoles cinéraires et d'une bouilloire : **1 063 €**
- Réfection du gazon synthétique du terrain multisport et acquisition de capteurs CO2 : **7 628 €**
- Acquisition de spots LED : **1 051 €**
- Acquisition d'un souffleur électrique : **495 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet :**
 - **Urbanisme et orientation d'aménagement – Aménagement de la place de l'Eglise et création d'une halle festive :**
 - Rédaction du programme architectural technique
 - Chiffrage de l'opération et plan de financement avec le Syndicat Mixte du Chalonnais
 - Rédaction des pièces de marché pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre et lancement de l'appel d'offres
 - Rédaction des pièces de consultation pour le recrutement du Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) niveau 3
Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 7**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1	25	5

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : 10 élèves de La Charmée

Politique Sportive

- FAAPAS
 - Pep's Tonic : 1 010 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- 47 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 4 composteurs individuels mis en place en 2022

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Remise en état d'un plan d'eau avec aménagement des berges : **9 116 €**
- Acquisition de chaises pour la salle des fêtes et le groupe scolaire : **3 172 €**
- Acquisition de deux containers maritimes mis à la disposition des associations de la commune : **3 178 €**
- Acquisition de divers matériels et outillages destinés aux ateliers municipaux : **1 354 €**
- Fourniture de boiseries afin de construire des tables et des bancs à installer au bord de l'étang communal : **419 €**
- Acquisition d'une bâche de protection pour le bac à sable du groupe scolaire : **223 €**
- Acquisition d'un ordinateur portable pour les enseignants du groupe scolaire : **394 €**
- Acquisition d'un panneau et de numéros de rues : **220 €**
- Réfection de la voirie Chemin du Longeron : **262 €**
- Réfection de deux voiries suite à des travaux effectués sur les réseaux d'eau et d'assainissement rue du Bourg et rue des Champs : **8 097 €**
- Installation d'un réseau informatique dans la salle du conseil municipal, dans une salle annexe et à l'école maternelle : **559 €**
- Pose de volets roulants au cabinet médical : **967 €**
- Acquisition d'un broyeur-tondeuse pour l'entretien des espaces verts de la commune : **3 322 €**
- Acquisition d'un réfrigérateur pour la salle communale annexe : **228 €**

FAPC

- Voirie : réfection du Chemin de Longeron : **2 670 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet :**
 - **Bâtiment – Rénovation du groupe scolaire et désimperméabilisation de la cour d'école :**
 - Rédaction du cahier des charges pour le diagnostic amiante et plomb avant travaux

- Rédaction du cahier des charges et consultation pour la réalisation d'un audit énergétique avec simulation thermique dynamique et d'une étude de faisabilité en approvisionnement en énergie
 - Rédaction de la note d'opportunité valant faisabilité selon le cahier des charges de l'ADEME pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du préau de l'école
 - Conseil pour le choix des matériaux concernant l'isolation des combles perdues.
- Mission en cours

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- **Habitat privé**

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
82 739 €	2	2 600 €

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 11**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
5	33	13

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du collecteur d'eaux usées :**
 - Grande Rue (tranche 1) : de la rue du Bourg au n°2 de la Grande Rue : **306 000 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 4 élèves de Lans**

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Amicale Boules de Lans : **940 €**
 - Lans auto sport : **838 €**

Total : 1 778 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- 51 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 3 composteurs individuels mis en place en 2022
- Subvention de 20 092 € accordée en 2022 par le Grand Chalon pour réalisation de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements, dans le cadre du fonds dédié.

LESSARD LE NATIONAL

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Acquisition d'une tondeuse frontale : **9 795 €**
- Pose de luminaires LED à la salle de la Curaine et à la mairie : **1 035 €**
- Acquisition d'un plan de travail et d'une armoire pour la mairie : **355 €**
- Travaux d'hydraulique au lieu-dit « la Renaudière » : **1 250 €**
- Acquisition d'une armoire réfrigérée pour la salle de la Curaine : **250 €**
- Pose de bornes pour l'installation d'un pont WIFI : **3 460 €**

FAPC

- Voirie : travaux de voirie « point à temps » : **2 500 €** de subvention du Grand Chalon

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : **13**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1	22	5

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : **5** élèves de Lessard Le National

Politique Sportive

- FAAPAS
 - Amicale Pétanque de Lessard le National : **775 €**
 - Association sportive de Lessard le National : **833 €**

Total : 1 215 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- 47 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 4 composteurs individuels mis en place en 2022

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Acquisition de divers matériels et mobiliers : huisseries pour les locaux des ateliers municipaux, matériel technique pour les ateliers municipaux, mobilier divers pour le centre de loisirs, achat d'arbres et d'arbustes : **6 361 €**
- Travaux de rénovation de la rue Robert Fèvre : **16 848 €**
- Achat de véhicule et matériels, réalisation de travaux de plantation et désimperméabilisation : **20 273 €**

FAPC

- Développement durable : réfection de la rue Bonin et création de 15 places de parking **30 000 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Bâtiment – réhabilitation de la salle polyvalente Georges Dumont :**
 - Rédaction d'une première version du programme architectural et technique
 - Etablissement d'un chiffrage sommaire du coût de l'opération
 - Rédaction du cahier des charges pour le diagnostic amiante et plomb avant travaux
 - Rédaction du cahier des charges et consultation pour la réalisation d'un audit énergétique avec simulation thermique dynamique et analyse des offres.
Dossier en cours

Unité secrétaires de mairies

- **225 heures** effectuées à la mairie de Lux

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public

- **Habitat privé**

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
35 714 €	3	2 444 €

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 13**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1	35	11

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable :**
 - Route de Marnay : **124 000 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 12 élèves de Lux**

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Amicale des Sports et Loisirs de Lux : **2 311 €**
 - Gymnastique Volontaire de Lux : **800 €**

Total : 3 111 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- **90 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **1 composteur individuel mis en place en 2022**

MARNAY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Pose de stores occultants pour le bâtiment locatif : **330 €**
- Travaux en régie pour la construction d'un abri jeunes : **2 520 €**
- Pose d'un coffre électrique au bâtiment communal et travaux de terrassement : **666 €**
- Réfection de la toiture de l'appentis de l'église : **17 489 €**
- Reprise du tableau électrique suite à la pose d'une armoire électrique et travaux de raccordement pour l'église : **937 €**
- Acquisition d'un aspirateur pour la salle Jean-Baptiste Vince : **83 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur conseil :**
 - **Voirie** : aide pour la mise en place d'une signalétique horizontale et verticale au carrefour de la rue de la Motte, de la rue des Tantes, de la rue Bretard et du Chemin des Passoux. Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
2	24	2

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 4 élèves** de Marnay

Politique Sportive

- **FAPAAS**

- Amicale Pétanque Marnay : **1 955 €**
- Association du centre équestre de Marnay : **1 008 €**

Total : 2 963 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- **33 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **1 composteur individuel mis en place en 2022**

MELLECEY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Travaux route de Mercurey : **13 830 €**
- Diverses acquisitions : une unité centrale pour la mairie, une machine à café pour la salle des fêtes, un tableau pour l'école primaire, construction d'un mur de clôture rue de l'Ancienne Cure, aménagements de jeux extérieurs pour l'école maternelle : **8 237 €**
- Acquisition d'un panneau d'affichage, pose d'un tablier roulant à l'école primaire, création d'un circuit de chauffage à la salle des fêtes, acquisition d'un tracteur-tondeuse : **7 096 €**
- Pose d'une porte au sous-sol de la mairie, pose de bordures rue de Charon, pose de bornes et barrières rue de la Libération, installation d'un panneau d'affichage, acquisition de chaises pour la cantine et la garderie, achat d'une licence « horizon village infinity », aménagement de l'école primaire : **2 867 €**
- Divers achats et travaux : éclairage du stade de football, travaux sur la croix du calvaire rue de la Glacière, aménagement de la route de la Vallée, achat d'un écran pour l'école primaire et d'une dalle de jeux pour l'école maternelle, pose de bordures à Saint-Sulpice, reprise de fossé route de Mercurey : **3 934 €**
- Pose d'un jeu extérieur pour l'école maternelle, acquisition d'un logiciel pour le cimetière, branchement électrique au parking près de la maison de retraite, achat de tables de pique-nique, achat de bureaux, d'armoires, de rideaux, de tables de réunion et de tables pour l'école primaire : **8 582 €**

FAPC

- Voirie : aménagement sécuritaire du Bourg : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon
- Développement durable : transformation du bâtiment EDF en atelier municipal : **20 028 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur conseil**
 - **Conseiller en Energie Partagée (CEP)** : sollicitation pour l'élaboration de devis pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école. Mission terminée.

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 15

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
8	50	16

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- Renouvellement du collecteur des eaux usées :
 - Route de la Vallée : 152 600 €

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : 9 élèves de Mellecey

Prise en compte du développement durable

- 90 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 9 composteurs individuels mis en place en 2022
- Subvention de 4 643 € accordée en 2022 par le Grand Chalon pour réalisation de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements, dans le cadre du fonds dédié.

MERCUREY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Réfection des murs de soutènement de la rue Martin Gault : **21 116 €**
- Remplacement de la chaudière du groupe scolaire : **7 927 €**
- Végétalisation du cimetière de Mercurey : **4 725 €**
- Réfection des murs de soutènement rue de Jamproyes : **5 834 €**

FAPC

- Développement durable : aménagement de la Place de la Croix Rousse : **28 738 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet :**
 - **Bâtiment – rénovation des vestiaires du club de football** : rédaction du programme technique. Mission en cours
 - **Sport – réaménagement du terrain de football d'entraînement** : rédaction du programme technique (changement du revêtement en stabilisé, reprise du système de drainage...) ; Mission en cours

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- *Habitat privé*

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
90 697 €	2	5 500 €

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 9**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
3	37	14

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable :**
 - Rue Fouria Brétin et liaison Saint-Martin sous Montaigu : **87 800 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 6** élèves de Mercurey

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Association sportive Mellecey-Mercurey : **3 275 €**
 - AM Cycling Team : **2 573 €**
 - Tennis Club de la Côte Chalonnaise : **1 951 €**

Total : 7 799 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- **39 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **6 composteurs individuels mis en place en 2022**

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Acquisition de divers matériels : tondeuse, nettoyeur haute pression, radar pédagogique, cuve pour les eaux pluviales, armoire ignifuge, store, armoire frigorifique, panneaux de signalisation, escabeau, abris vélos, poubelles, écrans de protection : **15 224 €**
- Projet d'aménagement urbain : transformation de l'éclairage public sur l'aire nature et loisirs : **4 099 €**
- Diverses acquisitions : chapiteau pour l'école maternelle, benne pour les ateliers, plaque vibrante, brosse pour tracteur, potelet de voirie, poubelles, défibrillateur, armoire frigorifique, gyrobroyeur, lave-linge, panneaux de signalisation et tables pour la cantine : **11 268 €**
- Acquisition d'un véhicule IVECO : **23 850 €**
- Fourniture d'une VMC et d'une cuisinière pour le local associatif : **1 295 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Bâtiment – rénovation thermique du groupe scolaire et désimperméabilisation de la cour :**
 - Rédaction du programme architectural et technique : rénovation thermique de 5 bâtiments dont les objectifs sont de diminuer les consommations énergétiques de l'école, améliorer le confort d'été, mettre aux normes en matière de sécurité incendie et électrique, améliorer le confort et les conditions de travail de l'équipe pédagogique et des enfants et favoriser l'infiltration des eaux de pluies dans la cour de l'école.
 - Rédaction des pièces de consultation pour le recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre et analyse des offres
 - Rédaction des pièces de consultation pour le recrutement du coordonnateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé), du contrôleur technique (CT) et du contrôleur des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI)
 - **Espaces verts et espace public – Aménagement d'une aire naturelle :** rédaction d'une note d'opportunité sur la faisabilité du projet et élaboration de schémas fonctionnels. Mission en cours.

- **Assistance technique sur conseil**
 - **Conseiller en Energie Partagée (CEP)** – conseil pour l'éclairage des tableaux des salles de classe : mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- **Habitat privé**

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
28 306 €	1	4 095 €

- **Habitat public (parc communal)**

Montant des travaux	Nombre de logements	Subvention Grand Chalon
11 429 €	2	5 715 €

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 26**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
3	32	13

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 7 élèves d'Oslon**

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Amicale Pétanque : **1 281 €**
 - Gymnastique volontaire Oslon : **524 €**

Total : 1 805 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- **50 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **3 composteurs individuels mis en place en 2022**

REMIGNY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Travaux d'aménagement pour la rétention des eaux de ruissellement et désimperméabilisation de la place du Monument et du pourtour de l'église, réfection des voiries adjacentes, aménagement et création de places de parking autour de l'église, suppression des parkings devant le Monument : **7 522 €**

FAPC

- Développement durable : aménagement de la place du Monument : **30 000 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Bâtiment – rénovation du rez-de-chaussée de l'ancienne école et aménagement des extérieurs** : rédaction du programme architectural et technique. Mission en attente
 - **Bâtiments – reconstruction de la mairie suite aux intempéries** :
 - Rédaction du programme architectural et technique avec reconstruction à l'identique
 - Elaboration des pièces techniques et administratives pour le recrutement d'un maître d'œuvre
 - Analyse des devis dans le cadre de la procédure de sinistre
 - Consultation pour le diagnostic amiante et plomb avant travauxMission en cours

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 2**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
0	1	0

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Réhabilitation de la voirie : rue de l'Ane, rue de la Buisserolle et rue de la Vigne du Quart : **43 559 €**
- Réhabilitation d'un mur communal de soutènement en pierres : **4 979 €**
- Acquisition de matériel nécessaire à l'entretien des espaces publics : **3 568 €**
- Installation d'un dispositif de vidéo-protection sur le territoire de la commune : **9 290 €**
- Création d'un parterre autour du restaurant scolaire : **3 673 €**
- Rénovation complète d'un logement communal : **10 056 €**

FAPC

- Voirie : réfection de la rue des Bordes : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur Projets :**
 - **Bâtiment – Rénovation de la salle polyvalente et du dojo :**
 - Rédaction du programme architectural et technique (première version) : extension pour créer un nouvel espace de stockage de 60m2 environ , rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment (isolation, abaissement des plafonds, ouvertures en façades, changement des menuiseries), mise aux PMR de l'ensemble du bâtiment (hall d'accueil, vestiaires, douches, sanitaires...), réaménagement de l'espace bar, cuisine et plonge, refonte du hall d'accueil, traitement acoustique, mise aux normes de la ventilation, changement de la source d'énergie, mise aux normes sécurité incendie, prise en compte du confort d'été...
 - Chiffrage prévisionnelle de l'opération
Mission en cours
 - **Foncier – procédure DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour l'acquisition du foncier nécessaire à un ouvrage de lutte contre le ruissellement :** étude réglementaire et accompagnement dans la procédure DUP/expropriation. Mission en cours

Le Grand Chalons présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- **Habitat privé**

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalons
36 374 €	1	1 000 €

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalons : 2**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
5	45	31

Politique culturelle

- **Soutien aux événements culturels et aux associations**
 - Compagnie Boumkao : **1 000 €**
- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 4 élèves de Rully**

Politique Sportive

- **FAAPAS**
 - Basket Club Fontaines-Rully : **578 €**
 - Gym Pluriel Rullyotine : **872 €**
 - Jeunesse Sportive de Rully : **2 483 €**
 - Judo Club de Rully : **1 881 €**
 - Les Fous du Volant : **314 €**
 - Rully Loisirs : **363€**
 - Tennis Club de Rully : **3 819 €**

Total : 10 310 € de subvention du Grand Chalons

Prise en compte du développement durable

- **128 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **10 composteurs individuels mis en place en 2022**
- **Subvention de 3 768 € accordée en 2022 par le Grand Chalons pour réalisation de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements, dans le cadre du fonds dédié.**

SAINT-BERAIN SUR DHEUNE

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Aménagements d'accueils touristiques : **3 433 €**
- Achat de divers matériels techniques : **4 177 €**
- Achat de mobiliers et équipements urbains divers : **2 337 €**
- Extension de l'espace columbarium au cimetière communal : **1 662 €**
- Achat de divers matériels techniques et administratifs : **565 €**
- Remplacement d'une chaudière au gaz dans un logement communal : **2 140 €**
- Achat et installation de décors lumineux pour Noël : **2 607 €**

FAPC

- Voirie : réfection de la rue de la Vellerot et du virage de la Gagère : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon
- Développement durable : optimisation des conditions d'accueil des touristes aux cabanes : **17 441 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur conseil**
 - **Conseiller en Energie Partagée (CEP)** : accompagnement dans le cadre d'un litige avec l'équipe de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation d'un logement communal. Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 1**

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du collecteur des eaux usées :**
 - Rue du Stade : **52 300 €**
- **Extension du réseau des eaux pluviales :**
 - Rue du Stade : **54 800 €**

Politique culturelle

- **Soutien aux évènements culturels et aux associations**
 - Delirique : **5 000 €**

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 5 élèves de Saint-Bérain sur Dheune**

SAINT- DENIS DE VAUX

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Acquisition de matériel : nouveau chauffe-eau pour la salle polyvalente : **245 €**
- Fabrication et pose d'une imposte à la mairie, fourniture et pose de mains courantes pour l'accès à l'église : **5 202 €**

FAPC

- Voirie : réfection de la rue de la Côte Chalonnaise : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur conseil**
 - **Voirie** : appui technique pour la réhabilitation d'un mur de soutènement en pierres sèches dans le cadre de la construction d'une maison individuelle privée. Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 1**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
0	10	3

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 6** élèves de St Denis de Vaux

Prise en compte du développement durable

- 23 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 2 composteurs individuels mis en place en 2022

SAINT-DESERT

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Installation d'un dispositif anti pigeons, remplacement de deux chaudières, achat d'un vidéo projecteur : **5 622 €**
- Remplacement d'une chaudière, fourniture et pose d'une climatisation, achat d'une porte, pose d'un portail pour l'école, achat de signalisation « mairie » et « travaux sylvicoles » : **15 624 €**
- Relevé topographique route de Cocloyes, fourniture et pose d'une alarme incendie, achat de rondins pour l'aire de jeux, bornage d'une parcelle, fourniture et pose d'une aire de jeux, reprise d'étanchéité de l'église : **11 113 €**
- Réfection du Chemin de Chasseignes : **4 531 €**
- Réfection de l'Impasse de la Saule et du Chemin de la Riotte aux Chèvres : **17 867 €**

FAPC

- Développement durable : aménagement piéton de la Route de Jambles : **20 000 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Espace public – Aménagement d'un parc de loisirs** : rédaction d'une note d'opportunité avant concertation avec la population, avec des schémas d'orientations (espace végétalisé, intergénérationnel, de loisirs et ouvert à tous). Mission en cours.

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 11**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
4	36	18

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : 9 élèves de Saint-Désert

Politique Sportive

- FAAPAS
 - Association de Gymnastique Volontaire : 1 800 €
 - Cheval pas à pas : 1 500 €
 - Union Sportive Givry-Saint-Désert : 6 305 €

Total : 9 605 € de subvention du Grand Chalons

Prise en compte du développement durable

- 47 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 2 composteurs individuels mis en place en 2022
- Subvention de 22 313 € accordée en 2022 par le Grand Chalons pour réalisation de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements, dans le cadre du fonds dédié

SAINT-GILLES

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Acquisition de divers matériels : débroussailleuse électrique, véhicule communal et défibrillateur : **3 582 €**

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1	9	1

Prise en compte du développement durable

- Subvention de 36 666 € accordée en 2022 par le Grand Chalon pour réalisation de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements, dans le cadre du fonds dédié.

SAINT-JEAN DE VAUX

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Remplacement de la citerne « réserve d'eau incendie » près de l'école, route de Barizey suite à vandalisme, travaux de marbrerie au cimetière communal suite à une procédure de reprise de concessions perpétuelles, fourniture et pose d'un disjoncteur différentiel à l'église : **2 746 €**
- Acquisition d'un nouvel ordinateur portable et d'une licence Word, d'une nouvelle machine à café pour la mairie, et de divers décors lumineux pour les fêtes de fin d'année : **836 €**
- Remplacement des descentes d'eau pluviales de la mairie : **813 €**
- Cablage réseau pour amener la fibre à la guinguette du camping municipal : **602 €**
- Achat de diverses fournitures pour la journée citoyenne : **812 €**
- Acquisition de diverses fournitures de voirie : **1 367 €**
- Acquisition de divers matériels : jardinières, nettoyeur haute pression et débroussailleuse : **1 241 €**
- Rénovation de deux lavoirs : **8 827 €**
- Création d'un espace accessible devant le nouveau bâtiment sanitaires-accueil du camping municipal : **6 657 €**
- Arrachage de souches et réalisation de nouvelles zones de plantation d'arbres fruitiers : **337 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Bâtiment – rénovation d'un logement communal** : rédaction du programme architectural et technique. Mission en cours
 - **Espace public – Aménagement de la Place des Tilleuls** : rédaction du programme architectural et technique. Mission en cours

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 7**

- **Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme**

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
2	18	5

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du collecteur des eaux usées :**
 - Rue de la piscine et Champ du Liboureau : **307 000 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 2 élèves de Saint-Jean de Vaux**

Prise en compte du développement durable

- **26 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **4 composteurs individuels mis en place en 2022**

SAINT-LEGER SUR DHEUNE

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

FAPC

- Voirie : réfection des trottoirs de la Place du Capitaine Giraud : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon
- Développement durable : restructuration de la mairie et extension des dépendances : **50 000 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur conseil**
 - **Bâtiment – réglementation en vigueur pour les sanitaires dans les écoles :** appui technique et réglementaire. Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public :

- *Habitat privé*

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
32 545 €	3	2 062 €

Petite enfance

- Travaux dans les équipements
 - Micro crèche « Les Loupios de la Dheune »
 - Mobilier : 122 €
- Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 13

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
2	26	9

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 11** élèves de Saint-Léger sur Dheune

Politique Sportive

- **FAPAAS**

- Association Sport Détente : **255 €**
- Association Sportive de Saint-Léger sur Dheune : **2 600 €**
- Gymnastique Volontaire : **980 €**
- Le Bouchon de la Dheune : **680 €**

Total : 4 515 € de subvention du Grand Chalon

SAINT-LOUP DE VARENNES

Le Grand Chalou accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

FAPC

- Voirie : réalisation d'un point à temps : **4 000 €** de subvention du Grand Chalou
- Développement durable : aménagement d'une aire de jeux près de la maison des Jeunes : **6 702 €** de subvention du Grand Chalou

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Espace public – aménagement d'une halle festive :**
 - Rédaction du programme architectural et technique
 - Estimation financière et coût du projet.
Mission en cours mais dans le cadre d'un projet plus global d'aménagement du centre-bourg et des espaces publics

Unité secrétaires de mairies

- **52 heures** effectuées à la mairie de Saint-Loup de Varennes

Le Grand Chalou présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalou : 6**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
4	39	18

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 4** élèves de Saint-Loup de Varennes

Politique Sportive

- **FAPAAS**

- Gymnastique volontaire : **1 140 €**
- Pétanque Club : **1 139 €**

Total : 2 279 € de subvention du Grand Chalon

<i>Prise en compte du développement durable</i>
--

- **46 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **5 composteurs individuels mis en place en 2022**

SAINT-LOUP-GEANGES

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Création d'un skate park avec vidéo surveillance, renouvellement et remplacement du coffre de poteaux incendie, achat d'une armoire anti feu et d'étagères, remplacement de radiateurs à la mairie : **19 204 €**
- Changement des huisseries, volets et radiateurs au centre de loisirs, changement des projecteurs LED à la salle polyvalente, busages de fossés, acquisition de grillages de protection pour les vitraux de l'église et acquisition d'une sono mobile pour la mairie : **10 748 €**

FAPC

- Développement durable : aménagement de stationnements et d'une liaison piétonne **10 058 €** de subvention du Grand Chalon
- Développement durable : rénovation thermique de la cantine scolaire : **8 007 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Espace public – aménagement de la Place de l'Eglise :**
 - Rédaction du programme architectural et technique : rénovation de la place et de ses abords (y compris terre-plein central, parvis, route et trottoir de la rue commerçante), création de places de stationnement y compris PMR, remplacement et installation de candélabres y compris réseaux, mise en lumière de l'Eglise et installation d'une borne électrique
 - Estimation financière du coût du projet
 - Rédaction des pièces du marché pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre et analyse des offres
 - Rédaction des pièces de consultation pour le recrutement du Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (SPS) niveau 3
Mission terminée

- **Voirie – création d'une liaison douce :**

- Rédaction d'une note d'opportunité pour la création d'une liaison douce de 900 ml reliant la zone artisanale « Les Plantes » et la voie verte entre Vignes et Saône
- Estimation financière de l'aménagement
Mission en cours

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public

• **Habitat privé**

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
69 476 €	1	5 000 €

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
4	39	23

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Réhabilitation du collecteur des eaux usées :**
 - Chemin de la Galoupière, Allée Jean Fèvre : **115 000 €**
- **Chemisage du collecteur des eaux usées :**
 - Rue de la Galoupière : **119 300 €**

Politique Sportive

- **FAPAAS**
 - Cercle sportif de basket-ball : **3 190 €**
 - Détente et loisirs : **1 000 €**
 - Les raquettes de Saint-Loup : **700 €**
 - Marchons ensemble : **300 €**

Total : 5 190 € de subvention du Grand Chalon

SAINT-MARCEL

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Transformation des locaux de l'ancien siège du SIVOM ACCORD situés à l'étage de la bibliothèque municipale pour y installer les services du Centre Communal d'Action Sociale : **95 220 €**
- Amélioration de la prise en compte des différents usages ainsi que des modes de déplacement doux aux abords des équipements publics du quartier tout en créant une offre de stationnement supplémentaire de 49 places : réalisation de cheminements doux sécurisés, d'une « placette de convivialité » et d'espaces de stationnement pour les vélos et végétalisation du site : **95 220 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur conseil**
 - **Bâtiment** : appui technique pour l'analyse des offres dans le cadre du recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la réhabilitation/extensinon de la mairie. Mission terminée

Unité secrétaires de mairies

- **168 heures** effectuées à la mairie de Saint-Marcel

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public

- **Habitat privé**

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
90 918 €	4	9 818 €

Petite enfance

- **Travaux dans les équipements**
 - **EMA « Louise Michel**
 - Etude thermique : **4 200 €**
 - Protections radiateurs : **800 €**
 - Mobilier : **707 €**
 - **Relais Assistants Maternels**
 - Mobilier : **636 €**
 - **Lieu Accueil Enfants/Parents**
 - Protections radiateurs : **331 €**
- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalons : 88**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
22	170	56

Politique culturelle

- **Soutien aux évènements culturels et aux associations :**
 - Le Réservoir : **16 000 €**
- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 25 élèves de Saint-Marcel**

Politique Sportive

- **FAPAAS**
 - Badminton Club : **1 252 €**
 - Espérance pétanque : **2 141 €**
 - Football réuni Saint-Marcel : **5 726 €**
 - Gymnastique rythme santé Saint-Marcel : **1 597 €**
 - Hand Ball club : **2 568 €**
 - Judo club : **5 661 €**
 - Tennis club : **3 693 €**
 - Vélo club : **1 021 €**

Total : 23 659 € de subvention du Grand Chalons

Prise en compte du développement durable

- **221 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **19 composteurs individuels mis en place en 2022**

SAINT-MARD DE VAUX

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Réhabilitation d'équipements publics : réaménagement du rez-de-chaussée de l'auberge du Mont Abon en salle communale et en lui donnant l'usage de « bistrot associatif » et aménagement du terrain voisin de l'auberge en parc touristique : **53 025 €**

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Bâtiment – Réhabilitation de l'auberge du Mont Abon :**
 - Rédaction du programme architectural et technique pour la rénovation à l'étage du logement communal et du rez-de-chaussée pour la construction d'un bistrot associatif : travaux de gros œuvre avec démolition, consolidation, création d'un nouveau linteau de fenêtre, réfection d'une dalle béton, reprise des menuiseries intérieures et extérieures, isolation thermique et phonique, réagencement des locaux avec cloisonnement, création d'une salle de restauration, d'un bar et d'un local technique ainsi que d'une cuisine et sanitaires
 - Chiffrage de l'opération
 - Rédaction des pièces de consultation pour le diagnostic amiante et plomb
Mission en cours

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 1**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
0	19	5

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du collecteur des eaux usées :**
 - De la rue des Fougères à la Lagune : **152 000 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 1 élève de Saint-Mard-de-Vaux**

<i>Prise en compte du développement durable</i>

- **14 composteurs individuels mis en place depuis 2007**

SAINT-MARTIN SOUS MONTAIGU

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Restauration de la fontaine dite « des Libertins » - Chemin des Libertins : **1 247 €**
- Fourniture et pose d'un jeu sur l'aire « petite enfance » à côté du terrain multisports ; pont suspendu Tancarville : **685 €**
- Fourniture et pose d'un défibrillateur automatique : **902 €**
- Fourniture et pose d'un columbarium en granit au cimetière communal : **2 217 €**
- Réalisation d'un empierrement sur le parking dit « des Bouères » : **1 135 €**

FAPC

- Voirie : mise en place d'un point à temps manuel : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon
- Développement durable : rénovation de l'ancienne bâtisse de l'école : **50 000 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur conseil**
 - **Voirie** : : Appui technique pour l'aménagement d'une marre tampon dans le cadre de la lutte contre le ruissellement. Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 1**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
1	25	5

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 7 élèves de Saint-Martin sous Montaigu**

Politique Sportive

- **FAPAAS**
 - Montaigu Amitié : **747 €** de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- **25 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **3 composteurs individuels mis en place en 2022**
- **Subvention de 28 009 € accordée en 2022 par le Grand Chalon pour réalisation de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements, dans le cadre du fonds dédié.**

SAINT-REMY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Achat d'équipements divers : **27 709 €**
- Aménagement et entretien de la voirie et des abords : **27 865 €**
- Construction et réhabilitation de bâtiments : **54 373 €**

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Aides à l'habitat privé et public

- ***Habitat privé***

Montant des travaux subventionnés	Nombre de dossiers	Subvention Grand Chalon
265 567 €	10	22 500 €

- ***Habitat public (parc communal)***

Montant des travaux	Nombre de logements	Subvention Grand Chalon
45 045 €	10	20 000 €

Petite enfance

- **Travaux dans les équipements**

- **EMA « Aquarelle »**
 - Restructuration de secteurs et salle de change : **195 376 €**
 - Mobilier : **707 €**
- **EMA « Papillon »**
 - Mobilier : **247 €**
- **Relais Assistants maternels**
 - Travaux de peinture, électricité et remplacement de volets sur nouveau lieu : **13 857 €**

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 58**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
4	133	14

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable :**
 - Rue Bertrand Voiseau : **141 000 €**
 - Lotissement du Château : **146 000 €**
 - Quai Bellevue – Passage de la Corne : **32 200 €**
- **Renouvellement du collecteur des eaux usées**
 - Rue Bertrand Voiseau : **305 900 €**
 - Lotissement du Château : **265 000 €**
 - Rue Henri Clément : **189 400 €**
- **Renouvellement du réseau des eaux pluviales**
 - Rue Henri Clément : **26 200 €**
- **Travaux sur les ouvrages :**
 - Sécurisation du champ captant : **320 400 €**

Politique culturelle

- **Soutien aux évènements culturels et aux associations**
 - Musée de l'Ecole : **4 000 €**
- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 73 élèves de Saint-Rémy**

Politique Sportive

- **FAPAAS**
 - Badminton association détente San-Rémoise : **3 091 €**
 - Boxing Club San rémois : **1 350 €**
 - Football club : **7 121 €**
 - Gymnastique volontaire : **644 €**
 - Judo club Saint Rémy : **1 279 €**
 - Pétanque de Saint Rémy : **500 €**
 - Rando St Rémy : **824 €**
 - Saint-Rémy Tennis de Table : **661 €**
 - Tennis Club de St Rémy : **4 811 €**
 - Union Sportive San-Rémoise: **2 354 €**

Total : 22 635 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- **317 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **31 composteurs mis en place en 2022**
- **1 site de compostage créé en entreprise (Restaurant étoilé, l'Amarillys).**

SAINT-SERNIN DU PLAIN

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Acquisition de matériel de bureau : **1 204 €**
- Acquisition de matériel portatif et de matériel de voirie : **2 538 €**
- Acquisition de meubles à monter : **546 €**
- Acquisition de 3 tables de pique-nique, d'une table de ping-pong, d'un filet à grimper avec poteaux en acier : **2 083 €**
- Acquisition de matériel portatif et de matériel de voirie : **260 €**

FAPC

- Voirie : réfection de la route des Champs boire : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon
- Développement durable : remise en état du chemin de randonnée du Mont Rome : **6 088 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet/conseil**
 - **Conseiller en Energie Partagée (CEP)** : Conseil et accompagnement global dans le cadre des économies d'énergie. Mission en cours

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

- **Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme**

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
0	23	3

SAMPIGNY-LES-MARANGES

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

FAPC

- Voirie : gestion des eaux de ruissellement route de Voyer : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 1**

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Extension du réseau des eaux usées :**
 - Rue du Coteau Voyer : **50 000 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 2 élèves de Sampigny les Maranges**

SASSENAY

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Travaux sur divers bâtiments et acquisition de matériel divers : **36 450 €**

FAPC

- Voirie : réfection des abords de la salle des fêtes : **4 000 €** de subvention du Grand Chalon
- Développement durable : création de l'accueil périscolaire et rénovation de la villa Victor Hugo : **50 000 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
- **Bâtiment – création d'un accueil périscolaire et rénovation de la villa Victor Hugo :**
 - Finalisation du programme architectural et technique
 - Chiffrage de l'opération
 - Rédaction des pièces de consultation pour le recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre et analyse des offres
 - Rédaction des pièces pour le recrutement du coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (SPS) et du Contrôleur Technique (CT)
Mission terminée

Le Grand Chalon présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalon : 25**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
7	66	19

Eau et Assainissement : travaux dans les communes

- **Extension du collecteur des eaux usées :**
 - Rue des Teppes : **25 400 €**

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 12 élèves de Sassenay**

Politique Sportive

- **FAPAAS**
 - La Pétanque de Sassenay : **612 €**
 - Union Sportive et Culturelle de Sassenay : **2 450 €**

Total : 3 062 € de subvention du Grand Chalons

Prise en compte du développement durable

- **56 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **5 composteurs individuels mis en place en 2022**

SEVREY

Le Grand Chalons accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalons)

- Fouilles archéologiques préventives et préalables à l'extension du cimetière communal : **54 808 €**
- Construction d'une passerelle mixte piétons/vélos permettant de franchir la voie ferrée et reliant le bourg à la zone d'activité Actisud : **54 808 €**

FAPC

- Développement durable : rénovation thermique des vestiaires du stade : **10 248 €** de subvention du Grand Chalons
- Développement durable : création d'une aire de jeux : **20 000 €** de subvention du Grand Chalons

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Bâtiment – aménagement d'une maison communale en espace de service au public**
 - Rédaction du programme architectural et technique
 - Rédaction du cahier des charges techniques pour un diagnostic structure du bâtiment
 - Rédaction des pièces de consultation pour la réalisation d'un diagnostic amiante et plomb
Mission en cours

Le Grand Chalons présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalons : 8**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
2	40	10

Politique culturelle

- Conservatoire à Rayonnement Régional : 1 élève de Sevrey

Politique Sportive

- FAPAAS
 - Association de Tennis : 978 €
 - Gym'Form : 1 330 €
 - Sport et Loisirs Football : 1 958 €

Total : 4 266 € de subvention du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

- 41 composteurs individuels mis en place depuis 2007
- 9 composteurs individuels mis en place en 2022

VARENNES LE GRAND

Le Grand Chalons accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

FAPC

- Développement durable : création d'un cheminement paysager sur la place du foyer Yvonne Sarcey : **3 353 €** de subvention du Grand Chalons

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Conseiller en Energie Partagée (CEP) – audit énergétique**
 - Rédaction du cahier des charges techniques pour la réalisation d'un audit énergétique avec simulation thermique dynamique sur la mairie et la garderie périscolaire
 - Rédaction des pièces de consultation
Mission en cours

Le Grand Chalons présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Travaux dans les équipements**
 - **Relais Assistants Maternels**
 - Mobilier : **118 €**
- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalons : 7**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
8	44	12

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 8 élèves de Varennes le Grand**

Politique Sportive

- **FAPAAS**

- Association sportive Varnoise : **3 996 €**
- Club Sports et loisirs : **2 000 €**

Total : 5 996 € de subvention du Grand Chalon

<i>Prise en compte du développement durable</i>
--

- **68 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **5 composteurs individuels mis en place en 2022**

VIREY LE GRAND

Le Grand Chalon accompagne les projets communaux

Soutien à l'investissement

Fonds de relance

(Subventions du Grand Chalon)

- Travaux de voirie en vue de la réfection de la rue du Défriché : **16 770 €**
- Travaux de voirie : réfection de la rue Anatole France, de la rue de Lessard et de la rue du Château : **53 250 €**

FAPC

- Développement durable : restauration d'une berge de l'étang communal : **11 380 €** de subvention du Grand Chalon

Soutien à l'ingénierie

Projets aidés par le SATeC

- **Assistance technique sur projet**
 - **Voirie – programme de réfection de voirie** : rédaction du programme architectural et technique avec chiffrage prévisionnel de l'opération sur 4 secteurs de la commune. Mission en cours.
 - **Bâtiment – rénovation de la salle des fêtes avec étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques** : rédaction du programme architectural et technique. Mission en cours
- **Assistance technique sur conseil**
 - **Eclairage public** : appui technique pour la rénovation de l'éclairage public du complexe sportif (rédaction du cahier des charges pour l'étude d'éclairage). Mission terminée

Unité secrétaires de mairies

- **31 heures** effectuées à la mairie de Virey-le-Grand

Le Grand Chalons présent dans le quotidien des habitants

Petite enfance

- **Nombre d'enfants accueillis dans une structure du Grand Chalons : 9**

Urbanisme : instruction des autorisations d'urbanisme

Certificats d'urbanisme	Déclarations préalables	Permis de construire
4	48	15

Politique culturelle

- **Conservatoire à Rayonnement Régional : 6 élèves de Virey-le-Grand**

Politique Sportive

- **FAPAAS**
 - Gymnastique volontaire Lessard-Virey : **1 662 €**
 - Sassenay-Virey-Lessard-Fragnes (SVLF) : **2 571 €**
 - Tennis Club de Virey-Lessard : **1 627 €**

Total : 5 860 € de subvention du Grand Chalons

Prise en compte du développement durable

- **63 composteurs individuels mis en place depuis 2007**
- **9 composteurs individuels mis en place en 2022**

4 - Les autres politiques menées par le Grand Chalon

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Chiffres clés

- Montants investis sur SAÔNEOR : **2 700 000 € TTC** (travaux, rémunérations mandats SPL Sud Bourgogne) + Etudes finales NORDEON (**200 000 €**).
- 134 dossiers traités en implantation ou développement d'entreprises
- 957 m² de transactions locatives sur l'Espace Entreprises ; 16 nouvelles entreprises installées
- 147 293 m² de foncier vendu sur SaoneOr et 93 737 m² sous compromis.

Réalisations 2022

- **SAONEOR**
 - Etude sur la sécurisation du carrefour rue Kastler /rue de l'Argentique sur SaôneOr, signature d'un mandat de travaux avec la SPL
 - Etude de faisabilité pour la poursuite des aménagements rue Paul Sabatier
 - **Lotissement SaôneOr 1** : réalisation de la voie d'accès Nord à la parcelle Vicky Food et de buttes supplémentaires dans la coulée verte
 - **ZAC SaôneOr 2** : finalisation des travaux d'aménagement de la phase 1 (Tranches 1, 2, 3 et 5a)
Réalisation des travaux d'aménagement de la phase 2 (tranche 5b) : coulée Verte
Densification des plantations sur la coulée verte
 - **Friche NORDEON** : Finalisation des études préalables, présentation du Plan de Gestion à la DREAL, dossiers de demandes de subvention (Ademe, Région, DSIL, MTE), signature d'un mandat de travaux avec la SPL, attribution du marché des opérations de mise en sécurité, actions pour le réemploi des équipements et matériaux présents sur site.
 - Inauguration de la station multi carburants de PROVIRIDIS (ouverture en sept 2021)
 - Signature d'une convention avec la CCI en vue du lancement des travaux rue du Consier avant reprise par la Grand Chalons ;
- **Autres Zones d'Activités Economiques :**
 - ZAE des Meix à Fragnes-la-Loyère : travaux d'aménagement du Chemin de la Cruotte pour permettre un deuxième accès Poids Lourd à Paprec dans le cadre de l'évolution de leur site.
 - Travaux de remise en état du bassin de rétention des Eaux pluviales de DAUNAT pour cession en 2023
 - ZAE des Grandes Terres à Oslon : commercialisation du foncier
 - ZAE des Plantes à St-Loup-Geanges réalisation des travaux d'extension de réseaux et commercialisation du foncier
 - ACTISUD : finalisation des travaux d'aménagement des stationnements poids lourds sur la Commune de Saint-Loup-de-Varenes, travaux de remise en état de

la voirie et des réseaux rue des Artisans, poursuite de la commercialisation avec la SEM.

- ZAE des Moirots à Chamforgeuil : négociation avec la société Scannell pour la signature d'une convention PEPE pour le dévoiement de la rue de Corcelles en vue de la construction par la société de 2 bâtiments logistiques

- **Espace Entreprises sur SaôneOr**

Pour la SEMPAT :

- Commercialisation et installation de nouvelles sociétés.
- Travaux de requalification du parking clos et du parvis ;
- Nouvelle identité du Bâtiment : « Le K ».
- Rénovation du 3° étage suite au remplissage des autres niveaux
- Commercialisation des locaux

- **Prospection / Promotion**

- Organisation du SIMI 2022 sur le stand du Grand Dijon (4ème édition, 2020 ayant été annulé), avec la CUCM et MBA.
- Signature d'un nouveau contrat INSTITUO sur la prospection externalisée avec ANCORIS
- Mise en ligne du nouveau Site Web : entreprise.choisirlegrandchalon.fr

- **Animation** : 8 diners avec des chefs d'entreprises, 1 Grand Chalon Business Dating, et 12 visites d'entreprise avec le Président du Grand Chalon

- **Aides à l'immobilier d'entreprises** : 217 392 € pour 12 entreprises

- **Aide à la mobilité professionnelle vis-à-vis des entreprises** : Création des outils de communication et promotion auprès des entreprises : 15 personnes accompagnées. Mise en service du nouveau site web sur l'accompagnement à la mobilité des nouveaux salariés : choisirlegrandchalon.fr

Perspectives 2023

- **Aménagement SaôneOr**

- **Ex Campus** : Travaux de sécurisation du carrefour Kastler/Argentique
- **ZAC SaôneOr 2** : Lancement des travaux d'aménagement de la tranche 7, poursuite des travaux de densification des plantations sur la coulée verte, travaux d'aménagement de la rue Putier à l'entrée de Virey-le-Grand
- **Friche NORDEON** : Travaux de mise en sécurité au S1, lancement des travaux de décontamination et de démolition au S2
- Travaux de réfection de la voirie et des réseaux Rue du Consier et Chemin des Barres en partenariat avec la CCI.

- **Autres Zones d'Activités Economiques**

- Poursuite de la Commercialisation du foncier sur les **ZAE des Plantes** (Saint-Loup-Géanges) et des **Grandes Terres** (Oslon)
- Acquisition de délaissés auprès de la CCI
- Poursuite du processus de suppression des ZAC obsolètes

- **ZAE des Moirots** (Champforgeuil) : signature de la convention PEPE avec Scannell pour le dévoiement de la rue de Corcelles, signature d'un contrat de mandat de travaux avec la SPL.
- **Prospection / promotion du territoire**
 - Organisation du SIMI 2023 sur le stand du Grand Dijon avec la CUCM et MBA.
 - Création d'un flux d'actualité sur le Développement Economique et poursuite des interviews des chefs d'entreprises, des services et des nouveaux arrivants
- **Aide à la mobilité professionnelle vis-à-vis des entreprises** : mise en place d'un réseau avec les DRH et/ou chefs d'entreprises pour proposer les services. Promotion du service auprès des ressources humaines
- **Espace Entreprises**
 - Poursuite de la rénovation du 3° étage. Inauguration de la nouvelle identité du bâtiment « le K » ; Poursuite des travaux de « modernisation » intérieure du bâtiment : hall étages, hall principal
 - Poursuite **des commercialisations** des terrains disponibles sur SaôneOr et aide à l'implantation des nouveaux : ITEN, Manufacture de Chalon, CMPHY, Aerometal et Parc d'activité SALINI pour offrir de l'immobilier neuf aux entreprises (de 186 m² à 1000 m²)

Prise en compte du développement durable

Des réflexions ont été engagées sur la décarbonation de l'industrie chalonnaise : un projet d'implantation de production massive d'hydrogène (H2) est actuellement accompagné par le service.

Lors des études de l'aménagement de la phase 2 de la Réserve Foncière :

- **Prise en compte de l'aménagement de la zone N en coulée verte : 20 % du foncier de la ZAC.**
- **Création d'une ripisylve le long de la Thaliette**
- **Création de voie cyclable sur les nouvelles voiries**
- **Dévoiement de la voirie crée pour protéger l'habitat d'une espèce protégée : la pie grièche**

Sur la coulée verte : poursuite de la phase 1 de l'aménagement de la Réserve Foncière, densification des plantations d'arbres.

Des actions ont été menées sur la friche Nordeon pour favoriser le réemploi des équipements et matériaux avant démolition : réemploi en interne pour les services Espaces Verts, Architecture, Fournitures... et conventions signées avec les associations locales de l'ESS.

AEROPORT

Chiffres clés

- Montants investis par le Grand Chalon : 40 500 € TTC en études de diagnostic de structure des chaussées (piste, taxiway et parking aéronefs) : 18 500 € et réalisation d'un relevé d'obstacles pour 22 000 €
- 14 984 mouvements enregistrés sur la plateforme dont 77 en aviation d'affaires (pour 90 passagers)
- 2440 visiteurs aux journées portes ouvertes 2022

Réalisations 2022

- Fin des Travaux de mise en conformité des bornes incendie
- Fin du diagnostic des chaussées (pistes revêtue, taxiway et parking aéronefs)
- Désignation du nouveau concessionnaire au terme d'une procédure de délégation de service public de 13 mois
- Fin des travaux du parking de covoiturage, sous maîtrise d'ouvrage du Grand Chalon (Direction Mobilités) en lien avec APRR et des travaux de demi-diffuseur Nord
- Organisation des deuxièmes Journées Portes Ouvertes communes à l'ensemble des basés (2.440 visiteurs sur la journée du dimanche)
- Augmentation du niveau de service météorologique (pris en charge par le concessionnaire)
- Réalisation d'un relevé d'obstacles dit « procédures » dans le cadre de la mise en conformité PBN (navigation basée sur la performance)
- Démolition de la maison en pierre pour construction du futur hangar aéronefs sur l'emprise libérée

Perspectives 2023

- Organisation des Journées Portes Ouvertes de l'aéroport le 24/09/23 en partenariat avec les basés
- Construction du nouvel hangar aéronefs dans le cadre du nouveau contrat de DSP, sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire (études S1 2023)
- Publication d'un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) relatif à la restauration sur la plateforme (report de 2022)
- Appel d'offres de travaux pour la réfection des chaussées du taxiway et du parking aéronefs, sous mandat avec la SPL Sud Bourgogne Aménagement

Prise en compte du développement durable

Réflexion pilotée par la Direction du Développement Durable sur l'opportunité et la faisabilité d'installer une centrale photovoltaïque sur une partie des terrains de l'aéroport

Dans le cadre de la procédure de consultation pour le renouvellement de la DSP, incitation des candidats à réfléchir à un « verdissement » des carburants (dans les limites techniques et réglementaires possibles) ainsi qu'à promouvoir le développement des aéronefs à énergies alternatives.

Organisation par le délégataire, d'une démonstration d'avion monomoteur électrique et d'une présentation des projets de création d'avion hydrogène, en avril 2023.

ECONOMIE NUMERIQUE

Chiffres clés

- **Réseau fibre optique** : **25** nouveaux sites raccordés ; **18** km de réseaux de fibre optique supplémentaires portant le linéaire total d'infrastructures à **302** km ; **151 000€ TTC** investis dans les extensions/raccordements par le Grand Chalon
- **Numérique éducatif** : nouvelle autorisation de programme 2022-2025 (1 écran numérique interactif par salle de classe élémentaire)
- **Inclusion numérique** : **423 actions réalisées** sur 29 communes ; **1 422 personnes accompagnées**

Réalisations 2022

- Poursuite des extensions du réseau de fibre optique, notamment dans le cadre du raccordement d'entreprises.
- Poursuite du processus de renouvellement du contrat d'exploitation du réseau de fibre optique, conjointement avec la CUCM, au travers d'une Société Publique Locale (SPL) créée en janvier 2021 par les 2 EPCI
- Poursuite de la démarche d'inclusion numérique, intégrée au projet de territoire 2020-2026, copilotée par la Direction de la Cohésion Sociale et la Mission Développement économique : recrutement de 6 Conseillers Numériques France Services (suite AMI ANCT / Banque des Territoires) ; réalisation d'un diagnostic territorial ; élaboration d'une feuille de route de l'inclusion numérique

Perspectives 2023

- Poursuite des extensions du réseau de fibre optique, notamment dans le cadre du raccordement d'entreprises
- Désignation par la SPL Sud Bourgogne THD du nouveau concessionnaire du réseau fibre optique mis à disposition par les 2 EPCI du Grand Chalon et de la CUCM
- Poursuite de la démarche d'inclusion numérique, intégrée au projet de territoire 2020-2026, copilotée par la Direction de la Cohésion Sociale et la Direction du Développement économique : adoption de la feuille de route par le Conseil Communautaire de février 2022 ; dispositif itinérant de 5 Conseillers Numériques, France Services intervenant en complément et en renfort des dispositifs déjà existants sur les 6 bassins de vie
- L'Usinerie :
 - Fin des travaux de transformation et de réhabilitation du Moulin : Inauguration de l'Usinerie le 24 novembre 2022
 - Déménagement de l'ENSAM,

- Signature de l'Accord Cadre de Collaboration (Grand Chalon, Usinerie Partners, ENSAM, CNAM),
- Définition d'une nouvelle stratégie et offre de services avec composition de groupe miroir (industriels)
- Transformation de la SEM Nicéphore Cité en SEM Usinerie

Prise en compte du développement durable

Le remplacement des réseaux en cuivre par la fibre optique, plus efficace et moins énergivore, contribue à la réduction des consommations d'énergie du territoire.

L'amélioration de modes de gestion grâce à la fibre optique permet de faire diminuer les consommations d'énergie des entreprises.

De manière globale, le bilan écologique de la fibre optique est largement positif par rapport à celui du cuivre, de sa fabrication à son exploitation

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Chiffres clés

Enseignement supérieur

- Les établissements du Grand Chalon ont accueilli environ 2 400 étudiants.
- 971 chéquiers ont été remis aux étudiants inscrits en première année post bac
- 800 étudiants ont participé à la journée de rentrée le 28/09/2022

Réalisations 2022

- **Janvier 2022** : le Grand Chalon a organisé le Forum Post-Bac et les Journées Portes Ouvertes avec l'ensemble des Etablissement d'enseignement supérieur du territoire.
- **Mai 2022** : Réunion de la Conférence des chefs d'établissements.
- **Septembre 2022** :
 - Ouverture de la classe BTS Assurances, au sein de l'entreprise Webhelp, BTS dispensé par l'équipe du CIFA Mercurey,
 - Ouverture du Diplôme d'Ingénieur, Spécialité Informatique Parcours IA/Big Data
- **19 septembre** : conférence des chefs d'établissements
- **22 septembre 2022** : première réunion du groupe référents Vie étudiante
- **28 septembre 2022** : Accueil des étudiants de 1^{ère} année dans le cadre d'une journée d'intégration, puis une soirée festive à Lapéniche, ouverte à tous (plus de 800 participants).
- **Octobre 2022** : Lancement du chéquier-étudiant et Promotion de l'Appli Studin auprès des étudiants
- **Décembre 2022** : Organisation de Logistic Expo, en lien avec l'IUT, l'Education nationale, les acteurs de l'emploi et de la formation du secteur.

Perspectives 2023

- Organisation des conférences des chefs d'établissement (2 fois par an)
- Mise en perspective du Projet de Territoire 2021/2026, sur le volet Enseignement supérieur, à l'aune du futur Schéma Local Enseignement supérieur, Recherche, Innovation, Vie étudiante
- Poursuite de l'organisation de Journées Portes Ouvertes communes à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du Grand Chalon avec à l'appui une vaste campagne de communication.

- Vie étudiante : mise en place d'un chéquier étudiant avec réductions et/ou gratuités à des activités culturelles et sportives sur le territoire, destiné aux étudiants inscrits en première année dans l'enseignement supérieur.
- Etude du projet « lieu de vie » pour étudiant
- Création d'un kit d'accueil pour les nouveaux étudiants
- Organisation de la première édition de VIVA FACTORY, avec pour objectifs la mise en lumière des formations aux nouveaux métiers de l'industrie
- Projets d'ouverture de formations à la rentrée 2023 :
 - **3 licences Conception et Amélioration de Processus Industriels pour le Cnam BFC, en partenariat avec le Pôle Formation (UIMM)**

L'UIMM et le Pôle Formation 21/71 ont sollicité le Cnam BFC, à la suite d'études de branches de l'OPCO2I et des questionnaires adressés à leurs entreprises adhérentes, car le contexte de la montée en compétences dans les procédés industriels a montré la nécessité de proposer des poursuites d'études aux apprentis en BTS, notamment.

Le Cnam BFC a donc adapté 3 parcours de la Licence CAPPI pour le Pôle Formation à Chalon. Chaque groupe comptera environ **12 apprentis ou alternants**, à la rentrée 2023.

- Licence CAPPI Conception et Amélioration de Processus Industriels Option Innovation Produits
- Licence CAPPI Conception et Amélioration de Processus Industriels Option Industrie du Futur
- Licence CAPPI Conception et Amélioration de Processus Industriels Option Lean Manufacturing
- **1 diplôme pour le Lycée Saint Charles**
 - Bachelor Responsable du Développement et du Pilotage commercial (alternance)
- **1 diplôme pour l'AFTRAL :**
 - BTS GLTA – gestion des transports et logistique associée (alternance) pour apprendre à organiser, manager et optimiser les opérations de transport et de prestations logistiques au niveau national, européen et international. Face aux tensions sur le marché du travail, ce BTS complète l'offre existante, à savoir le BUT et le BTS Transport déployé au Lycée Jeannette Guyot.
- **3 diplômes pour Smart Campus By CCI**
 - Bachelor Chargé de Client banque /assurance (alternance) pour former aux métiers de conseiller particulier, conseiller clientèle professionnelle, conseiller de clientèle patrimonial, chargé de clientèle en assurance, conseiller de crédit immobilier.
 - BTS Support à l'action managériale (alternance) pour former aux métiers d'assistant de direction, assistant administratif et/ou commercial, assistant des directions opérationnelles.

- Master Ressources Humaines (alternance) pour former aux métiers de manager des ressources humaines, responsable de gestion des carrières, consultant en recrutement, responsable formation, chef de projet RH, chasseur de tête, responsable des relations sociales.
- **2 bachelors Colint School** (*école privée*)
 - Bachelor en communication et création digitale
 - Bachelor Programmation Informatique
- **Projet de Plateforme CND Lab'**

L'agglomération s'investit pour l'ouverture d'un plateau Contrôles Non-Destructifs à l'IUT de Chalon-sur-Saône, avec l'Université de Bourgogne par l'intermédiaire de la SATT SAYENS en lien étroit avec Nuclear Valley.

Cette plateforme, qui réunit déjà 17 partenaires, offrira aux entreprises :

- Un accès à des équipements (caméra, endoscope, tomographe...).
- Des formations différenciantes et ciblées : radiographie, électromagnétique, Vision/numérisation dans un souci de travailler en lien avec les acteurs de la formation déjà présents comme l'IUT, la COFREND, etc. Ainsi les étudiants de Master ou d'Ecole d'ingénieur, comme l'ESIREM, pourront participer à un certain nombre de projets sur la plateforme.

Prise en compte du développement durable

Le déploiement de l'offre de formation et d'enseignement supérieur a pour vocation d'attirer et de fidéliser des étudiants, des alternants et des auditeurs sur le territoire, afin de dynamiser le développement de l'économie locale.

L'évènement étudiant est organisé chaque année dans le cadre d'une démarche écoresponsable visant à la réduction des déchets et l'optimisation du geste de tri.

EMPLOI – PLIE

Chiffres clés

- 383 personnes accompagnées par le PLIE du Grand Chalons.
- 85 sorties positives soit 76 % (+ 52 % par rapport à 2021) et 27 sorties autres
- Clauses sociales : 21 029 heures sur les marchés Travaux du Grand Chalons et de la Région (lycées)
- 2000 visiteurs au Salon de l'emploi de mars 2022, et 4 000 à celui d'octobre 2022

Réalisations 2022

PLIE

- Application, développement et mise en place de la clause sociale de l'hôpital de Sevrey, de la Région et de l'Etat.
- Elaboration d'un partenariat avec les acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, CAP Emploi et Mission Locale), le Département et l'Etat.
- Collaboration avec la Région pour la mise en place de formations innovantes : DAQ coloration industrie et Restauration
- Elaboration de RESAN : Accompagnement collectif
Actions tout au long de l'année sur différentes thématiques (autonomie numérique, estime de soi, redynamisation, connaissance du monde de l'entreprise).
- Réalisation de vidéos présentant les structures de l'IAE et le PLIE en partenariat avec Nicéphore Cité.

Dispositif Transitions Collectives

- Le dispositif Transitions Collectives a été mis en veille en 2022 car non-adapté aux besoins des entreprises qui ne souhaitent pas se séparer de leur personnel.

Salon de l'Emploi

- Afin de répondre aux enjeux de recrutement des entreprises du territoire, le premier salon de l'emploi organisé par le Grand Chalons s'est tenu le jeudi 10 mars 2022 dans les salons du Colisée
- 2130 visiteurs, 1000 postes à pourvoir et une dizaine de pôles métiers représentés
- Travail partenarial avec les acteurs de l'emploi, les filières et les branches professionnelles, les organisations patronales pour la préparation des publics et la communication.

- Deuxième édition co-organisée avec la Mission Locale du Chalonnais le Jeudi 20 octobre 2022 (fusion avec Top Emploi) au parc des Expositions avec 160 entreprises et acteurs de l'emploi présents
- 4 000 visiteurs et plus de 2000 offres d'emplois
- De nombreux postes ont été pourvus en CDI, CDD, Intérim et Alternance
- Souhait de reconduire l'opération en 2023 au printemps et à l'automne, périodes correspondant aux périodes de recrutement.

Cité de l'Emploi

- Les actions engagées avec BGE pour la promotion des assistantes maternelles exerçant en Quartiers Politique de la Ville n'ont pas donné les résultats escomptés malgré les moyens déployés. Il est envisagé de réorienter l'action sur l'incubateur MAM mis en place par la Direction de la Petite Enfance du Grand Chalon et d'accompagner les candidates sur le volet économique de leur métier afin de sécuriser leur parcours et de les préparer à la gestion d'une MAM.

Parrainage pour l'emploi

- 25 parrains / marraines (professionnels actifs ou retraités) ont répondu favorablement à la sollicitation du Grand Chalon pour parrainer des bénéficiaires du RSA, leur donner le « coup de pouce indispensable » et leur ouvrir leur réseau.
- Aucune information collective n'a pu être faite via le Pôle Emploi et une collaboration a été engagée avec le PLIE avec des bénéficiaires très éloignés de l'emploi.
- Une dizaine de bénéficiaires ont été accompagnés depuis l'été 2022 avec des périodes de stages, CDD, contrats intérim, insertion...
- L'embauche de Conseillers en Insertion Professionnelle par le Conseil Départemental en 2023 devrait faciliter la mise en œuvre du dispositif et la mobilisation du réseau de parrains / marraines afin d'accompagner les bénéficiaires au plus près de leurs besoins.

Perspectives 2023

PLIE

- Renforcement du dispositif avec un projet pédagogique et la réorganisation du dispositif RESAN (Redynamisation, Estime de Soi et Autonomie Numérique) : accompagnement collectif pour lever les freins.
- Maintien de la collaboration avec la Région pour la mise en place de 2 DAQs colorés : restauration et industrie.
- Action image de soi en partenariat avec le centre de formation TERRADE et en collaboration avec Pôle Emploi, la Mission Locale, les SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique) et le service de l'emploi du Grand Chalon.

- Sports et insertion en partenariat avec l'ACF, SIAE, Pôle Emploi, Mission Locale, Emploi Grand Chalons et les services des infrastructures du Grand Chalons.
- FLE (Français Langue Etrangère) à visée professionnelle, en partenariat avec le GRETA 71, la DDTES, SIAE, Pôle Emploi, Mission Locale, Emploi Grand Chalons.

Salon de l'Emploi

- Poursuite de l'organisation du salon avec la MILO : prochaines éditions le 9 mars 2023 et le 12 octobre 2023.

Convention BRSA (bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active) avec le Département :

- Signature de la convention public-public avec le Département : levée des freins à l'embauche pour les BRSA les plus près de l'emploi (garde enfants, mobilité, etc)

Cité de l'Emploi

- Ateliers autour de 4 thématiques (Linguistique / numérique, mobilité / disponibilité (gardes d'enfants), précarité / isolement / remobilisation, création d'entreprise / d'activité et de la relation avec les habitants (adultes-relais...) et des acteurs économiques
- Définition des orientations stratégiques de la Cité de l'Emploi et des actions de maillage permettant aux habitants des Quartiers Politiques de la Ville de mieux accéder à l'emploi par la biais d'initiatives de proximité, voire d'initiatives expérimentales

Parrainage pour l'emploi

- Déploiement renforcé du dispositif via le réseau de parrains / marraines

Prise en compte du développement durable

- **Action mobilité pour les bénéficiaires du PLIE : L'action s'est déroulé en mai-juin 2022 et réalisée par la Régie de quartiers de l'Ouest Chalonnais et PAMA.**
- **Le but de l'action est d'utiliser le vélo comme mode de transport**

HABITAT

Chiffres clés

Habitat privé

- 325 logements ont fait l'objet d'engagements de subventions en 2022 dont 6 logements locatifs, 123 logements de propriétaires occupants et 196 logements bénéficiant d'aides au syndicat des copropriétaires.
- 5M € de travaux générés ont permis de mobiliser 2 021 923 € d'aides dont :
 - 1 916 794 € au titre des aides de l'ANAH pour 4,7M € de travaux.
271 logements concernés dont :
 - 69 logements de propriétaires occupants dont 2 pour la réalisation de travaux lourds dans le cadre du PIG « Lutte contre la vacance de longue durée », 45 pour l'adaptation à la perte d'autonomie et 22 pour la sortie de précarité énergétique dont 6 dans le cadre du PIG « Rénovation énergétique de copropriétés pilotes ».
 - 6 locatifs dans le cadre du PIG « Rénovation énergétique de copropriétés pilotes ».
 - 196 dans le cadre de l'aide « Ma Prime Rénov' Copropriété » pour les travaux de sortie de précarité énergétique de 3 copropriétés.
 - 105 129 € au titre des aides du Grand Chalon pour 1,5M € de travaux.
54 logements concernés dont :
 - 11 dossiers ADAPT+ représentant 13 885 € d'aides pour 84 327 € de travaux
 - 32 dossiers RENOV+ pour des ménages dans les plafonds de ressources ANAH représentant 57 043 € d'aides pour 1 219 319 € de travaux
 - 2 dossiers RENOV+ pour des ménages au-dessus des plafonds de ressources ANAH représentant 8 500 € d'aides pour 68 418 € de travaux
 - 9 dossiers uniquement RENOV+ « isolation » (aide créée dans le nouveau règlement d'intervention financier) et 2 dossiers cumulant avec RENOV+, représentant 25 701 € d'aides pour 150 235 € de travaux
- 4 dispositifs d'accompagnement des ménages :
 - **Le PIG « Rénovation énergétique de copropriétés pilotes »** a mobilisé 17 947 € d'ingénierie en 2022. Le montant total de l'ingénierie de cette opération, qui a démarrée en mars 2016 et s'est achevée en mars 2022, s'élève à 450 074 € dont 171 479 € financés par le Grand Chalon, 147 471 € par l'ANAH et 131 124 € par le TEPCV.
 - **Le PIG « Lutte contre la vacance de longue durée »** a mobilisé 31 402 € d'ingénierie en 2022 dont 12 090 € financés par le Grand Chalon et 19 312 € versés par l'ANAH.
Au total depuis le début de l'opération, lancée en mars 2019, l'ingénierie s'est élevée à 163 401 € dont 110 940 € financés par le Grand Chalon et 52 461 € par l'ANAH.
 - **Le PIG « Rénovation énergétique de lotissements pilotes »** a mobilisé 18 131 € d'ingénierie en 2022 dont 6 370 € financés par le Grand Chalon et 11 761 € versés par l'ANAH.

Au total depuis le début de l'opération, lancée en juin 2019, l'ingénierie s'est élevée à 159 025 € dont 111 744 € financés par le Grand Chalons et 47 281 € par l'ANAH.

- **L'accompagnement aux projets ADAPT+** a mobilisé 12 562 € d'ingénierie en 2022 financés par le Grand Chalons. Au total depuis le début de l'opération, lancée en juin 2018, l'ingénierie s'est élevée à 55 670 € financés par le Grand Chalons.

Habitat public

• Parc social

L'intervention sur l'offre sociale a concerné 356 logements en 2022, pour 1,25M € d'aides du Grand Chalons :

- Agrément de 34 logements locatifs sociaux :
 - 14 logements neufs à Gergy, le Clos du Dîme – construction par l'OPAC de 10 PLUS et 4 PLAI
Pour les PLAI, 24 000 € d'aide à la pierre de l'Etat et 12 000 € d'aide du Grand Chalons
 - 20 logements neufs à Châtenoy-le-Royal, le Treffort – construction par HABELLIS de 11 PLUS, 7 PLAI et 2 PLS
49 000 € d'aide à la pierre de l'Etat pour les PLAI
71 000 € d'aide du Grand Chalons
- 510 000 € d'aide de l'Etat « PALULOS relance » pour la réhabilitation et rénovation thermique de 51 logements Place St Vincent à Chalons-sur-Saône par HABELLIS, pour 3 504 683 € de travaux
189 000 € d'aide du Grand Chalons
- 402 789 € d'aide du Grand Chalons pour le parc existant :
 - La création de 5 logements de petites typologies par transformation de logements existants aux Aubépins à Chalons-sur-Saône, 12 500 € d'aide pour 54 615 € de travaux
 - La rénovation énergétique de 151 logements à Champ Fleuri et Bois de Menuse à Chalons-sur-Saône (RENOV+ parc social existant), 390 289 € d'aide pour 1 551 577 € de travaux
 - 575 000 € d'aide du Grand Chalons pour la démolition de 115 logements (bâtiments C, F et H) par l'OPAC à Chalons-sur-Saône, quartier Fontaine au Loup, pour 2 321 422 € de travaux

• Parc communal

- 5 projets concernant 30 logements ont fait l'objet de 71 031 € d'aides du Grand Chalons pour 203 477 € de travaux :
 - 4 logements ont bénéficié de l'aide RENOV+ pour la rénovation thermique (19 031 €), à Châtenoy-le-Royal, Fragnes - La Loyère et Oslon

- 26 logements ont bénéficié de l'aide ADAPT+ pour l'adaptation à la perte d'autonomie (52 000 €), à Givry et Saint-Rémy

Réalizations 2022

Habitat privé

- **Le Grand Chalons est devenu délégataire des aides à la pierre de type 3**
 - Depuis le 1er janvier 2021, le Grand Chalons instruit les dossiers de demande d'aide de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Le Grand Chalons procède également au paiement des aides avec les fonds que lui verse l'ANAH. Perception d'une enveloppe initiale de 366 553 € en 2021, 3 reconstitutions d'enveloppe ont été perçues en 2022 pour un montant total de 634 555 €.

- **L'Espace Habitat Conseil a conseillé 1 694 habitants du Grand Chalons sur l'année 2021**

Ainsi, depuis son ouverture en octobre 2015, 8 709 contacts ont été renseignés. L'EHC a poursuivi sa mission de conseils indépendants et gratuits avec, aux côtés des animateurs du Grand Chalons, l'accompagnement technique assuré par le CAUE ainsi que les réponses juridiques et fiscales assurées par l'ADIL. L'EHC a également assuré :

 - L'information du public (présentation des aides aux bailleurs privés lors de l'AG de l'UNPI, salon de l'habitat de Chalons-sur-Saône, présentation des nouvelles aides du Grand Chalons, articles, site internet, etc.).
 - L'instruction des dossiers de demande et de paiement des aides du Grand Chalons.

- **La mise en œuvre de 3 Programmes d'Intérêt Général (PIG) s'est poursuivie**
 - **PIG « Rénovation énergétique de copropriétés pilotes »** - Mars 2016 à Mars 2022
285 logements, 3 230 000 € d'aides pour 6 900 000 € de travaux
Sur les 5 copropriétés sélectionnées suite à l'appel à projet :
 - 1 copropriété a terminé ses travaux BBC en 2020 > Tour de l'Aubépin
 - 2 copropriétés ont terminé leurs travaux BBC en 2022 > Bellevue et Capucins
 - 2 copropriétés sont en cours de travaux, dont 1 BBC, en 2022 > Jean Thiebaut et Rempart Saint Vincent

Ce PIG est désormais terminé. Le Comité de pilotage final s'est tenu le 18 novembre 2022. Sa démarche novatrice et son succès (la totalité des copropriétés pilotes se sont engagées dans des travaux de rénovation énergétique d'ampleur) lui ont valu plusieurs prix. En 2022, le Grand Chalons a été lauréat du prix AMORCE « Trophées des collectivités pour la rénovation énergétique des copropriétés ».

- **PIG « Rénovation énergétique de lotissements pilotes »** - Juin 2019 à Juin 2023
313 logements, 3 lotissements : « Voie Romaine » et « Hameau du Château » à Saint-Rémy ainsi que « Les Castors » à Châtenoy-le-Royal
Les entreprises ont été désignées dans le cadre d'un appel d'offre groupé par lotissement.
Depuis le début de l'opération :
 - o 66 études techniques réalisées
 - o 11 dossiers ANAH engagés pour des travaux de rénovation thermique, 131 643 € d'aides ANAH et 15 500 € d'aides du Grand Chalons (9 dossiers) pour 260 392 € de travaux
 - o 7 dossiers d'aides du Grand Chalons hors dossier ANAH engageant 16 000 € pour 167 628 € de travaux

- **PIG « Lutte contre la vacance de longue durée »** - Mars 2019 à Mars 2023
Vise les logements vacants depuis plus de 3 ans
Depuis le début de l'opération :
 - o 73 immeubles avec études techniques représentant 108 logements
 - o 20 dossiers ANAH engagés (13 locatifs et 5 propriétaires occupants) pour des travaux de réhabilitation complète
 - o 464 237 € d'aides ANAH et 72 689 € d'aides du Grand Chalons pour plus d'1,3 M € de travaux

- **Le règlement d'intervention financier du Grand Chalons a été modifié**

Les aides du Grand Chalons en faveur de l'amélioration du parc privé ont évolué. Ont été créées :

- L'aide RENOV+ « isolation » qui vise l'isolation des murs, des toitures et des parois vitrées en maison individuelle et qui est doublée pour les dossiers déposés avant le 30 avril 2023.
- L'aide RENOV+ « copropriétés » qui vise la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans les copropriétés avec un gain énergétique minimum de 35% après travaux.

Le nouveau règlement d'intervention financier précisant les conditions et les modalités pour bénéficier des aides a été validé en Conseil communautaire du 25 octobre 2022.

- **Le lancement d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU a été validé**

Le Conseil communautaire du 25 octobre 2022 a validé le lancement de cette étude sur le périmètre « Action Cœur de Ville » de Chalons-sur-Saône. Elle permettra de faire un diagnostic de l'habitat de ce territoire, de relever les problématiques et d'apporter des pistes d'actions.

Habitat public

- **Le Grand Chalons est délégataire des aides à la pierre**

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Grand Chalons assure la programmation de la production de logements sociaux sur son territoire ainsi que l'instruction des dossiers et le paiement des aides déléguées par l'Etat.

- **Mise en place de la politique intercommunale d'attribution du logement social**

Lors de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du 22 mars 2022 a été approuvé le document-cadre de la politique. Suite à des ateliers de travail et des concertations dématérialisées avec les partenaires, la CIL du 5 octobre 2022 a approuvé le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des demandeurs ainsi que la Convention Intercommunale d'Attribution. Ces documents ont été validés en Conseil communautaire du 25 octobre 2022.

Accession maîtrisée

- Projet de démolition / reconstruction d'une friche commerciale en un immeuble de 17 logements en accession maîtrisée au 4 rue Philibert Guide à Chalons-sur-Saône. Cette opération entrant dans les objectifs du PLH et étant inscrite au programme « Action Cœur de Ville », un soutien financier de 74 000 € a été accordé par le Grand Chalons à COOP HABITAT Bourgogne pour les travaux de démolition. Cette aide a été versée en 2022.

Perspectives 2023

- Bilan triennal du Programme Local de l'Habitat
- Sollicitation du statut d'Autorité Organisatrice de l'Habitat

Habitat privé

- Fin des dispositifs opérationnels PIG « Rénovation énergétique de lotissements pilotes » et PIG « Lutte contre la vacance de longue durée ».
- Choix du bureau d'études et démarrage de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU.

Habitat public

- Parc communal : lancement d'un nouvel appel à projet concernant les aides du Grand Chalons pour la rénovation énergétique et l'adaptation à la perte d'autonomie du parc de logements communaux.
- Parc social : poursuite de la mise en place de la politique d'attribution du logement social sur le territoire du Grand Chalons par :
 - La signature de la Convention Intercommunale d'Attribution
 - L'approbation du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs en Conseil communautaire du 27 mars 2023, suite à l'avis de l'Etat et des Communes.
 - La réalisation, en collaboration avec les Communes et les partenaires, des actions contenues dans les documents opérationnels ci-dessus.

- Parc social : préparation de la période triennale 2023-2025 concernant les obligations « SRU ». Demandes d'exemptions pour Châtenoy-le-Royal et Givry (qui n'atteignent pas le taux de 20% de logements sociaux sur leur territoire) et mise en place d'un Contrat de Mixité Sociale pour Châtenoy.

Prise en compte du développement durable

Les actions mises en œuvre visent à faire diminuer les consommations d'énergies et à lutter contre la précarité énergétique par :

- **L'accompagnement des particuliers via l'Espace Habitat Conseil :**
 - La majorité des sollicitations concernent la réalisation de travaux d'économie d'énergie.
 - Conseils techniques donnés en vue de la réalisation de travaux performants.
- **Le soutien à la rénovation de l'habitat public et privé**
 - **Parc privé :**
 - Aides de l'ANAH liées aux travaux thermiques et visant la réalisation de plusieurs postes de travaux en vue d'un gain énergétique minimal de 35% après travaux.
 - Aides du Grand Chalon RENOV+ visant à la réalisation de travaux thermiques par les particuliers en maison individuelle ou en copropriété. Incitation supplémentaire aux travaux sur l'enveloppe des bâtiments : création d'une aide spécifique à l'isolation thermique (RENOV+ « isolation »), majorée jusqu'en avril 2023.
 - Deux dispositifs orientés vers la rénovation énergétique performante : PIG « Rénovation énergétique de copropriétés pilotes » et PIG « Rénovation énergétique de lotissements pilotes ». En outre, les dossiers du PIG « Lutte contre la vacance de longue durée » de réhabilitation globale des logements visent également les étiquettes énergétiques les plus performantes.
 - **Parc public :**
 - Aides du Grand Chalon RENOV+ visant à la réalisation de travaux thermiques par les bailleurs sociaux.
 - Aides du Grand Chalon RENOV+ visant à la réalisation de travaux thermiques dans les logements appartenant aux Communes et CCAS.

PETITE ENFANCE

Chiffres clés

Offre d'accueil sur le Grand Chalons

- Offre publique : 13 crèches, 1 halte-garderie, 1 crèche passerelle, 4 micro-crèches proposant un accueil collectif et 1 crèche familiale proposant un accueil familial = 509 places en crèches et 15 places à la crèche familiale.
- Offre privée collective : 1 Espace Multi-Accueil de 25 places à Crissey, 21 micro-crèches représentant 210 places (5 à Chalon-sur-Saône, 1 à Jambles, 2 à Dracy-le-Fort, 1 à Châtenoy-le-Royal, 2 à Saint-Rémy, 1 à Lux, 1 à Virey-le-Grand, 1 à Demigny, 1 à Varennes-le-Grand, 1 à Saint-Loup-de-Varennes, 2 à Sevrey, 1 à Fontaines, 1 à Epervans et 1 à Saint-Loup-Géanges) = 235 places
- 548 assistants maternels libéraux proposant un accueil individuel (= 2 411 places, dont 1 978 places de droit commun), dont 6 Maisons d'Assistants Maternels - MAM (3 à Chalon-sur-Saône, 1 à Allerey-sur-Saône, 1 à Varennes-le-Grand et 1 à St-Léger-sur-Dheune)
 - ↳ Total accueil collectif : 744 places (dont 31,6 % d'offre privée)
 - ↳ Total accueil individuel et familial : 2 426 places

Nombre d'enfants accueillis dans les différents modes d'accueil

- Accueil collectif public : (crèches, halte-garderie, micro-crèches, crèche passerelle) : 1 363 enfants, soit 665 673 heures d'accueil,
- Crèche familiale : 26 enfants, soit 11 820 heures d'accueil = 1 389 enfants accueillis, pour 677 493 heures d'accueil, toutes structures publiques confondues.

Nombre d'enfants à besoins spécifiques accueillis dans les différents modes d'accueil :

- 51 enfants définis à besoins spécifiques (bonus inclusion Caf) (attestations de suivi CAMSP, parcours de soin, etc.) dont 19 en situation de handicap (bénéficiaires AEEH, dossier MDH). Soit une évolution depuis 2021 de 41,7 % des enfants à besoins spécifiques et de 26,7 % des enfants en situation de handicap.

Bilan de l'attribution des places dans les structures d'accueil public (commission d'attribution des places) :

- 742 demandes étudiées, 335 places attribuées dont 325 en Espaces Multi-Accueil et 10 à la Crèche familiale, soit 45,1 % de réponses positives ;
- 407 familles orientées vers les Relais Petite Enfance et les autres modes d'accueil privés.

Les Relais Petite Enfance (ex-Relais Assistants Maternels) du Grand Chalons (structure d'appui aux assistants maternels et gardes à domicile, et aux familles)

- Offre publique : 12 Relais Petite Enfance (Il n'y a pas de RPE privé sur le territoire)

- 1 265 familles différentes ont pris contact avec un RPE en 2022 dans le cadre des permanences d'information tenues par les responsables de RPE
- 718 contacts d'assistants maternels avec les responsables de RPE
- 945 animations collectives ont été réalisées
- 729 présences d'enfants à un temps collectif

Les lieux et dispositifs de soutien à la parentalité

- Offre publique : 3 lieux de soutien à la parentalité (LAEP La Cabane à Saint-Marcel et en itinérance à la Maison Joséphine Baker, et le Relais des Enfants de Marguerite) ;
- Offre privée :
 - « LAEP La pomme verte », à Chalon-sur-Saône
 - « LAEP La Cabane », lieu d'accueil enfants-parents labellisé par la Caf :
 - A Saint-Marcel : 158 personnes différentes (86 enfants et 72 adultes) ont fréquenté le lieu d'accueil en 2022 avec au total 483 présences d'enfants et 398 présences de parents sur l'année ;
 - A la Maison Joséphine BAKER (depuis mai 2022) : 32 personnes différentes (20 enfants et 14 adultes) ont fréquenté le lieu d'accueil en 2022 avec au total 50 présences d'enfants et 34 présences de parents.
 - « Relais Les Enfants de Marguerite » : 220 ateliers et 47 accueils « libres » soit 267 temps d'accueils sur l'année ont permis d'accueillir 248 familles différentes.
 - Ateliers : participation de 847 adultes et 905 enfants (âge moyen de 16 mois) aux ateliers.

Réalisations 2022

Schéma directeur Petite Enfance 2022-2026 – un cap révisé pour les 5 ans à venir

- Pour rappel, le schéma directeur Petite Enfance 2016/2025 a été adopté en novembre 2015 sur la base de 4 grands axes stratégiques déclinés en 6 orientations :
 1. En fil rouge, le lancement d'une démarche qualité sur l'ensemble des structures du service public Petite Enfance
 2. Une offre d'accueil collective publique accessible à tous, renforcée aux portes et au cœur de l'aire urbaine de Chalon
 3. S'appuyer sur des démarches innovantes pour inscrire l'ensemble des modes de garde dans une offre globale
 4. Une réponse à la demande d'accueil en horaires atypiques par le développement de solutions plurielles
 5. La redéfinition des objectifs et du cadre des missions de soutien à la parentalité
 6. Une stratégie responsable définie dans un cadre partenarial
- Suite aux élections communautaires de mars à juin 2020, le Conseil communautaire a été renouvelé et a élaboré un nouveau projet de territoire. Parallèlement, le diagnostic de territoire sur le secteur de la Petite Enfance a été actualisé.

- De nouveaux enjeux ont été identifiés pour la période 2022-2026 :
 - Rééquilibrer les différents modes d'accueil du territoire et en soutenir la qualité
 - Rendre les modes d'accueil davantage accessibles aux familles ayant des besoins spécifiques (handicap, insertion, horaires atypiques)
 - Opérer un changement d'échelle et renforcer la politique petite enfance d'accompagnement à la parentalité
 - Inscrire la politique Petite Enfance dans la démarche de développement durable du Grand Chalon
- Des groupes de réflexion thématiques ont été animés par la Direction Petite Enfance en associant les agents et les partenaires pour élaborer un plan d'action de nature à déployer les enjeux ci-dessus.
- Le Schéma directeur de la Petite Enfance révisé 2022-2026 a été validé en Conseil communautaire lors de la séance du 24 mars 2022.
- Parallèlement, la Caf a demandé au Grand Chalon de co-animer une démarche de concertation pour élaborer une Convention Territoriale Globale Caf-Grand Chalon sur la période 2022-2026 ayant pour objectif de poser un cadre d'orientation et un plan d'action pour la mise en œuvre concrète des champs d'intervention partagés des 2 institutions dont la petite enfance.

Un diagnostic de territoire partagé a été élaboré sur les thématiques retenues : Petite Enfance, Parentalité - dans la limite des compétences de l'agglomération -, Handicap, Insertion, Politique de la ville, Logement et hébergement des publics spécifiques notamment les jeunes et les Gens du voyage.

Un séminaire partenarial a permis d'élaborer un plan d'actions autour des 4 orientations identifiées :

- 1) Améliorer l'équilibre, sur le territoire, des différents modes d'accueil Petite Enfance et les rendre également accessibles à tous les Grands Chalonnais dans une perspective de maintien de la mixité sociale et d'insertion professionnelle.
- 2) Renforcer le soutien à la parentalité pour toutes les familles du territoire, sans distinction d'âge des enfants avec une attention particulière aux plus fragiles et conforter le rôle des pères.
- 3) Consolider l'inclusion et l'insertion sociale des personnes en situation de handicap, leurs proches et leurs aidants.
- 4) Garantir l'accès effectif aux droits et aux services pour tous par la connaissance de l'existant et un accompagnement adapté.

La Convention Territoriale Globale a été approuvée par le Conseil Communautaire du Grand Chalon le 15 décembre 2021 et a été signée par l'ensemble des parties, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Fil rouge : la démarche qualité dans les structures d'accueil

- De janvier à août : préparation du cycle 2 :
 - Constitution d'une équipe projet (équipe administrative + responsables et agents de crèche) qui a notamment travaillé à l'intégration des enjeux du Schéma directeur et des principes du cadre national de l'Accueil de la Petite Enfance dans le guide pratique de la Démarche Qualité ;

- Présentation à chaque équipe des résultats du questionnaire sur la relance de la Démarche Qualité diffusé en novembre 2021 et échanges autour des attentes des professionnels sur la Démarche Qualité ;
 - Organisation d'un Comité Technique qui a validé l'évolution de la méthodologie de ce projet et du déroulé de chaque cycle (passage à une évaluation partielle annuelle et à la place d'une évaluation complète tous les 4 ans) et des thématiques à traiter. Définition des 3 thématiques traitées en 2022-2023.
- De septembre à décembre : lancement du cycle 2 de la Démarche Qualité :
 - 3 temps de réflexion professionnelle pour chacune des 3 thématiques, animés par 2 psychologues, en septembre, octobre et novembre : réunissant 44 agents de crèche, 2 familles et 5 partenaires ;
 - Organisation d'un Comité Technique, permettant un retour sur les temps de réflexion professionnelle ;
 - Préparation d'un 4ème temps d'échange avec chacun des 3 groupes et en présence de la Directrice Petite Enfance, de la DGA et de la Cheffe de projet, pour validation technique du rendu des temps d'échange destinés à intégrer le guide pratique ;
 - Organisation de la Journée professionnelle des agents de la direction petite enfance, prévue en janvier 2023.
 - Sur toute l'année : travail sur la communication autour de la Démarche Qualité.

Déploiement en 2022 du Schéma directeur petite enfance 2016-2025 (1 677 781 euros investis sur l'ensemble des axes ci-dessous)

- **Création de l'Espace Petite Enfance Chalon-Champforgeuil le long de l'avenue de Paris dénommé Le Grand Jardin** (fusion de 3 structures : Espace Multi Accueil Myosotis à Chalon, la Halte-Garderie du Parc à Champforgeuil et le Relais Assistants Maternels de Champforgeuil) : poursuite des travaux démarrés le 16/07/2021.
- **Travaux d'entretien dans les structures** (enveloppe pluriannuelle) + achats de mobilier et rénovation des aires de jeux (idem) ;
- **Réaménagement des espaces de change et secteurs de vie sur la crèche Aquarelle ;**
- Poursuite de la mise aux normes des équipements au regard du **traitement du confort d'été et de la qualité d'air (étude sur la crèche Louise Michel : ventilation, confort thermique, réfection des façades) ;**
- **Sécurisation des équipements d'accueil** (suite circulaire d'août 2016) – poursuite du déploiement des plans de mise en sûreté, en lien avec les services de police et de gendarmerie et les communes (en cours) + changement des portes d'accès ;
- **Etude végétalisation des cours** : Crèche Petits Mousses ;
- **Inclusion des enfants à besoin spécifique** : recrutement de 2 psychologues de crèches vacataires pour accompagner les équipes + recrutement d'un agent en renfort pour aider les équipes quand l'accueil le nécessite + déploiement des missions du référent santé et accueil inclusif suite réforme de 2021
- **Inclusion des familles en insertion sociale et professionnelle** : poursuite d'une étude soutenue financièrement par le département et la Caf pour établir un portrait de

ces familles et construire un dispositif d'accompagnement à la parentalité et d'accès à un mode d'accueil, de nature à soutenir leur projet d'insertion ;

- **Déploiement des actions de soutien à la parentalité dans les quartiers prioritaires :**
 - Création d'un nouveau lieu parentalité sur le quartier des Prés Saint Jean à Chalon-sur-Saône (Maison Joséphine Baker) proposant une double activité :
 - Crèche Passerelle : accueil régulier de 2 groupes de 14 enfants 4 matinées par semaine, dans l'année précédant l'entrée à l'école afin de les y préparer ;
 - Ateliers Parentalité : temps parents enfants, ateliers de la PMI et du CHS, lieu ouvert aux familles pour les temps de jeu libre avec leurs enfants....
 - Développement de l'itinérance du LAEP La Cabane, sur la Maison Joséphine Baker et réflexion sur la mise en place de temps LAEP sur l'Espace Petite Enfance Le Grand Jardin, dès son ouverture.
- **Niveau de service des RPE (Relais Petite Enfance) : déploiement du nouveau niveau de service des RPE :** réorganisation des secteurs et des moyens humains alloués aux relais en fonction du nombre d'Assistants Maternels de ces nouveaux secteurs.

Autres actions sur le volet fonctionnement 2022

Volet actions en direction des familles et des enfants

- **Crise sanitaire suite épidémie Covid 19 :** mise en application des protocoles sanitaires successifs destinés à protéger les usagers et professionnels des structures petite enfance ;
- **Poursuite du projet Des Livres à Soi, sur Plateau St-Jean, Prés St-Jean, Stade, Aubépins, Charreaux, soit 5 quartiers de Chalon-sur-Saône** dont 3 quartiers prioritaires, en partenariat avec la bibliothèque, les maisons de quartier et la Maison de la Famille, et avec le soutien de la DRAC et du Salon du livre jeunesse de Montreuil. 18 familles ont bénéficié de chèques Lire, d'ateliers et de sorties destinées à les familiariser avec le livre et lui donner une place dans le foyer, au bénéfice des enfants. Le service Gens du voyage a proposé aux familles des ateliers adaptés à son public ;
- **Poursuite des partenariats avec le Conservatoire du Grand Chalon :** 120 heures réalisées dans les structures petite enfance, avec des intervenants spécialisés en médiation musicale avec le jeune public ;
- **Projet culturel commun « Balades enchantées »** cofinancé par la DRAC, intervention de la Compagnie Artifices (musique baroque) dans les structures avec co-construction d'une balade destinée aux enfants et leurs parents, animée par les professionnels et ponctuée de moments musicaux impromptus par la compagnie... ; 5 structures en ont bénéficié et à travers elles 122 enfants et 130 familles.
- 43 séances de **médiation animale dans les crèches, relais petite enfance et lieux parentalité**, animées par un éducateur de jeunes enfants du Grand Chalon, qualifié pour ces interventions ;
- **Poursuite du partenariat avec le CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce) :** venue hebdomadaire d'une éducatrice et d'une psychomotricienne au sein des structures petite enfance pour observer les enfants et conseiller les équipes et les familles ;

- **Collaboration avec le Pôle Enfance Handicap 71 créé en septembre 2019** : interventions sur sollicitation des familles et des équipes pour permettre la bonne intégration des enfants en situation de handicap ou en cours de diagnostic dans les structures ; formation des encadrants ;
- Poursuite du partenariat engagé avec la Direction des Solidarités et de la Santé dans le domaine de la **prévention des troubles auditifs**, qui peuvent induire des troubles de l'apprentissage : réalisation de 7 tests comportementaux d'audibilité soit au total: 74 enfants inscrits testés de 9 mois à 36 mois effectués par des orthophonistes. Participation à l'achat d'un nouvel appareil plus fonctionnel ;
- **Poursuite du partenariat avec l'IDEF (Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille)** encadrant l'accueil, au sein de la Micro-Crèche Oiseau Bleu de Châtenoy-le-Royal, d'enfants pris en charge par l'IDEF, pour une durée maximum de 5 ans ;
- **Ateliers Bulles et Plumes proposés par le Relais des Enfants de Marguerite (REM)** : 6 séances (temps de relaxation et de bien-être privilégiant la relation enfants-parents : yoga, massage, musique...) pour 15 familles différentes ;
- **Pas si bête** proposé au REM (Relais des Enfants de Marguerite) : 9 séances pour les enfants et leurs parents. L'objectif principal est de favoriser la relation parents / enfant à travers des ateliers de sensibilisation à l'animal, une approche respectueuse (prendre confiance en soi, vaincre ses peurs) ;
- **Pas à pas futurs parents (séances collectives d'information pour les futurs ou jeunes parents / coanimées avec la Caf et la Pmi)** : 6 séances au REM, avec 46 familles différentes.

Volet Professionnalisation

- **Elaboration d'un plan de formation formalisé sur un support didactique** privilégiant des formations intra sur des thématiques « professionnels socle » très sollicitées par les professionnels de la petite enfance. Pour l'année 2022 communication gestuelle, langage de l'enfant par l'association des orthophonistes, liaison froide par Sogeres etc.
- Réalisation de 4 séances **Cesitech (séance de formation aux gestes d'urgence et prévention de la maltraitance, via un dispositif de simulation en partenariat avec le CH de Chalon-sur-Saône)** pour les 4 établissements suivants : crèches Lac (2 groupes), Petits Mousses, Lucioles Oiseau Bleu.
- **Analyse de la Pratique Professionnelle** : 5 séances par an et par agent de crèche // proposition de séances d'APP pour les assistants maternels libéraux via les RPE (18 séances auxquelles 31 assistants maternels différents ont participé) ;
- **Modification avec les équipes des horaires des temps de réflexion professionnelle** (réunion d'équipe, APP, ...) de nature à les inscrire davantage sur le temps de travail moyennant des fermetures anticipées de crèche : l'année 2022 a permis de tester ce nouveau fonctionnement, aussi bien pour les équipes que pour les familles. Le bilan établi en décembre 2022 a été très positif. Les agents étaient très satisfaits de la possibilité qui leur a été offerte de faire moins d'heures supplémentaires et de pouvoir avoir des temps de réflexion professionnelle sur leurs temps de travail. Les familles n'ont été que peu impactées et aucune famille n'a fait de retour négatif de ces fermetures anticipées.

- **Mise en place d'un groupe d'accompagnement pour les agents Petite Enfance du Grand Chalons souhaitant s'inscrire dans une Démarche de VAE AP :**
 - 3 temps de réunions ont été proposé aux agents ;
 - Mise en place d'un partenariat avec le pôle mère-enfant de l'hôpital William Morey afin de permettre aux agents en cours de VAE d'effectuer un stage dans les services de pédiatrie, néonatalogie ou maternité ;
 - En 2022, 8 agents ont été accompagnés et 2 ont validé leur VAE.
- **Journée de sensibilisation pour les professionnels remplaçants** afin qu'ils disposent des notions et connaissances nécessaires à leur prise de poste.
- **Journée professionnelle pour les assistants maternels du territoire à l'IUT de Chalons sur Saône**, à l'occasion de leur journée nationale (38 assistants maternels ont participés).
- Distribution d'un **kit de bienvenue** pour les agents en remplacement afin de faciliter leur intégration.
- Mise en place d'une **journée d'accueil et d'un dispositif de tutorat pour les nouveaux responsables** de structures // programmation de **rendez-vous systématique avec la Directrice Petite Enfance** pour les nouveaux arrivants sur un poste permanent.
- Participation au **Salon de l'Emploi** du Grand Chalons d'octobre 2022, sur le stand du Grand Chalons, pour promouvoir les métiers de la petite enfance.

Volet réglementaire et administratif

- **Fermeture de la Crèche Familiale** le 31 décembre 2022. Les 4 Assistantes Maternelles encore en activité ont été rattachées à 2 crèches au 01/01/2023 (3 Assistantes Maternelles au Lac (7 places) et 1 au Grand Jardin (3 places) ;
- **Subventions aux Associations** : versement de subventions aux Associations Pomme Verte, Lait Tendre et ACAID ;
- **Mise en œuvre des nouveaux projets de fonctionnement des RPE et projets d'établissement des crèches pour la période 2022-2026 ;**
- Analyse des nouvelles dispositions introduites par la **réforme de la petite enfance** dans les Codes de la santé publique, et de l'action sociale et des familles pour intégration au niveau du règlement de fonctionnement des structures petite enfance, applicable au 01/01/2023 ;
- Elaboration participative d'un **Qui fait Quoi ?** destiné à clarifier le cadre d'action des structures petite enfance au sein de la collectivité ;
- **Poursuites des mises à jour de procès-verbaux de mise à disposition et d'annexes avec les communes** mettant à disposition du Grand Chalons des bâtiments pour l'exercice de la compétence Petite Enfance.

Autres actions sur le volet investissement 2022

- 21 700 € de dépenses en mobilier et équipements dans les structures :
- Mise en sécurité et amélioration de la cour de la crèche Jean Moulin, en attendant sa rénovation complète;
- Changement des sols dans 2 zones de vie (vert + bleu) + ventilation du couloir à la crèche Sainte-Marie ;
- Rénovation du nouveau local du RPE St-Rémy (intégration au sein de la résidence Louis Aragon) ;
- Rénovation des locaux de la crèche familiale pour qu'ils puissent accueillir la Maison Joséphine Baker en mai 2022.

Perspectives 2023

- **Mise en œuvre du Schéma Directeur Petite Enfance révisé pour la période 2022-2026**
Les actions du Schéma Directeur ont été planifiées sur la période 2022-2026 et des pilotes ont été identifiés pour les mener à bien.

Investissements prévus au Schéma Directeur

- **Création de l'Espace Petite Enfance Le Grand Jardin, Chalon / Champforgeuil :** fin des travaux – emménagement pour une mise en service le 20 février 2023 ;
- **Lancement de l'Incubateur de MAM (Maison d'Assistants Maternels)** dans le bâtiment de l'ex-crèche les Myosotis situé sur le quartier du Stade ;
- **Rénovation complète de la Crèche Jean Moulin :** démarrage des études de restructuration complète de l'équipement.
- **Qualité de l'air :** conformément à l'étude réalisée sur les structures d'accueil, révision et amélioration des dispositifs de ventilation ;
- **Confort d'été :**
 - Acquisition et renouvellement de dispositifs de rafraîchissement et de prévention
 - Acquisition en phase de test de pergolas bois sur la crèche Farandole et la MC Les Loupiots de la Dheune ;
- **Travaux d'entretien dans les structures** (enveloppe pluriannuelle) :
 - Confort thermique extérieur à Louise Michel avec travaux en 2023 et 2024 ;
 - Traitement des infiltrations d'eau + peinture de la Micro-crèche Oiseau Bleu ;
 - Remplacement des sols à la crèche Sainte-Marie dans le bureau et le RPE ;
+ achats de mobilier et rénovation des aires de jeux (enveloppe pluriannuelle) ;
- **Sécurisation des équipements d'accueil** (suite circulaire d'août 2016) – poursuite du programme de déploiement des plans de mise en sûreté, en lien avec les services de police, de gendarmerie et les communes. Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) Grand Jardin et Germaine Tillon ;
- **Suite fermeture de la Crèche Familiale :** rattachement des Assistantes Maternelles dans des crèches au 01/01/2023 : 3 Assistantes Maternelles au Lac (7 places) et 1 au Grand Jardin (3 places) ;

- **Végétalisation des cours** : travaux aux Petits Moussets + une structure en étude de faisabilité ;
- **Signalétique des bâtiments** : traitement de 3 nouvelles structures (micro-crèche Loupiots de la Dheune, Crèche Tourterelles et Hirondelles).

Projets de fonctionnement prévus au schéma directeur pour 2022

Démarche qualité - Poursuite du 2^{ème} cycle avec :

- Organisation d'une **Journée Professionnelle pour l'ensemble des agents Petite Enfance en janvier 2023**. Cette journée a permis de présenter à tous les professionnels Petite Enfance le travail effectué par leurs collègues lors des temps de réflexion professionnelle. Elle a permis également aux agents de participer à des ateliers sur des thématiques en lien avec la Démarche Qualité.
- Lancement du **diagnostic évaluatif pour l'ensemble des crèches** avec élaboration d'un plan d'actions pour le mois de juillet
- **Préparation de la 2ème session du cycle 2** de la démarche qualité en septembre avec 3 nouvelles thématiques.

Soutien à l'accueil individuel :

- Promotion du métier : participation au salon de l'emploi du Grand Chalon 2023 avec stand dédié Petite Enfance pour promouvoir métier d'assistant maternel et organisation d'une porte ouverte pour faire découvrir le métier avec des partenaires et des témoins, en avril 2023 à la maison de la famille ;
- Incubateur de Maisons d'Assistants Maternels (MAM) : mise en fonctionnement à compter de mars 2023 avec accompagnement renforcé des assistants maternels désirant se constituer en MAM ;
- MAM : recherche de locaux pour accueillir de nouvelles MAM, auprès des bailleurs sociaux et des communes ;
- Formation : travail sur un plan de formation commun et sur la programmation de formation en semaine et en journée ;
- Rencontres territoriales petite enfance : programmation de 3 rencontres territoriales sur les 3 bassins de vie restant (Chalon, Bresse chalonnaise, Vallée de la Dheune) et mise en œuvre des actions qui en ressortent.

Inclusion des enfants en situation de handicap :

- Poursuite des vacances de psychologue pour le soutien aux équipes (60 h par an),
- Poursuite du déploiement d'un temps plein en renfort dans les équipes accueillant un enfant en situation de handicap,
- Relance du groupe de réflexion thématique handicap autour de la question posée par une hausse forte des enfants à besoins spécifiques accueillis en crèche,

- Partenariat avec le CAMSP, avec 2 sessions successives pour les grandes crèches,
- 7 séances de détection de troubles auditifs soit 2 séances de plus,
- Réflexion sur la participation des agents petite enfance au dispositif d'aide au répit porté par le réseau des Aidants 71 : 7 agents volontaires pour un lancement avant l'été 2023,
- Lancement d'un recensement des besoins des crèches en matériel ergonomique pour l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Inclusion des familles en insertion sociale et professionnelle :

- Poursuite d'une **étude** soutenue financièrement par le département et la Caf pour établir un portrait de ces familles et construire un dispositif d'accompagnement à la parentalité et d'accès à un mode d'accueil, de nature à soutenir leur projet d'insertion ;
- **Expérimentation de places d'urgence pour les bénéficiaires du RSA**, sur le dispositif « Rebondir, Surmonter, Accéder » (contrat de coopération Grand Chalon - CD71) ;
- **Engagement d'un dialogue avec les employeurs du territoire proposant des emplois avec des horaires atypiques** pour essayer les bonnes pratiques en la matière et favoriser le recrutement sur ces postes en préservant la conciliation vie familiale / vie professionnelle et l'intérêt de l'enfant.
- **Déploiement des actions parentalité sur le territoire :**
 - **Nouvelle itinérance du LAEP La Cabane** au sein de la crèche Le Grand Jardin dès mars 2023 (quartier prioritaire du Stade à Chalon-sur-Saône) ;
 - **Déploiement des actions de soutien à la parentalité** en 2ème couronne : Réflexion sur la mise en œuvre d'une offre d'actions déployables en 2^{ème} couronne en lien avec les communes du Grand Chalon ;
 - **Des Livres à Soi 2022-2023** : nouvelle session, avec une formation de nouveaux professionnels, et l'extension à de nouvelles communes, à titre expérimental : 7 lieux d'animations pour 2023 : Prés St Jean, Plateau St Jean, Centre-Ville, Aubépins, **St-Rémy, Champforgeuil**, Service des Gens du Voyage. Au total, 60 familles ont été ciblées et sollicitées en janvier et 9 familles ont participé au premier atelier.
 - Des Livres à Soi 2023-2024 : afin d'intégrer d'autres communes du Grand Chalon au projet, un Appel à Manifestation d'Intérêt a été diffusé à l'ensemble des élus.
- **CTG Caf-GC** : mise en œuvre du plan d'action en lien avec les pilotes identifiés ;
- **Reconduction des actions culturelles suivantes** : participation au salon du livre avec animation d'un espace petite enfance (thématique envisagée : communication gestuelle associée à la parole), appels à projets du Conservatoire ; partenariat avec l'Espace des Arts (festival Les Utopiks du 28/03 au 07/04 : prévoit des séances de spectacle dédiées au jeune public et réservées aux structures petite enfance) ;
- **Poursuite du projet culturel commun « Balades enchantées »** cofinancé par la DRAC, intervention de la Compagnie Artifices (musique baroque) dans les structures avec co-construction d'une balade destinée aux enfants et leurs parents, animée par les professionnels et ponctuée de moments musicaux impromptus par la compagnie...

- Relance de la rédaction et de la publication de la **Plume de la Petite Enfance** ;
- Reconduction des séances de médiation animale ;
- **Poursuite d'un plan pluriannuel de formation pour la période 2022-2026** en s'appuyant sur le plan de formation national des professionnels de la petite enfance et en prenant en compte les nouveaux enjeux du schéma directeur ;
- **Cesitech** : 1 session de formation sur l'année pour la crèche le Grand Jardin (objectifs : savoir réagir en situation d'urgence) ;
- Retravailler le **kit de bienvenue**, notamment les fiches d'évaluation, pour les agents en remplacement afin de faciliter leur intégration ;
- **Relance des séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle**. A partir de mai 2023 (fin du marché avec CAPPEAC), des intervenants seront recrutés en contrats de vacations pour proposer les nouvelles séances d'APP aux agents ;
- **Démarrage de la révision des fiches de poste des professionnels de terrain dans les structures d'accueil** : Auxiliaires de Puériculture, agents CAP PE, agents techniques, ... ;
- **Poursuite de l'accompagnement du groupe VAE AP** et lancement d'un groupe d'accompagnement pour les agents souhaitant s'inscrire dans une démarche de VAE EJE ;
- **En lien avec la Démarche Qualité : évaluation et suivi des plans d'action préconisés par les DUERP** (documents uniques d'évaluation des risques professionnels) pour l'ensemble des métiers ;
- Réalisation d'1 séance **Cesitech (séance de formation aux gestes d'urgence et prévention de la maltraitance, via un dispositif de simulation en partenariat avec le CH de Chalon-sur-Saône)** pour la crèche Le Grand Jardin ;
- **Poursuite et mise à jour des différents partenariats** (IDEF, CAMSP, CHS,) ;
- **Mise à jour et finalisation de procès-verbaux de mise à disposition et d'annexes avec les communes** mettant à disposition du Grand Chalon des bâtiments pour l'exercice de la compétence Petite Enfance.

Prise en compte du développement durable

Achat de produits locaux en partenariat avec SOGERES ; travail d'éviction des aliments contenant trop de sucre et d'additifs conformément aux recommandations ;

Projet « hautes performances thermiques » (Niveau BBC visé) : projet de nouvel équipement Chalon-Champforgeuil (isolation bottes de paille, matières naturelles, biosourcées) ;

Réorientation des achats : biberons en verre et non en plastique, vaisselle durable en verre, inox et céramique, ... choix de peinture à fabriquer avec de l'argile et des pigments ;

Changement de modèle de couches pour une gamme plus écologique ;

Suppression des objets à usage unique : surchaussures, gobelets, ... ;

Atelier de sensibilisation au développement durable : découverte des produits de la ruche, compostage (direction développement durable du Grand Chalon) ;

Animation de groupes pilotes développement durable (avec la Direction Développement durable du Grand Chalon) sur des thématiques qui intéressent les responsables de structure, dans l'objectif de tester des démarches ou produits plus respectueux de l'environnement et de la santé (5 thèmes : eau, couches, vaisselle, compostage et fournitures éducatives).

Engagement d'une action forte pour identifier les sources de perturbateurs endocriniens dans les structures petite enfance et déploiement d'un plan d'action (appel à projet de l'ARS / région BFC à mobiliser),

Démarrage d'un nouveau groupe pilote Développement durable sur les matériels éducatifs.

PLANIFICATION TERRITORIALE – PROJETS URBAINS - SIG

Chiffres clés

- Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) révisé, couvrant les 55 000 ha du Grand Chalon à l'exception du Site patrimonial remarquable de Chalon-sur-Saône, compte :
 - 390 ha de zones à urbaniser dont 204 ha à vocation résidentielle, 154 ha pour l'activité (dont la totalité de la réserve foncière de SaôneOr) et 32 ha d'équipements ;
 - 101 orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles, dont 72 résidentielles, 17 pour l'activité, 11 d'équipements et 1 à vocation mixte ;
 - 332 emplacements réservés pour des équipements publics (186 ha) ;
 - 2271 éléments de patrimoine bâti protégés (manoirs, fermes, lavoirs, puits...) ;
 - 113 km de murs protégés.

Réalisations 2022

Maîtrise d'ouvrage des documents d'urbanisme

- **Adaptations du PLUi en vigueur jusqu'au 3 décembre 2022 :**
 - Mise à jour des annexes du PLUi par arrêté du Président du Grand Chalon le 11 juillet 2022 (actualisation des servitudes I1, I3, PT1 et PT2, ajout des secteurs d'information sur les sols) ;
 - Mise en compatibilité du PLUi du Grand Chalon par arrêté préfectoral le 29 septembre 2022 portant également déclaration d'utilité publique (DUP) de la réalisation du demi-diffuseur sur l'autoroute A6 au nord de Chalon-sur-Saône.
- **Révision générale du PLUi**
 - Réception des avis favorables émis par les partenaires, l'autorité environnementale et les 51 conseils municipaux sur le projet de PLUi tel qu'arrêté le 8 novembre 2021 ;
 - Présentation du dossier pour avis à la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) les 21 janvier et 16 septembre 2022 et au Conseil de développement du Chalonnais les 7 décembre 2021 et 25 janvier 2022 ;
 - Etablissement du dossier d'abrogation des cartes communales d'Aluze, Bouzeron, Chassey-le-Camp et Saint-Gilles ;
 - Analyse des réserves, observations ou recommandations formulées par 25 communes et 11 partenaires sur le projet de PLUi révisé et propositions de réponses ;
 - Organisation d'une enquête publique unique du 5 avril au 6 mai 2022 portant sur la révision du PLUi, l'élaboration du RLPi, la modification de l'AVAP de Fontaines et l'abrogation des cartes communales (4 objets) : une commission d'enquête composée de 3 commissaires enquêteurs, 19 permanences, 3 registres papiers et 1 registre dématérialisé ; une bonne participation du public avec 248 observations formulées dont 72 ont fait l'objet d'une suite favorable ;

- Poursuite du travail partenarial avec les Maires : Présentation en réunion des Maires des résultats de l'enquête et des avis des partenaires le 11 juillet 2022 et des principales modifications apportées en conséquence au dossier le 15 octobre 2022 ; nombreux échanges avec chaque commune pour arbitrer l'ensemble des demandes ;
 - Arbitrages sur l'ensemble des observations formulées (partenaires, communes, public et commission d'enquête) et finalisation du dossier de PLUi : ajustements du zonage et des prescriptions, des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), du règlement, des listes des éléments ponctuels et des emplacements réservés ;
 - Préparation du dossier d'approbation en interne : finalisation des autres pièces du dossier (justification des choix, rectifications des diagnostics, du PADD, des annexes et mise en page des plans) ;
 - Finalisation de l'évaluation environnementale (BIOTOPE) ;
 - Présentation aux partenaires des suites données à leurs observations le 14 octobre 2022 ;
 - Approbation du PLUi révisé par le Conseil communautaire le 25 octobre 2022 et demande d'abrogation des cartes communales d'Aluze, Bouzeron, Chassey-le-Camp et Saint-Gilles, confirmée ensuite par des arrêtés préfectoraux du 25 novembre 2022 ;
 - Entrée en vigueur du PLUi au 04 décembre 2022 ;
 - Délibérations pour soumettre les clôtures et ravalements de façade à déclaration préalable et instaurer le Droit de préemption urbain (DPU) sur les zones urbaines et à urbaniser du PLUi révisé ;
 - Paiement du solde de la subvention régionale (9 700 €) et versement de 4476 € au titre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) – bonification zones humides.
- **Zéro artificialisation nette (ZAN) :**
 - Suivi de la modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de Bourgogne-Franche-Comté avec le Syndicat mixte du Chalonnais.
 - **Elaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**
 - Réception des avis favorables émis par les partenaires et les 51 conseils municipaux sur le projet de RLPi tel qu'arrêté le 8 novembre 2021 ;
 - Présentation du dossier pour avis à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) le 21 février 2022 et au Conseil de développement du Chalonnais les 7 décembre 2021 et 25 janvier 2022 ;
 - Analyse des observations formulées par 6 communes et 6 partenaires sur le projet de RLPi et propositions de réponses ;

- Poursuite du travail partenarial avec les Maires : présentation en réunion des Maires des résultats de l'enquête et des avis des partenaires le 11 juillet, échanges avec les communes ;
 - Arbitrages sur les observations formulées (partenaires, communes, afficheurs, associations, commission d'enquête) et finalisation du dossier de RLPi : ajustements du règlement, du zonage, de la justification des choix et du diagnostic ;
 - Présentation aux partenaires des suites données à leurs observations le 14 octobre 2022
 - Approbation du RLPi par le Conseil communautaire le 25 octobre 2022 et entrée en vigueur au 04 décembre 2022 ;
 - Paiement du solde de la subvention de l'Etat (11 046 €) ;
 - Organisation de l'instruction des demandes d'autorisations et de déclarations préalables en lien avec le service ADS ;
 - Réflexion sur la police de la publicité (méthodologie) et les solutions alternatives à proposer aux communes (mobilier urbain, signalétique...).
- **Révision générale du Plan de Sauvegarde et de mise en Valeur (PSMV) du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Chalon-sur-Saône :**
 - Institution de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR) de Chalon-sur-Saône (arrêté du Président du 10 janvier 2022) ;
 - Etablissement d'un projet de cahier des charges (CCTP) pour la réalisation d'une étude préalable et benchmark auprès d'autres territoires, grâce à l'accueil d'un apprenti de septembre 2021 à juin 2022, en partenariat avec la DRAC et l'ABF ;
 - Travail préparatoire et création d'un fichier des immeubles en s'appuyant sur une stagiaire présente de juin à novembre en partenariat avec l'apprenti ;
 - Création d'un cadre type de fiche, en associant les collègues concernés (avis, besoins particuliers), la DRAC et l'ABF ;
 - Structuration des bases de données sous l'outil cartographique GEO ;
 - Recherches documentaires auprès des services animation du patrimoine, archives, ADS et mise en place d'une méthodologie de travail de remplissage de fiche ;
 - Pré-renseignement d'une centaine de fiches à l'immeuble.
- **Modification n°1 de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) du Site patrimonial remarquable (SPR) de Fontaines :**
 - Préparation et dépôt de la demande d'examen du projet de modification au cas par cas par l'autorité environnementale (MRAe) et décision de non prescription d'une évaluation environnementale ;
 - Présentation du projet en CLSPR le 10 février 2022 ;
 - Modification du projet suite à la CLSPR et des arbitrages des élus et de l'ABF et préparation du dossier d'enquête publique ;

- Analyse des remarques post-enquête publique et décision de non modification du dossier ;
- Réponses aux sollicitations par courriers ou en réunion;
- Sollicitation et recueil de l'avis de l'ABF, puis de l'accord du Préfet ;
- Approbation du dossier au Conseil communautaire le 25 octobre 2022.

Projets urbains

- **Pilotage du projet d'aménagement Sucrierie – Californie :**

- **Phase 1 : travaux sur le secteur « Route de Lyon » à Saint-Rémy (du giratoire Californie au Pont des Dombes)**
 - Coordination inter-services et aide à la décision du maître d'ouvrage, dans le cadre des travaux suivis par la SPL Sud Bourgogne Aménagement (mandat public) : consultation travaux de janvier à avril 2022 ; négociation de l'avenant au contrat de MOE ; préparation chantier et début travaux au 15 juin 2022 ; suivi du chantier ;
 - Concertation avec les commerçants riverains (réunion collective en mai 2022 et accompagnement individualisé en phase chantier) ;
 - Coordination avec la Ville de Saint-Rémy ;
 - Suivi des dossiers de subventions et du budget.
- **Coordination avec le chantier des Abords de l'Usinerie** (collaboration avec le pilote du projet de l'Usinerie)

SIG

- Suivi du maintien et de l'évolution de la plateforme Web SIG GEO.
- Acquisition et exploitation du module géo-décisionnel (GEO-KEY)
- Accompagner le service Planification dans la révision, modifications, des documents d'urbanisme suivants : PLUi, PLU, AVAP, PSMV, RLPi
- Accompagner les services de la collectivité dans la réalisation de leurs projets cartographiques.
- Formation des nouveaux utilisateurs sur la nouvelle plateforme Web SIG (plus particulièrement les agents des communes et élus).
- Renforcer les échanges avec les partenaires métiers (IDGEO, IGN, CEREMA)
- Poursuite de la fiabilisation de la donnée.
- Suivi de la communication (nouvelles pratiques, ADEQUA, usages, traitement, newsletter aux communes)
- Poursuite de la réflexion et de la réalisation de divers observatoires (économie, foncier, commerces, santé, carte scolaire...).
- Actualisation et exploitation de l'observatoire de l'habitat.
- Poursuite de la formation sur QGIS (premier et deuxième niveau).
- Assurer la sécurité et l'accès aux données avec le RGPD (données cadastrales...).

Maîtrise d'ouvrage des documents d'urbanisme

- **Adaptations du PLUi**
 - Si nécessaire : mise à jour des annexes et/ou mise en compatibilité avec une déclaration de projet.
- **Suivi de l'application du PLUi en vigueur :**
 - Mise en place des outils d'observation et de suivi de la mise en œuvre du PLUi, notamment l'observatoire du foncier en lien avec la DHF ;
 - Lancement de la démarche d'animation, prioritairement auprès des Maires, adjoints à l'urbanisme, des services communaux et des instructeurs du droit des sols, autour du cahier de recommandations pour une appropriation de l'outil et une mise en œuvre facilitée (volet architecture pour commencer) ;
 - Réflexions générales en lien avec le ZAN et suivi de la modification du SRADDET.
- **Suivi de l'application du RLPi en vigueur :**
 - Animation et coordination des actions de police communales en lien avec le service ADS : état des lieux des infractions, réunions avec les communes pour la définition d'une stratégie, information des entreprises et des afficheurs...
 - Suivi de la mise en œuvre du RLPi en lien avec le service ADS : définition d'une doctrine sur certaines règles, renseignements et formations si nécessaire à destination des communes...
 - Réflexions sur les solutions alternatives d'affichage.
- **Lancement des réflexions sur la démarche d'évaluation du PLUi et du RLPi :**
 - Recrutement d'un stagiaire sur 3 mois pour préparer le cadre, le contenu et les modalités des évaluations.
- **Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) du Site patrimonial remarquable (SPR) de Fontaines :**
 - Suivi des recours ;
 - Réunion de la CLSPR pour effectuer le bilan annuel de l'application et la sensibilisation / information des habitants (obligatoire en SPR).
- **Révision générale du Plan de Sauvegarde et de mise en Valeur (PSMV) du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Chalon-sur-Saône :**
 - Réunions du Comité de pilotage de lancement et suivi de l'étude préalable, portant sur : le bilan du PSMV en vigueur et la réalisation du diagnostic territorial et patrimonial (phase 1), la détermination des enjeux et des objectifs de la révision du PSMV, la proposition d'un périmètre et d'un outil de gestion (phase 2), la préparation de la mise en révision du PSMV (phase 3) ; le cas échéant, la constitution du dossier de modification du périmètre du SPR et la présentation en

- Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA).
 - Lancement du marché public d'études et recrutement des prestataires ;
 - Réalisation de la première moitié de l'étude préalable (phases 1 à 3);
 - Poursuite de l'inventaire des immeubles, en valorisant la connaissance existante (DU, Service Animation du Patrimoine, ABF, ADS).
- **Etude de création de périmètre(s) délimité(s) des abords (PDA) des monuments historiques :**
 - Ajout d'un élément de mission spécifique au sein de l'étude préalable à la révision du PSMV.

Etudes et Projets urbains

- **Pilotage du projet d'aménagement Sucrierie – Californie :**
 - **Phase 1 : travaux sur le secteur « Route de Lyon » à Saint-Rémy (du giratoire Californie au Pont des Dombes)**
 - Suivi de la fin des travaux en avril 2023 (mandat SPL SBA) et du budget
 - Suivi des subventions : CD71 – FEDER – AERMC – Région TEA
 - **Phase 2 : Lancement des études sur le périmètre Sucrierie – quai Saint-Cosme (du pont des Dombes au pont Jean Richard)**
 - Etablissement du programme (coordination inter-services)
 - Préparation d'une consultation de maîtrise d'œuvre sur une partie du périmètre
 - Coordination des services internes chargés de conceptions-réalisations sur une partie du périmètre

SIG

- Suivi du maintien et de l'évolution de la plateforme Web SIG GEO.
- Exploitation du module géo-décisionnel (GEO-KEY)
- Accompagner le service Planification dans la révision, modifications, des documents d'urbanisme suivants : PLUi, AVAP, PSMV, RLPi
- Accompagner les services de la collectivité dans la réalisation de leurs projets cartographiques.
- Appuyer le développement de l'e-administration
- Animer le réseau des utilisateurs et producteurs de données internes
- Alimenter le catalogage des plateformes nationales
- Formation des utilisateurs sur la plateforme Web SIG.
- Renforcer les échanges avec les partenaires métiers (IDGEO, IGN, CEREMA)
- Poursuite de la fiabilisation de la donnée.
- Reprise et suivi des conventions avec les concessionnaires réseaux.
- Mise en production des ponts avec les logiciels tiers des services (SEU, DEA).
- Suivi de la communication (nouvelles pratiques, ADEQUA, usages, traitement, newsletter aux communes)
- Poursuite de la démarche à la réalisation de divers observatoires (économie, foncier, commerces, santé, carte scolaire...).
- Actualisation et exploitation de l'observatoire de l'habitat.
- Poursuite de la formation sur QGIS (premier et deuxième niveau).
- Assurer la sécurité et l'accès aux données avec le RGPD (réalisation de

conventions).

Prise en compte du développement durable

L'évaluation environnementale menée tout au long de la révision du PLUi (application de la démarche « éviter – réduire – compenser ») relève les points suivants :

- 117 ha de zones à urbaniser (36 sites) investiguées : sur les 48,6 ha de zones humides avérées, 19 ha ont été reclassés en zone naturelle ;
- 55 % du territoire protégé rendu strictement non constructibles : grands massifs boisés, pelouses sèches, vallées inondables, corridors écologiques et coupures d'urbanisation ;
- Protection stricte des boisements bordant les cours d'eau (660 ha) et souple des haies (930 ha), avec mesures de compensation en cas de destruction ;
- Poursuite des efforts de réduction des surfaces constructibles : de 407 ha à l'arrêt du projet à 390 ha dans le dossier d'approbation du PLUi révisé ;
- 50 ha (7 sites) fléchés pour accueillir des centrales photovoltaïques au sol à Bouzeron, Châtenoy-le-Royal, Demigny, Fontaines, Givry, Remigny et Saint-Désert ;
- 72 emplacements réservés au bénéfice des communes pour la gestion des eaux pluviales issus de l'étude globale des ruissellements.
- Abaissement de l'horaire d'extinction nocturne des dispositifs publicitaires et d'enseigne de 23 h à 22 h en agglomération (et jusqu'à 6 heures) dans le dossier d'approbation du RLPI.

GENS DU VOYAGE

Chiffres clés

- 7 groupes de voyageurs ont été présents sur l'aire de grands passages, soit un total de 161 familles et 282 caravanes stationnées pour 60 jours de présence cumulés
- 102 personnes sont suivies dans le cadre de l'accompagnement social, soit 648 accueils physiques et 2 172 appels téléphoniques traités sur l'année

Réalisations 2022

Accompagnement social : une mission déployée au plus près des lieux de vie pour mieux agir sur les situations individuelles

Le constat déjà établi que les familles des gens du voyage traversent une phase de mutation, liée à la fois à une évolution de la structuration familiale qui privilégie un modèle mononucléaire et à une sédentarisation davantage marquée, s'est amplifié sur 2022 en stabilisant de nombreuses familles sur notre territoire.

A l'appui de ces indicateurs, il a été défini avec les familles, qui pour la plupart relèvent d'un habitat adapté, des formats et des mesures d'accompagnement à dimension familiale avec une prévalence des thématiques à visée inclusive : scolarisation, soutien à la parentalité, lutte contre l'illettrisme, promotion de l'exercice de la citoyenneté, ...

En ce qui concerne l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, les axes d'insertion ont été de plus en plus ciblés et les modalités de suivi ont été renforcées en vue de garantir une démarche proactive. Cela a permis une plus grande mobilisation des bénéficiaires, ainsi qu'une progression sensible et positive dans l'évolution de certaines situations.

Au 1^{er} janvier 2022, on dénombrait 65 bénéficiaires du RSA. Dix personnes sont sorties du dispositif dans l'année : 2 en raison d'une reconnaissance adulte handicapé, 1 accompagnée vers des droits à la retraite et 7 auto-entrepreneurs en raison de l'augmentation notable de leur chiffre d'affaires.

Par ailleurs, un travail a été engagé avec l'Education Nationale qui a permis une diminution des recours aux cours du CNED, au profit d'une scolarisation continue en établissement scolaire.

Coordination et gestion des grands passages : une intervention encadrée et désormais bien identifiée

En l'absence de dispositif de gestion de grands passages piloté par l'Etat, reconduction en 2022 de l'internalisation du dispositif de veille et de gestion des grands passages culturels saisonniers (période du 1^{er} avril au 30 septembre)

- A l'échelle interdépartementale :
 - Echanges des données sur les transits, prévisions de trajectoires et collecte des composantes des groupes.

- A l'échelle locale :
 - Mise en œuvre d'un mode opératoire désormais maîtrisé et performant avec les services du Grand Chalon et les services de l'Etat, basé sur un process précis et réactif
 - Via un état situationnel, diffusion hebdomadaire des prévisions de transits à l'ensemble des élus, services de l'Etat et acteurs du territoire concernés,
 - Présence soutenue sur sites pour encadrer les conditions de stationnement.

La médiation : un dispositif de prévention et de régulation complexe mais indispensable et performant

- Un dispositif désormais abouti, qui intervient à plusieurs niveaux, afin de :
 - Négocier en amont les conditions d'accueil pour orienter les groupes sur les espaces dédiés.
 - En cas d'échec de la médiation, encadrer le stationnement du groupe avec des garanties sur les plans sanitaires et sécuritaires.
 - Afficher une posture d'intervention constante et claire, pour garantir le recours au dialogue avec les responsables des groupes et assurer une marge de négociation possible.

Les dossiers techniques : un déploiement d'interventions conformes aux besoins du territoire

- Les opérations techniques
 - Suite à un sinistre survenu sur l'aire d'accueil de Saint-Marcel, une opération de remise aux normes de l'ensemble des équipements avec le soutien des fonds du Plan de relance a été mise en place
 - Reconduction du marché relatif à la gestion des aires d'accueil et de l'aire de grands passages, avec une attention particulière portée sur les modalités d'accompagnement des agents de terrain et sur le niveau de présence sur site du responsable territorial.
 - En vue d'améliorer les conditions d'accueil des familles, plantation d'une haie végétale côté route, aux abords de l'aire d'accueil de Chalon-sur-Saône.
- Le soutien technique aux communes
 - Identification de mesures de sécurisation pérennes et adaptées à la configuration d'un site situé sur une commune du Grand Chalon, particulièrement impacté par des présences régulières de caravanes.
 - Sur sollicitations d'élus, appuis techniques et juridiques en matière d'urbanisme et de foncier privé, et sur des questions concernant des stationnements non programmés.

Dossiers techniques

- **Aires d'accueil et aires de grands passages**
 - En vue de se conformer aux obligations inscrites dans le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, il conviendra d'examiner les scénarii envisageables pour étendre la capacité d'accueil des grands passages à 4 ha.
- **Habitat spécifique à destination des familles en situation de sédentarisation**
 - Conformément au schéma départemental et en s'appuyant sur les besoins identifiés, un travail d'identification foncière s'engage prioritairement avec les communes soumises à obligations réglementaires.
- **Mise en place d'une plateforme collaborative à l'échelle départementale**
 - En lien avec les services de l'Etat et du Département, il a été proposé la mise en place d'une plate-forme collaborative et de soutien technique à l'échelle départementale, en direction des collectivités et des opérateurs en difficulté sur la question des gens du voyage. Il s'agit d'en définir le portage et le pilotage, puis d'engager sa mise en œuvre.
- **Espace de Vie sociale**
 - Dans le cadre de la Convention territoriale globale (CTG), il est envisagé la création d'un Espace de Vie Sociale itinérant, sous agrément CAF, qui constituerait un dispositif de proximité, facilitateur d'inclusion socio-professionnelle, et dimensionné pour agir sur la globalité des questions concernant les gens du voyage : accès aux droits, scolarité, formation, emploi, santé, habitat, exercice de la citoyenneté. Le calendrier prévisionnel des étapes nécessaires à l'obtention de l'agrément par la CAF est défini, avec un démarrage effectif des missions dès janvier 2024.

Dispositifs d'accompagnement

- Avec le soutien du référent gens du voyage Education Nationale et de l'Inspection Académique, engagement d'un protocole pour activer des dispositifs facilitateurs d'intégration au sein des organisations scolaires locales : notamment création de classes passerelles pour les + 12 ans.
- Démarrage de l'action « Des livres à soi » délocalisée sur les aires d'accueil.
- Lancement d'un programme d'accompagnement à l'insertion professionnelle et de promotion de la citoyenneté pour des jeunes de + 16 ans en situation d'ancrage sur le Grand Chalon, basé sur des immersions en entreprises, un accompagnement individualisé et le recours à du tutorat.

A partir du jardin intergénérationnel localisé sur l'aire d'accueil de Saint-Marcel, il est prévu le déploiement d'actions transversales à visée :

- Préventive : en matière de santé, nutrition, activité physique, ...
- Eco-citoyenne : gestion raisonnée des ressources énergétiques et alimentaires, biodiversité, développement durable, tri sélectif, travail et environnement (traitement des déchets liés à l'activité professionnelle), ...
- Inclusive : troc de plants et partage d'expériences avec des maraichers locaux et le jardin d'insertion des Jardins du cœur, ...

Programmation de la pose d'un séparateur d'hydrocarbures sur l'aire d'accueil de Chalon-sur-Saône pour lutter contre les risques de rejets accidentels.

CONTRAT DE VILLE

Chiffres clés

- 3 territoires prioritaires : les Prés Saint-Jean, les Aubépins, et le Stade Fontaine-au-Loup.
- 4 territoires en veille active : le quartier de la Thalie à Champforgeuil, le quartier du Maupas à Chatenoy-le-Royal, le quartier du Breuil à Saint-Marcel et le quartier du Centre à Saint-Rémy.

Réalisations 2022

Le service Contrat de Ville a été renouvelé en 2022, suite au départ de 2 personnes (sur une équipe de 3 agents) et restructuré avec une organisation repensée intégrant :

- Une Coordinatrice : coordination du Contrat De Ville et axes 1 et 2 du Protocole d'Engagement renforcé et réciproque (PERR)
- Une Chargée de mission : Gestion sociale urbaine de Proximité (GSUP) / Participation des habitants / axes 3 et 4 du PERR
- Une Assistante dédiée au suivi administratif et financier (création de poste)

En outre, l'année 2022 a été intense car, le service a dû réaliser en interne, l'évaluation du contrat de ville 2015-2022 en plus de la programmation annuelle habituelle.

Programmation 2022

La programmation 2022 comprenait une programmation initiale (Bureau communautaire du 7 mars 2022) et une complémentaire (Bureau communautaire du 21 novembre 2022) avec la mobilisation de l'ensemble des crédits dédiés du Grand Chalons pour 2022, soit 111 000 €. Au total, avec les autres cofinancements de l'Etat, de la Région et de la CAF, 59 projets ont été soutenus en 2022 mobilisant un montant global de 583 967 €

Une programmation 2022 dans la continuité des orientations du PERR 2020-2022, la répartition des soutiens financiers par axes du Contrat de Ville révèle :

- **L'importance :**
 - De l'**axe 4 : 37,4 % - Participation des habitants, lien social**. Cette prédominance est une constante dans les programmations des contrats de ville. Cette année 2022 connaît également plus de projets culturels ;
 - Et de l'**axe 1 : 30,7% - Education / Prévention / soutien à la parentalité**. Cet axe permet le soutien de projets d'école, de chantiers éducatifs pour les jeunes et d'actions innovantes telles que celle portée par la Direction des Solidarités et de la Santé du Grand Chalons, « non au harcèlement dans mon collège » ;
- **La constance :**
 - Des soutiens sur l'**axe 2 : 28,8% - Développement économique / emploi**. Sur cet axe, le Contrat de ville soutient essentiellement, d'une part, des actions visant à lever les « freins à l'emploi » (mobilité, garde d'enfants, apprentissage de la langue) et d'autre part, des actions d'accompagnement à l'emploi portées par la Mission Locale ;

- **La coordination des acteurs :**

- Sur l'axe 3 : 2,9% - **Cadre de vie.** Pour 2022, le territoire n'a pas été concerné par un Programme de Rénovation Urbaine. Ainsi, peu d'actions sont développées sur cet axe.

Cependant des réunions de coordination sont menées à travers la GSUP (Gestion Sociale Urbaine de Proximité) pour l'amélioration du cadre de vie et une convention Ville-OPAC permet de soutenir des actions en fonctionnement : médiation, sécurité, chantiers jeunes... et en investissement : résidentialisation aux Prés Saint-Jean.

- **L'évaluation du Contrat de Ville du Grand Chalonnais**

En vue de la réécriture des futurs contrats de ville, pour une mise en œuvre en 2024, l'Etat a demandé, à l'ensemble des territoires, de travailler sur l'évaluation de leur contractualisation 2015-2022.

L'évaluation des données recueillies du Contrat de ville du Grand Chalonnais a été rédigée en interne et transmise à l'Etat en octobre 2022.

Pour réaliser cette évaluation, le service du Contrat de Ville a souhaité associer les services de la Ville et du Grand Chalonnais, permettant ainsi de relancer un partenariat plus étroit, déjà en interne.

Perspectives 2023

- A l'appui de l'évaluation du contrat de ville 2015-2022 et des nouvelles orientations qui seront fixées par l'Etat sur la politique de la ville, les modalités d'accompagnement des habitants des quartiers prioritaires de la ville seront redéfinies en 2023.

Prise en compte du développement durable

Soutien des actions de solidarité sociale à destination des habitants les plus démunis par le biais de subventions versées par le Grand Chalonnais aux structures suivantes :

- **Mission Locale du Chalonnais : 117 000 €**

Les missions locales accueillent, informent, orientent et accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans, en construisant avec eux leur parcours personnalisé vers l'emploi avec la mobilisation des partenaires locaux, des entreprises et la forte implication des collectivités locales.

Depuis le 1er mars 2022, date d'entrée en vigueur du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) sur le bassin chalonnais, la Mission Locale est aux côtés des jeunes éligibles (qui ne sont ni étudiants ni en formation) par un accompagnement intensif avec un conseiller binôme. En contrepartie de quoi, le jeune peut percevoir une allocation sous conditions de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activités qui lui sont faites.

Quelques chiffres clés :

- **Nombre de jeunes en 1er accueil : 1021**
- **Nombre de jeunes en accompagnement : 2509**
- **Nombre de jeunes quartiers prioritaires de la ville (QPV) en 1er accueil : 218**

- Nombre de jeunes QPV en accompagnement : 548
 - Nombre de jeunes QPV entrés en dispositif (Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi - PACEA ; Contrat Engagement Jeunes – CEJ ; Parrainage ; Psychologue) : 221
 - Nombre de jeunes QPV entrés en emploi : 205
 - Nombre de jeunes QPV entrés en formation : 67
 - Nombre de jeunes QPV entrés en service civique ou volontariat : 11
- Point Mobilité de la Régie des Quartiers de l'Ouest Chalonnais : 15 000 €

La Régie de Quartiers de l'Ouest Chalonnais est un acteur majeur de la politique de cohésion sociale et de retour à l'emploi des personnes en difficultés sur le territoire du Grand Chalon.

Elle s'appuie sur un ancrage au sein des quartiers "prioritaires" de la politique de la ville : Pagnol et Aubépins et sur une proximité avec les habitants pour développer une offre de services répondant à leurs besoins. Elle construit au-delà de son territoire des actions qui répondent à un des enjeux majeurs d'insertion sociale et professionnelle, à savoir : la mobilité.

Le « Point Mobilité » s'adresse en particulier aux personnes en insertion sociale et professionnelle en les informant et en leur proposant, tout au long de l'année, des solutions via l'utilisation des ressources locales ainsi que la location de véhicules (deux roues et voitures). La Régie des Quartiers propose également un garage solidaire « La Roue de secours » dont le fonctionnement est encadré par un mécanicien auto, et un service d'auto-école associative « C'Permis » dispensé par 2 moniteurs d'auto-école.

- Ecole de la Seconde Chance de Saône et Loire (E2C 71) : 35 000 €

L'E2C est un dispositif d'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 30 ans sans (ou avec peu) de qualification, déscolarisés depuis plus d'un an et ou demandeur d'emploi à l'entrée en formation.

Instrument de lutte contre l'exclusion par l'éducation, l'E2C encourage la valorisation de l'expérience, la reconnaissance des compétences acquises, l'orientation vers les métiers en tension, la mobilité et l'accès à l'emploi.

Située dans les locaux de l'AFPA à Montceau-les-Mines, l'E2C 71 a également une seconde implantation à Chalon-sur-Saône, 15 rue de l'Alma.

Les jeunes qui y sont accueillis, très souvent orientés par la Mission Locale, issus pour certains des 3 quartiers prioritaires politique de la ville, ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle et sont rémunérés. Ils entreprennent un parcours de formation qualifiante dont l'objectif à terme est une sortie positive sous la forme d'un contrat en alternance, d'un contrat de travail aidé, d'un CDD, voire d'un CDI. Les entreprises du bassin chalonais et au-delà, de la TPE aux grands groupes, sont au cœur du dispositif et accueillent en leur sein, le temps d'un stage découverte ou plus approfondi, les jeunes de l'E2C pour confirmer leur projet professionnel.

Quelques chiffres clés :

- Nombre de stagiaires chalonais inscrits / accompagnés : 74
- Nombre de stagiaires issus des QPV : 17

- Ecole de Production : 30 000 €.

L'association EDPC est le fruit d'une collaboration entre EDF et l'UIMM71. L'école de production orientée dans le domaine de l'usinage, s'adresse à des jeunes de 15 à 18 ans en situation de décrochage scolaire et les prépare aux diplômes du CAP et du BAC professionnel, en partenariat avec le CFAI, et au métier d'usineur.

Les jeunes préparent en 2 ans le CAP et peuvent poursuivre jusqu'au BAC Pro par 2 années supplémentaires.

Les deux premières années se déroulent à l'école avec la pédagogie de « faire pour apprendre » ; les jeunes produisent des pièces pour des clients de l'Ecole de Production, et, à l'appui de ces travaux pratiques (2/3 temps), une remise à niveau des savoirs de base est effectuée (1/3 temps).

Depuis septembre 2020, les étudiants peuvent poursuivre leur cursus en BAC Pro sous le statut d'apprentis et de bénéficiaire de la rémunération associée.

L'école de production, labellisée FNEP (Fédération nationale de l'enseignement privé) accueille ainsi des élèves sur deux sessions de CAP (1ère année et 2ème année) avec un objectif de 15 élèves par promotion soit environ 30 élèves.

Lors de la rentrée scolaire 2022-2023, ce sont 12 élèves qui ont intégré la première année de CAP et 14 élèves (dont 2 filles) qui poursuivent en seconde année.

- « L'Outil en Main » du Grand Chalon : 8 000 €

Cette association vise à initier des enfants de 9 à 15 ans aux gestes des métiers manuels par des artisans retraités bénévoles. Intergénérationnel

Tous les mercredis (en période scolaire), de 14h30 à 17h, une vingtaine de bénévoles assurent l'encadrement des ateliers dans le bâtiment central annexe de l'ancien centre de loisirs de la Loyère, 9 rue du Château à Fragnes-la Loyère.

13 ateliers sont encadrés par 20 bénévoles :

Forge / Electricité / Mécanique auto / Mosaïque / Photographie / couture / Menuiserie / Soudure (sculpture sur métaux) / Vitrail / Peinture / Cuisine / Bobinage électrique / vitrage

La capacité d'accueil totale au vu de la capacité d'accueil de chaque atelier a été fixée par l'association à 25 enfants.

L'Association organise une fois par an une journée portes-ouvertes (en juin) pour mieux se faire connaître des grands chalonnais et est également présente au Forum des Associations (en septembre).

A ce jour, ce sont 18 enfants qui sont inscrits aux ateliers de l'Outil en Main.

INCLUSION NUMERIQUE

Chiffres clés

- **423 actions réalisées** ;
 - 237 ateliers collectifs
 - 186 permanences individuelles
- **1.422 personnes accompagnées**
 - 1.116 en collectif
 - 306 en individuel
- **29 communes concernées** sur les 6 bassins de vie.

Réalisations 2022

- « **Faciliter l'accès de tous les Grand Chalonnais au numérique** » est La 4^{ème} orientation de la thématique « Développement solidaire du territoire » du Projet de Territoire 2021-2026
- La Feuille de route de l'inclusion numérique a été adoptée en Conseil Communautaire le 22 février 2022. Elle est composée de 10 fiches « action »
- Cette thématique rejoint plusieurs politiques publiques portées par le Grand Chalon dans une logique d'accès aux droits, d'insertion sociale et professionnelle, de lutte contre l'exclusion de certaines populations et d'autonomie des citoyens.
- 5 Conseillers numériques France Service ont été recrutés pour 2 ans dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt du plan de relance de l'Etat.
- Il s'agit d'un dispositif itinérant de proximité visant à compléter et à renforcer l'offre de services existante.
Chaque conseiller numérique, référent d'un bassin de vie, se déplace et intervient sur l'ensemble du territoire en lien avec l' élu référent au numérique des communes et les structures partenaires.

Démarche de co-construction et coopération avec les communes :

- Identification de 46 élus référents au numérique
- 3 comités opérationnels déjà réunis (décembre 2021, juin 2022 et janvier 2023) pour mettre en œuvre la feuille de route.

Structuration et animation du réseau de partenaires de l'inclusion numérique

- Identification de 50 structures, très diverses (Etat, CD71, Structures d'insertion, associations caritatives, partenaires privés)
- 1^{ère} réunion de constitution du Comité Consultatif : 15 décembre 2022
- Objectif : faciliter l'interconnaissance des acteurs pour favoriser l'orientation la plus adaptée des publics

Actions des conseillers numériques

- Principes d'intervention selon plusieurs axes :
 - Cycles de 10 ateliers collectifs, pour mener à l'autonomie numérique les « grands débutants » (8 participants) ;
 - Permanences individuelles, pour accompagner ponctuellement sur une démarche ou une situation de blocage ;
 - Participation à des événements ponctuels et soirées de sensibilisation.
- Information et inscription des habitants à l'initiative des mairies ou des structures concernées
- 59% du public accompagné en 2022 était âgé de plus de 60 ans ; 14% entre 18 et 60 ans et 12% moins de 18 ans.
- Les 2 thèmes principalement abordés dans les accompagnements ont été la prise en main du matériel et la gestion des contenus numériques.
- Plus de 90% de retours positifs des enquêtes de satisfaction auprès des participants.

Perspectives 2023

- Poursuite de la démarche de co-construction avec les communes : sur la base des échanges collectifs du 3ème Comité opérationnel, les communes impliquées ont validé :
 - L'Ajustement des modalités d'interventions des Conseillers numériques :
 - Organisation de mini-cycles de 3 ateliers
 - Réduction du nombre de participants par ateliers (de 8 à 5)
 - Redistribution géographique des lieux de rendez-vous individuels
 - Participation à des événements thématiques ponctuels
 - Le Planning d'interventions par bassin de vie :
 - 304 actions proposées de février à juillet 2023 :
 - 151 ateliers collectifs
 - 153 rendez-vous individuels
 - 28 communes participantes
- Poursuite de la structuration et de l'animation du réseau de partenaires de l'inclusion numérique, en coordination avec le Département de Saône-et-Loire :
 - Constitution de 2 groupes de travail thématiques :
 - Communication entre partenaires du réseau
 - Sensibilisation à la cyber malveillance
 - 3 réunions programmées d'ici juillet 2023 (maintien de la dynamique de réseau)
- Evaluation de la première année du dispositif : étude d'impact sur la base d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, et propositions d'ajustements éventuels du dispositif.
- Diversifier le public accompagné, notamment via le réseau de partenaires et en lien avec le Conseil Départemental et développer la communication pour attirer un maximum de public vers les offres de services existantes.

Prise en compte du développement durable

L'engagement du Grand Chalon en faveur de l'inclusion numérique de ses habitants s'inscrit dans la transversalité de ses missions de Cohésion Sociale, de Développement Numérique.

L'objet même de cette politique publique vise à réduire la fragilité numérique sur l'ensemble du territoire. En ce sens, elle constitue, en soi, une démarche de développement durable.

TRANSPORTS URBAINS - MOBILITE

Chiffres clés

Transports urbains

- Recettes commerciales : 1 231 022 €
- 3 263 244 voyages réalisés sur le réseau Zoom selon les validations billettique (+14 % par rapport à 2021)
- 2 707 016 kilomètres réalisés sur le réseau Zoom, répartis comme suit :
 - 1 237 940 kilomètres STAC
 - 1 469 078 kilomètres sous-traitants
- 8 351 cartes Grand aiR' distribuées (-2 % par rapport à 2021),
- 2 062 cartes Grand aiR'+ distribuées, (+ 1% par rapport à 2021),
- Pixel : 33 043 prises en charge (soit + 18% par rapport à 2021)
 - Au 1^{er} janvier 2022 : 253
 - Au 31 décembre 2022 : 319
- Application YVON
 - Téléchargements : 13 364, soit + 53 % (par rapport à 2021),
 - Inscriptions : 2 000, soit + 22 % (par rapport à 2021),
 - Annonces : 969, soit + 10 % (par rapport à 2021),

Mobilité

- 34 575 tonnes de CO² économisées depuis 2017 grâce aux 178 220 km parcourus par les agents de la collectivité utilisant des vélos et des trottinettes.
- 1 500 vélos à assistance électrique achetés avec la prime à l'achat de VAE du Grand Chalons, entre 2018 et 2021.
- 23 km de voies cyclables réalisées dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable, depuis 2019.
- 275 places de stationnement vélo mises en place depuis 2014.

Réalisations 2022

Transports urbains

- Acquisition des locaux de la maison du vélo.
- Acquisition de 150 VAE
- Acquisition de 2 autobus standard
- Acquisition d'1 minibus UFR (Utilisateurs de fauteuils roulants)

Mobilité

- **Encouragements à la pratique du vélo**
 - **Equipement de sites et d'agents depuis 2017 :**
 - 69 VAE mis à disposition d'agents pour les trajets domicile/travail
 - 24 services disposant de VAE pour les déplacements professionnels
 - 46 trottinettes électriques dont 32 pour les trajets domicile/travail
 - **194 agents participants** au Challenge de la Mobilité organisé par la Région Bourgogne Franche-Comté en 2022.

- **Exemplarité de l'administration :**
 - 34 575 tonnes de CO² économisées de 2017 à 2022 grâce aux 178 220 km parcourus.
- **Manifestations grand public : 19 événements et manifestations dont :**
 - Festi Nature, 17 et 18 juin 2022 à Saint Marcel : 60 personnes
 - Journées de sensibilisation à l'usage de la trottinette électrique : 300 élèves, 34 agents de la collectivité et 65 habitants.
 - Chalon se bouge, journée d'animation interne à la collectivité : 20 agents
 - Bourse aux vélos avec Vélo Sport Chalonnais : 51 vélos marqués par un Bicycode.
- **Manifestations en interne :**
 - 194 agents participants au Challenge de la Mobilité organisé par la Région BFC en 2022.
- **Aménagements structurels**
 - **Déploiement du Schéma Directeur Cyclable :**
 - Jalonnement et marquage du Chemin des Savelles 2 et du Pont de Bourgogne : 1,61 km, 134 640 € TTC.
 - Jalonnement et création d'une traversée Avenue des Charreaux : 0,45 km, 12 475 € TTC.
 - Amélioration de la jonction Herriot – Kennedy : 0,1 km, 10 310 € TTC.
 - Signalisation de l'avenue Jean Jaurès : 0,415 km jalonné, 5 378 € TTC.
 - Remplacement de la passerelle sur la Corne : 0,04 km, 614 676 € TTC.
 - Création d'une liaison Sevrey-Lux : 2,196 km, 8 391 € TTC.
 - Marquage Gare-ZAC Sud-Est : 2,165 km, 3 532 € TTC.
 - **Aide aux communes via la subvention « label PDU »**
 - Soutien à deux projets dans les communes de St Rémy et de Châtenoy-le Royal pour l'année 2022 :
 - Saint-Rémy : 8 097.03 € HT.
 - Châtenoy le Royal : 7 210.64 € HT.
 Soit un total de 15 307.67 € HT.
 - **Financement de jalonnement :**
 - Mise en place de jalonnement à Fontaines en 2022 : 1 596,53 € HT
 - **Etudes liées au Schéma Directeur Cyclable :**
 - Voie verte canal du Centre : 16 462,77 € HT.
 - Avenue de Paris : 6 636 € HT.
- **Amélioration des équipements et services**
 - En 2022, 30 places de stationnement vélo ont été réalisées, pour un budget de 5 047 € HT. Depuis 2014, ce sont 275 places de stationnement qui ont été créées (36 900 € HT).

- Compteurs de vélos : 365 276 passages enregistrés en 2022 (244 101 passages enregistrés en 2021)
- Achat d'un fauteuil « Josette », mis à disposition d'une association.
- **Covoiturage**
 - Aménagement d'une aire de covoiturage à proximité du futur 1/2 diffuseur autoroutier Nord (310 000 € HT)
- **Ressources Humaines :**
 - Recrutement d'une chargée de projets et études mobilités

Perspectives 2023

Transports urbains

- Acquisition de 2 autobus standards électriques.
- Ouverture de la Maison du Vélo
- Acquisition de 150 VAE supplémentaires pour la Maison du Vélo.
- Renouvellement de la DSP transport
- Lancement d'une MOE pour l'adaptation du dépôt bus répondant aux enjeux de transition énergétique

Mobilité

- Schéma Directeur Cyclable et aménagements structurants :
 - Finalisation et inauguration du quai Bellevue et de la passerelle de la Corne.
 - Travaux et inauguration de l'aménagement cyclable Gare-ZA sud-est – rue Cassin.
 - Travaux Châtenoy-Dracy (route d'Autun, Tuilerie, Cruzille).
 - Etude de maîtrise d'œuvre de la voie verte « Canal du Centre ».
 - Pré-étude et programme de la liaison Lux-Marnay par les bords de Saône.
 - Finalisation du marquage sur l'avenue des Charreaux (Chalon).
 - Etudes d'aménagement cyclable sur routes départementales (avenue de Paris-RD318, route de Demigny-RD19, Californie-RD906).
 - Quais de Saône : création d'une piste cyclable bidirectionnelle Californie/Pont des Dombes.
- Entretien des voies cyclables :
 - Elaboration de conventions avec les Communes concernées par les aménagements du SDC
- Stationnements vélo :
 - Déploiement des abris sécurisés avec l'expérimentation d'un abri.
 - Création de nouveaux stationnements courte durée.
- Communication et sensibilisation :
 - Mise à jour de la carte et impression.
 - Participation aux événements de sensibilisation aux modes actifs.

- Action de sensibilisation auprès des élèves et du grand public à l'usage de la trottinette électrique
- Modification de l'application des mobilités Yvon
- Animation et participation au Challenge de la mobilité 2023

- Soutien :
 - Maintien du dispositif « Label PDU »
 - Soutien du « Point Mobilité »
 - Achat d'un deuxième fauteuil « Josette », mis à disposition d'une association.

- Autopartage :
 - Déploiement de 3 stations d'autopartage et lancement d'une plateforme de gestion.

Prise en compte du développement durable

Les actions mises en œuvre par le Grand Chalon ont pour objet de contribuer à la baisse des émissions de CO2 sur le territoire :

- Soutien à la pratique du vélo par l'aménagement et la création de voies cyclables et de stationnement adapté, libre accès du matériel d'entretien et des opérations de sensibilisations.

SOLIDARITÉS

Chiffres clés

Accueil de jour

- 317 bénéficiaires dont 51 femmes et 266 hommes (soit +35 % par rapport à 2021)

Epicerie Sociale

- 559 familles ont eu accès à l'Epicerie en 2022, soit 1 561 personnes (en 2021, 527 familles distinctes et 1 571 personnes).
- 645 demandes d'accès ont été examinées en 2022 pour 600 acceptées, soit 93% de recevabilité (en 2021, 619 demandes et 580 acceptés).

Aide alimentaire d'urgence

- 5 196 repas ont été distribués dont :
 - 9 84 repas par les Restos du Cœur pour 74 familles
 - 1 506 repas par la FACE
 - 1 986 repas par le Secours Populaire pour 125 familles
 - 720 repas par l'Epicerie sociale pour 43 familles

Réalisations 2022

Accueil de jour

Les missions de l'Accueil de jour restent inchangées et recouvrent l'accueil et l'accompagnement de bénéficiaires majoritairement sans résidence stable. L'association Sauvegarde 71 en est la gestionnaire dans le cadre d'un marché. Par la mise en œuvre de prestations de première nécessité, elle organise la mise à l'abri des personnes et leur propose un accompagnement social se basant sur l'évaluation de leur situation.

Une augmentation de la fréquentation de 93,6 % est constatée, expliquée en partie par l'évolution du cahier des charges impliquant une ouverture élargie au samedi jusqu'à 14 heures et une heure quotidienne supplémentaire. Cette tendance à la hausse n'est visible que sur notre territoire, les autres structures d'accueil de Saône-et-Loire font mention d'une stabilité de leur niveau d'activité. Par conséquent, cette augmentation de 93,6 % représente : 6 818 passages sur l'année 2022 (3 522 en 2021) et une moyenne de 568 passages par mois (293 en 2021).

- 178 nouvelles personnes ont été accueillies en 2022, ce qui constitue un taux de renouvellement de 56 %.
- Prestations alimentaires : 3 737 petits déjeuners ont été servis (1 971 en 2021) et 3 391 déjeuners (1 271 en 2021).
- Le nombre de personnes entre 18 et 25 ans a augmenté par rapport à 2021. En revanche, si la part des 26/40 ans est la plus représentée, celle des 41/55 ans reste élevée.

Origine géographique :

- Chalonnais : 42 %, en hausse par rapport à 2021
- Grand Chalonnais : 2,5 %, en baisse par rapport à 2021
- Département S&L : 19,9 %, en hausse par rapport à 2021
- Hors Département : 35,6 %, en baisse par rapport à 2021

Prévention du surendettement

- L'association CRESUS apporte un soutien individualisé afin de prévenir les situations de surendettement. L'expertise de cette association constitue une ressource importante pour les travailleurs sociaux en termes de conseil, et l'étude des dossiers confiés à l'association permet une sécurisation des trajectoires des personnes en situation de surendettement.
 - La convention 2022 entre le Grand Chalon et CRESUS prévoit la prise en charge de 49 situations ; l'orientation provient majoritairement du CCAS de Chalon-sur-Saône.
 - Les demandeurs sont pour 30 % des personnes retraitées (25 % en 2021).
 - Il est à noter que 70 % des instructions concernent des personnes seules (70 % en 2021).

Aide alimentaire d'urgence

- L'organisation de l'aide alimentaire d'urgence est coordonnée par le Grand Chalon. Elle repose sur trois associations du territoire (Restos du Cœur, la FACE, Secours Populaire) et sur un dispositif du Grand Chalon (l'Épicerie sociale) pour la distribution des colis alimentaires. Cette organisation permet d'effectuer la distribution tous les jours de la semaine, selon des critères uniformisés.

Cette coordination est reconnue comme étant une plus-value sur notre territoire par les différents opérateurs, prescripteurs et financeur (DDETS).

Portrait social du Grand Chalon

- Le cabinet d'études COMPAS a réalisé, pour la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon, un diagnostic des besoins sociaux du territoire et une analyse approfondie des thématiques du « Handicap » et des « Jeunes 16-25 ans ».
Objectifs :
 - Envisager les politiques publiques à mettre en place ;
 - Construire un outil communautaire d'observation sociale dans le cadre des compétences exercées par le Grand Chalon.

Épicerie Sociale

Fréquentation du libre-service et approvisionnement

- 6 059 paniers ont été vendus correspondant à 17 716 personnes nourries en cumulé pour 56 121 € de recettes, soit un prix moyen du panier de 9 € (en 2021, 5 766 paniers avec un prix moyen de 8,44 €).
- Origine géographique des demandes : 66% des demandes concernent des chalonnais (65% en 2021), 23% des habitants de la première couronne (29% en 2021) et 11% des habitants de la 2e couronne (6% en 2021).
- La Banque Alimentaire de Bourgogne a livré 133 tonnes de produits alimentaires (144 en 2021) pour une participation solidaire de 19 centimes par kg plus un 1/3 de ce montant pour la participation au transport.
- La collecte FACE/Grand Chalon a eu lieu le 9 avril 2022 : 50% de la collecte totale soit 1,7 tonnes de marchandises ont été attribuées à l'Épicerie, contre 2,5 tonnes en 2021. Des bénéficiaires de l'Épicerie ont participé à l'organisation de cette collecte.

- L'Épicerie a engagé une recherche active de donateurs. En 2022, elle a reçu des dons réguliers de plusieurs fournisseurs, avec lesquels une convention a été établie :
 - Le magasin Biocoop de Chatenoy-le-Royal, qui a également organisé une collecte en faveur de l'Épicerie les 10 et 11 juin 2022, permettant de récolter 140 kg ;
 - La biscuiterie Bouvard de Dole ;
 - La boulangerie de Saint-Martin-en Bresse.

Accompagnements individuels

- 366 entretiens sociaux individuels ont été menés au cours de l'année 2022, qui recouvrent :
 - Les entretiens de premier accueil et les entretiens de fin d'accès pour chaque personne bénéficiaire ;
 - Les entretiens intermédiaires, si la situation du bénéficiaire nécessite un suivi particulier un accompagnement dans les démarches d'accès aux droits, l'orientation vers un autre dispositif, ... ;
 - Les demandes faites pour les étudiants (11 en 2022) ;
 - Les demandes de renouvellement, si aucun accompagnement n'existe par ailleurs et si un lien s'est créé au cours de l'accès (13 en 2022).

Animations et actions collectives

En 2022, 40 activités ont été proposées, qui ont touché 268 participants.

- Parentalité :
 - Des ateliers ludiques avec une diététicienne/sophrologue sur le rythme des repas, la juste quantité et les émotions liées à l'alimentation, en partenariat avec le relais Les Enfants de Marguerite,
 - Des temps de partage autour des jeux de société, du conte et des activités créatives,
 - Une journée festive en décembre avec un repas préparé par les bénéficiaires.
- Développement durable :
 - Des ateliers cuisine sur le « fait maison », les écogestes du quotidien, le tri des déchets, en partenariat avec la Direction du développement durable et mobilités ;
 - La découverte de l'atelier A2mains géré par la régie de quartier Ouest Chalonnais, qui recycle le carton dans la fabrication de meubles et d'objets.

L'antenne chalonnaise d'UFC Que choisir a réalisé un atelier d'information et d'éducation des consommateurs sur la thématique « Pièges et arnaques ».

Des bénéficiaires et anciens bénéficiaires de l'Épicerie se sont impliqués dans l'animation de certains ateliers, en fonction de leurs compétences et savoir-faire (soins du visage, ateliers crêpes et sorbets, ateliers créatifs parents/enfants...).

Dispositifs Santé

- **Schéma directeur pour le renforcement des soins de proximité et de lutte contre la désertification médicale, dans le cadre du Contrat Local de Santé :**
 - Poursuite de la promotion du territoire auprès des professionnels de santé, via l'annonceur national Annonces médicales et le réseau local de professionnels. L'accompagnement individualisé mis en œuvre a permis de nouvelles installations :
 - De médecins généralistes : 2 à Chalon-sur-Saône et 1 à Fontaines
 - De psychologues : 2 à Chalon-sur-Saône et 1 à Fragnes-la-Loyère

- De sage-femme : 1 sur le multi-site Gergy / Verdun-sur-le-Doubs
- De diabétologue : 1 à Châtenoy-le-Royal
- Accompagnement des communes et Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) :
 - Accompagnement et financement de 83 900 € pour l'extension de la MSP de Fragnes-la-Loyère
 - Accompagnement et financement de 100 000 € pour l'extension du Centre de santé départemental de Chalon-sur-Saône
- **L'Atelier Santé Ville, développé sur le territoire Politique de la Ville**

Elaboration et animation d'un programme d'actions mettant en valeur les thématiques de prévention / promotion de la santé et les comportements favorables à la santé globale des personnes habitant dans les quartiers « Politique de la ville » (QPV) :

- Programme « Lutte contre le harcèlement scolaire » du 12 au 15 avril 2022 et du 7 au 10 novembre 2022, 1 800 personnes touchées dont 350 issues des QPV :
 - Spectacle-débat organisé 12 fois sur la thématique du harcèlement scolaire auprès des élèves de CM2 et 5ème des collèges QPV et territoires de veille, des familles ainsi que des jeunes en structures d'insertion et leurs encadrants
 - Temps de formation et d'information à destination des encadrants des jeunes de 10 à 15 ans
- Interventions auprès de 1 300 élèves (temps scolaire et hors scolaire) et de leurs familles sur différentes thématiques (nutrition, sexualité...)
- « En forme dans mon quartier » a touché 500 personnes au total :
 - Gestes de 1er secours (sessions PSC1 à destination de jeunes en insertion professionnelle)
 - Temps de détente et bien-être pour des salariés en réinsertion professionnelle
 - Temps de dépistages

Des programmes et actions en matière de santé publique

Les équipes du service Santé Handicap du Grand Chalon ont été fortement mobilisées dans le cadre de la lutte contre le COVID 19, notamment en ce qui concerne la mise en place et le fonctionnement d'un centre de vaccination à Chalon-sur-Saône et de plusieurs centres de dépistages. Les restrictions liées à l'accueil du public et l'organisation de manifestations en groupe n'auront pas permis de proposer l'ensemble des programmes d'actions.

- **Santé mentale et psychique**
 - Conseil Local en Santé mentale (CLSM)
 - Signature d'une nouvelle convention de partenariat 2021-2026 entre les 11 signataires
 - Réalisation des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) 2022 qui a touché environ 300 personnes, avec 7 communes engagées sur cette édition.
 - Point Ecoute : 230 personnes reçues pour 450 rendez-vous, soit une activité en forte hausse.

- **Dépistages et sensibilisation aux dépistages**

- Octobre rose : participation de 29 communes, 5 associations de soutien aux personnes atteintes de cancers et 6 établissements scolaires et centre de formation. Ateliers de sensibilisation à l'autopalpation auprès de 132 personnes.
- Dépistage des cancers féminins lors d'une journée à l'Espace Santé Prévention en collaboration avec la CPAM 71, 56 participantes, présence de plusieurs partenaires :
- Gym Activ' : séances d'activités physiques adaptées pour les personnes atteintes de cancer, 28 participants sur 2 sessions.
- Tests audibilité : 74 enfants concernés sur 7 structures Petite Enfance différentes

- **Education aux sexualités**

- Interventions dans les classes de CM2 sur la thématique « Education à la sexualité et égalité filles/garçons » pour 12 classes, soit 300 élèves sur l'année scolaire.

- **Nutrition et activités physiques**

- Développement d'une dynamique partenariale et d'un soutien aux projets des partenaires locaux via le « Groupe ressources Nutrition » qui compte environ 200 partenaires.
- « Les Rendez-vous nutrition » : sensibilisation grand public et publics spécifiques (handicap, précarité...) aux objectifs du Programme National Nutrition Santé (PNNS) via différentes actions, temps forts, ateliers, environ 1 200 participations
- « Je mange, je bouge », programme d'appui au Parcours Educatif de Santé : sur le volet scolaire, 2 241 enfants touchés ; sur le volet périscolaire, environ 80 encadrants ont participé à des ateliers de sensibilisation
- « Nutrition et Petite enfance » : programme d'actions contribuant à la prévention du surpoids dès le plus jeune âge dans 20 structures d'accueil
- « Le Grand Chalon bouge pour sa santé » : programmes de Sport-Santé composés de séances d'activité physique adaptée et de temps de sensibilisation à l'alimentation, pour 146 bénéficiaires sur 34 semaines
- Sensibilisation à l'alimentation, pour 181 bénéficiaires sur 34 semaines

- **Gestes de 1^{er} secours**

- 3 sessions de formation PSC1 « grand public » pour 26 personnes
- 6 sessions de formation PSC1 pour 60 personnes en service civique
- 6 formations SST délivrées en interne auprès des agents de la collectivité

- **Parcours Educatifs en Santé (PES)**

- Le PES est à destination des enfants scolarisés du Grand Chalon (en partenariat avec l'Education nationale). En 2022 il a concerné environ 3 900 enfants sur différents thèmes :
 - Apprendre à porter secours (CM1-CM2) : 375 élèves, 15 séances

- Hygiène buccodentaire (GS à CP) : 400 élèves, 16 séances dont programme spécifique « Mt'dents » de la CPAM
 - Nutrition (TPS au CM2) : 2 241 élèves, 105 classes,
 - Education à la sexualité (CM2) : 216 élèves, 11 classes,
 - Classe flexible/active : 5 classes aménagées au bénéfice de 100 enfants
 - Educap City : 55 équipes d'élèves de 6ème sur un rallye citoyen d'une journée, soit 600 élèves qui ont bénéficié d'un repas zéro déchet et fait maison
- Viennent compléter ce programme :
- Des séances de sensibilisation aux compétences psychosociales à destination des enseignants (TPS au CM2) : 18 enseignants sur 2 séances
 - La création et la diffusion d'un livret destiné aux enfants et leurs familles, présentant les bonnes habitudes à adopter chaque jour pour rester en bonne santé
 - Des temps d'échanges sur le volet périscolaire autour de différentes thématiques : 85 personnes sensibilisées issues de 23 communes du Grand Chalon

Des actions en matière de solidarité et handicap

- En 2022, le Grand Chalon et ses partenaires ont mis en place des événements autour de l'autisme : une conférence à Saint-Léger-sur-Dheune (50 participants) et une journée thématique à Chatenoy-le-Royal (150 participants)
- Accessibilité : les accueils téléphoniques du Grand Chalon et de la Ville de Chalon-sur-Saône ont été rendus accessibles aux personnes sourdes et malentendantes ; environ 80 agents d'accueil issus des différents services ont bénéficié d'un temps de sensibilisation à la culture sourde.
Pour l'année 2022, 17 dossiers de places PMR ont été instruits.
- Carnaval pour tous : pour la 6^{ème} année, cette action mise en place à l'initiative de forains a bénéficié à 120 personnes en situation de handicap et à des éducateurs (issus de cinq structures ou associations différentes) qui ont pu accéder à la fête foraine de Chalon-sur-Saône gratuitement.
- Festival Chalon dans la Rue : les bénévoles du festival ont été formés à l'accueil des personnes en situation de handicap, avec l'accompagnement du référent handicap du Grand Chalon.
- Actions en direction des aidants :
 - Programme trimestriel déployé sur plusieurs communes du territoire : en 2022 les ateliers ont touchés 35 aidants, 45 séances différentes ont été proposées (sophrologie, Qi Gong, groupe de parole, musicothérapie, atelier cuisine, ludothèque,...) pour 256 participations au total.
 - Journée nationale des Aidants à Saint-Rémy : un spectacle puis un temps d'échange étaient programmés qui ont rassemblé 138 spectateurs, les partenaires étaient présents sur 22 stands.
 - Permanence hebdomadaire du Réseau des Aidants 71 à l'Espace Santé Prévention.

Projet de territoire

- En 2022, des réunions dans les 6 zones PLUI du Grand Chalon ont permis de rencontrer les élus des communes afin de finaliser les axes du schéma directeur en santé, qui s'inscrit dans le Projet de territoire 2021-2026.

Partenariat avec la Maison Locale de l'Autonomie (MLA)

- Depuis 2014, le Grand Chalons s'est engagé à soutenir la dynamique de développement de la Maison Locale de l'Autonomie (MLA) du Département de Saône-et-Loire, par le versement d'une aide au fonctionnement et la mise à disposition de deux agents.
 - En 2022, la MLA a reçu 6 300 usagers en accueil physique et 11 645 usagers en accueil téléphonique.
 - On dénombre 1 135 bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) à domicile en 2022 sur le Grand Chalons (1 149 en 2021), soit 9,2% des personnes de plus de 75 ans sur l'agglomération.
 - La prestation de prise en charge par l'APA à domicile des heures prestataires a augmenté au 1^{er} janvier 2022, passant de 20,50 € à 23 €.
 - On compte 1 327 bénéficiaires de la PCH (prestation de compensation du handicap) en 2022 sur le Territoire d'action sociale de Chalons/Louhans (1 197 en 2021).
 - Sur la mission d'évaluation, on comptabilise 1 002 visites à domicile APA, 761 révisions APA sans visite, 282 visites à domicile PCH, 96 évaluations téléphoniques PCH.

Perspectives 2023

Accueil de jour

L'Accueil de jour est reconnu comme un dispositif de veille sociale important sur notre territoire. Les enjeux de l'année 2023 sont notamment :

- D'inscrire le fonctionnement de la structure dans l'évolution de l'organisation des dispositifs AHI (Accueil, Hébergement, Insertion), en participant aux différents groupes de travail initiés notamment par la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ;
- De rationaliser le fonctionnement au vu de la nette progression de l'activité, tant dans l'adaptation des locaux que dans les modalités de fonctionnement, dans une perspective d'amélioration des conditions d'accueil.

Prévention du surendettement

- L'objectif est d'améliorer la communication de manière à :
 - Favoriser les orientations de la part des communes du Grand Chalons,
 - Amener les Grand Chalonnais concernés par cette thématique à solliciter un rendez-vous de manière autonome.
- L'association CRESUS développe un nouveau logiciel permettant une lecture instantanée de l'évolution des situations en cours, à l'usage des prescripteurs. Sa mise en œuvre est prévue pour 2023.
- Il est également prévu de faire évoluer le dispositif en permettant le traitement de 10 situations supplémentaires, soit 59 au total.

Aide alimentaire d'urgence

- Maintenir la bonne dynamique de travail entre les associations et le Grand Chalon
- Communiquer auprès des instructeurs pour ajuster les orientations dans le respect des règles établies par le dispositif
- Valoriser une nouvelle fois l'action auprès des services de la DDETS

Portrait social du Grand Chalon

- Mettre en place la « Lettre d'information de l'Observatoire »
- Rendre opérationnelles les premières orientations de l'analyse des besoins sociaux

Epicerie Sociale

- Ecrire le nouveau projet social de l'Epicerie
- Mieux se faire connaître sur le territoire du Grand Chalon :
 - En allant à la rencontre des maires,
 - En organisant des portes ouvertes à l'Epicerie,
 - En proposant des ateliers collectifs dans les communes de la 2ème couronne.
- Poursuivre les actions avec UFC Que choisir pour mieux informer les consommateurs
- Travailler autour d'un projet parents/enfants sur les bienfaits de l'activité physique

Santé et Handicap

- Contrat Local de Santé : négociation, rédaction et signature de ce document contractuel pour une nouvelle période de 5 ans
- Atelier Santé Ville : relance d'une dynamique partenariale avec les acteurs des quartiers suite à l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice ASV au sein du service
- Schéma directeur en santé : poursuite des aides et accompagnements proposés dans le cadre de ce schéma
- Politique nutritionnelle et activités physiques :
 - Dans le cadre de l'appel à projet « Osons la santé environnementale » porté par l'Ademe, la Région, la DREAL et l'ARS, lancement d'un projet de création et d'animation d'espaces comestibles sur le territoire du Grand Chalon
 - Dans le cadre du projet « Maison Sport-Santé » développé avec la direction des Sports et récemment labellisé, le service Santé et Handicap va renforcer ses actions, communiquer et mettre en place un travail partenarial
- Handicap :
 - Développement du Facile à Lire et à Comprendre (FALC) au sein de la collectivité de façon à avoir des documents de communication compréhensibles par tous
 - Sensibilisation au handicap dans les écoles, dans le cadre du parcours citoyen
 - Création d'un événement réunissant le handicap, le sport et le monde économique

- Harcèlement : organisation de plusieurs actions partenariales comme le « Elan School Games » et un « Ciné débat » auprès des élèves de CM2, une semaine dédiée pour les élèves de 5ème, la déclinaison du programme pHARe (plan de prévention du harcèlement) dans les établissements scolaires, l'organisation de temps de formation auprès des encadrants, ...
- Forum « Secours et santé » : les 28 et 29 avril 2023 pour la 3ème édition

Prise en compte du développement durable

Le Service Social travaille dans le sens du renfort du lien social et de la réduction des inégalités.

Le fonctionnement de l'Épicerie sociale s'appuie sur la lutte anti-gaspillage, puisque la Banque Alimentaire livre chaque jour des produits à date de péremption courte. Certains donateurs proposent des produits de la veille encore consommables (pains) ou à la date du jour (Biocoop). Deux fois par semaine, des particuliers viennent récupérer des produits périmés de la veille pour leurs animaux domestiques.

En outre, l'Épicerie sociale mène un travail sur le tri, les écogestes et les actions d'information avec la Direction du Développement durable du Grand Chalon, qui sera poursuivi en 2023.

Les actions menées par le service Santé et Handicap contribuent en premier lieu à l'épanouissent des êtres humains en favorisant l'accès à la santé.

Elles développent également des valeurs de cohésion sociale et de solidarité, en particulier dans les domaines du handicap et de la santé mentale et psychique.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Chiffres clés

• Investissements

- Eau potable : 2 980 534,79 € HT
- Assainissement : 7 270 988,70 € HT
- Eaux pluviales : 519 107,87 € TTC

Montant des subventions perçues : 1 889 726 €, dont :

- De l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse :
 - o Eau potable : 3 996 €
 - o Assainissement : 1 686 480 €
 - o Eaux pluviales : 7 250 €
- Du Département :
 - o Assainissement : 192 000 €

• Service d'eau potable et d'assainissement en régie communautaire

- Abonnés stables : 12 829 en 2022 avec moins de résiliations (875) et de nouvelles souscriptions d'abonnements
- Volumes d'eau facturés : 1, 547 million de m³ contre 1,47 million de m³, soit une augmentation de 5,24%, alors que l'année 2022 a connu des restrictions réglementaires d'usage de l'eau.

En début d'année 2022, l'accueil du public s'est fait sur rendez-vous.

Si les visites ont repris progressivement, le volume des appels téléphoniques est resté élevé (6 600 estimés pour l'année 2022).

Réalisations 2022

Un contrat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) ambitieux :

- Le Grand Chalon a signé le « contrat du Chalonnais » pour une gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement sur le territoire du Grand Chalon et une restauration des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Corne et des petits affluents de la Saône entre Dheune et Corne avec l'AERMC pour une durée de 3 ans jusqu'en 2023. Ce contrat prévoit le soutien de l'AERMC à de nombreuses opérations regroupées en différents volets, dont les principaux sont l'assainissement, le suivi des industriels (opération Epuretox), mais également l'eau potable et les eaux pluviales. L'animation et la communication font également l'objet de soutien.
- Dans ce cadre, l'opération Epuretox menée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie visant à réduire les polluants toxiques dans les effluents industriels s'est poursuivie. En 2022, 45 diagnostics ont été effectués, 12 arrêtés d'autorisation de déversement pris et 4 renouvelés et 11 attestations de rejets domestiques établies.

9 dossiers de demande d'aide ont été déposés par des entreprises, représentant environ 304 000 € HT de travaux et 149 000 € HT d'aide.

20 établissements ont procédé aux travaux de mise en conformité sans aides (montants inférieurs à 5 000 € HT en majorité)

Etudes

Eau potable :

- La diversification et la sécurisation de l'alimentation en eau potable ont conduit à poursuivre les études et réflexions tant sur de nouvelles ressources que sur celles déjà exploitées.

Ainsi, le forage de Nainglet, situé entre les communes de Farges-lès-Chalon et Fontaines constitue une opportunité de diversifier la ressource en eau exploitée, conformément aux orientations du Schéma directeur eau potable. Suite aux études réalisées, l'hydrogéologue agréé désigné par l'ARS a émis un avis favorable à une éventuelle mise en exploitation de cet ouvrage pour une production d'eau potable. Il a défini les délimitations et préconisations associées des périmètres de protection qui devraient être mis en place. Une présentation aux principaux acteurs a été faite pour recueillir les avis (DDT, commune de Farges-Lès-Chalon, commune de Fontaines, Agence de l'Eau). En 2022, le Grand Chalon a fait le choix de poursuivre le projet et donc de mettre en exploitation le forage pour une future production d'eau potable avec la construction d'une usine à horizon 2029.

- La qualité de l'eau potable requiert une attention permanente. Suite au constat de la présence de métolachlore, en quantité très faible et proche de la limite de qualité fixée par la réglementation sur la station de production d'eau de Crissey, il a été étudié des solutions provisoires de court terme et pérennes. Cela a conduit à l'arrêt de l'utilisation de trois puits des champs captants de Crissey I et II, à mettre en service rapidement une interconnexion afin d'assurer un apport par la station de Chalon à hauteur de 20 à 30 % des besoins en eau sur la station de Crissey et ainsi diluer les eaux de cette dernière. Fin 2021, les travaux de création de l'interconnexion ont débuté et se sont poursuivis en 2022 ; ils se termineront en 2023 avec le passage d'une canalisation sous le canal, à la hauteur de la zone portuaire Nord.

Assainissement :

- La mise à jour du schéma directeur d'assainissement a été lancée en 2021 en vue d'intégrer les 14 communes ayant rejoint le Grand Chalon en 2017. L'objectif principal de cette étude est d'améliorer les connaissances et de diagnostiquer l'état actuel des réseaux et des ouvrages de chaque système d'assainissement permettant in fine d'établir un programme pluriannuel de travaux à intégrer au schéma en cours. Ce sont au total 17 unités d'épuration (boues activées, filtres plantés de roseaux et lagunage), 45,7 km de réseaux d'eaux usées, 20,5 km de réseaux unitaires, 18 postes de refoulement, des déversoirs d'orage... L'année 2022 a été consacrée aux diagnostics des systèmes d'assainissement (comprenant les réseaux de collecte et les stations d'épuration) ; cette phase précède les investigations qui seront réalisées en 2023, destinées à établir enfin un programme de travaux pour la mise en conformité.
- Les zonages d'assainissement ont été finalisés et une enquête publique s'est déroulée du 22 novembre au 22 décembre 2022. Leur approbation est attendue début 2023.

- Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement GB Ingénieurs Conseil-Artélia-Louis et Périno Architectes associés pour la création de 2 bassins de stockage restitution à Chalon sur Saône ; leur rôle est de limiter les déversements dans le milieu naturel (Thalie et Saône) et permettre la mise en conformité du système d'assainissement de Port Barois.
Les études préliminaires ont été réalisées pour définir les contraintes liées à chacun des bassins et identifier les localisations possibles. Des essais géotechniques ont pu être lancés ainsi que les relevés topographiques.
Les études d'avant-projet et projet seront finalisées en 2023, pour le lancement des consultations pour les travaux d'ici fin 2023.
- Une réflexion a été conduite sur la réutilisation des eaux usées traitées en sortie des stations d'épuration du territoire. Les principaux débouchés identifiés pourraient concerner l'irrigation sur le secteur de Givry, et la mise en place de point de puisage sur les stations pour des activités comme le lavage de voirie, l'hydrocurage, l'arrosage par tonne à eau...
- Les limites de capacité de systèmes d'assainissement sur certaines communes ont conduit les services de l'Etat à restreindre leur urbanisation. Un important travail de concertation avec ces services a été mené et a permis de lever en grande partie fin 2021 les restrictions grâce au suivi mis en place et aux actions engagées.
- Les études pour la reconstruction de la station de Demigny ont été confiées à Suez dans le cadre du contrat de concession sur le secteur Nord Agglomération ; les études préliminaires ont été réalisées.

Eaux pluviales

- L'assistance à maîtrise d'ouvrage des communes, suite à l'étude globale sur les ruissellements s'est poursuivie en 2022. L'accompagnement porte sur la définition de leur programme de travaux, l'analyse des propositions des maîtres d'œuvre, la recherche de solutions alternatives...ainsi que l'instruction des demandes de financement aux appels à projet. 9 communes ont été accompagnées en 2022 dans le cadre de cette étude.
- L'étude d'évaluation du potentiel de déconnexion des eaux pluviales du système d'assainissement de Port Barois (secteur unitaire à Chalon-sur-Saône uniquement), confié à INFRA-Services s'est achevée en 2022 avec une présentation de mises en situation 3D de désimperméabilisation de sites aux services et élus référents du Grand Chalon et de la Ville de Chalon-sur-Saône.
- Les grands principes du zonage d'eaux pluviales communautaire ont été établis en 2022. Le principe de la gestion locale des eaux pluviales est renforcé avec la mise en place de la notion de gestion par niveau de pluie (courantes, moyennes à fortes, exceptionnelles). Adossé au nouveau PLUi révisé il s'imposera aux lotisseurs et aménageurs, qu'ils soient privés ou publics. Une première phase de concertation avec les communes a été réalisée en 2022. Cette étude est complétée par un inventaire des ouvrages existants et des techniques alternatives existantes sur le territoire.
- Démarrage de la cartographie par gestionnaires des ouvrages liés aux eaux pluviales

Travaux

- Dans le cadre d'une démarche de gestion patrimoniale, le Grand Chalon (et son délégataire) a procédé à des travaux de renouvellement de ses canalisations :
 - 9 kms de réseau d'eau potable,
 - 9,6 kms de réseau d'assainissement.
- Des travaux d'extensions de réseaux ont également été réalisés :
 - 610 mètres de réseau d'eau potable,
 - 2892 mètres de réseau d'assainissement.

Les travaux de réhabilitation de la station d'épuration SaôneOr se sont poursuivis (2 544 000 euros HT en 2022)

- On peut noter plus particulièrement une opération de desserte en assainissement collectif de la zone portuaire Nord de Chalon (environ 2 km de réseaux et 4 postes de refoulement, desservant 25 entreprises)
- Des travaux importants ont été engagés sur la réhabilitation des réservoirs d'eau potable du quartier Citadelle à Chalon ainsi que sur l'optimisation de leur fonctionnement.

Régie

- Les rendements de réseaux, pour la première fois depuis cinq ans, fléchissent sur le service de St Rémy et de St Marcel. Plusieurs fuites importantes se sont déclarées l'été 2022 sur ces secteurs (sur conduites de 300 mm à St Marcel et 250 mm à St Rémy)

Les taux de rendement, rapport entre le volume d'eau potable distribué et le volume facturé sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Service/Année	2019	2020	2021	2022
St Remy, Châtenoy le Royal, Lux, Sevrey	91,60%	91,50%	90,50%	85,30%
Châtenoy en Bresse, Lans, Oslon	80,90%	78,50%	89,50%	90,80%
St Jean de Vaux	93,40%	97,40%	98,10%	98,30%
St Marcel	78,90%	81,90%	88,50%	84,30%

- Afin d'assurer la sécurisation de l'alimentation en eau du CHS de Sevrey et de l'Usine Daunat, le service a décidé de pérenniser l'utilisation du surpresseur attendant au réservoir du Temple. Il modifie l'unité de distribution(UDI) de l'usine de production de St Rémy mais permet de moduler rapidement l'alimentation en eau de la commune de Sevrey, du CHS et de Daunat en cas de problème sur le réseau de desserte principal du réservoir de l'UDI de ce service.
- Le déploiement de la radio-relève des compteurs se poursuit :
6 communes sont complètement équipées : Châtenoy-en-Bresse, Lans, Oslon, Saint-Jean-de-Vaux, Sevrey, Lux. Se rajoute en 2022, la première couronne de St Rémy soit au total 4400 compteurs. Depuis mars 2022, les abonnés disposant de ces compteurs, reçoivent leurs deux factures basées sur des consommations réelles et non plus estimées pour la facturation du premier semestre.
La relève mensuelle de ces compteurs permet d'informer les abonnés d'une forte augmentation de consommation qui peut s'avérer être une fuite.
- Après une année en gestion directe par la régie de l'assainissement sur les communes de Dracy-le-Fort et Saint-Denis-de-Vaux des premiers travaux liés à l'exploitation de la

STEP de Dracy ont été réalisés (remise en route de l'utilisation de l'eau industrielle, remise en état de la table d'égouttage). Le process de fonctionnement de celle-ci a été modifié et a permis d'optimiser son exploitation. Des travaux plus structurels seront à programmer dans les années à venir.

- Pour mener à bien l'ensemble de ses missions, la DEA comptait en 2022 quarante agents au service de la population, dont la moitié est affectée au service technique d'exploitation en régie. Le Grand Chalons gère en direct l'eau potable de 9 communes et l'assainissement de 21 communes.

Perspectives 2023

Etudes

- Engagement de la démarche de déclaration d'utilité publique (DUP) pour l'instauration des périmètres de protection du captage de Nainglet à Fontaines
- Approbation des zonages d'assainissement.
- Poursuite de la démarche de réutilisation des eaux usées traitées sur 3 ou 4 sites.
- Achèvement de l'étude du potentiel de déconnexion des eaux pluviales du système d'assainissement de Port Barois (secteur unitaire à Chalons-sur-Saône).
- Poursuite de la réalisation du zonage des eaux pluviales sur l'ensemble du périmètre de l'agglomération.
- Démarrage du projet de coopération internationale dans le domaine de l'eau potable ou l'assainissement à Madagascar.
- Lancement de la révision du schéma directeur d'eau potable
- Lancement de missions de maîtrise d'œuvre pour la construction de l'usine d'eau potable de Nainglet à Fontaines et de la réhabilitation/modernisation de l'usine d'eau potable de St Rémy.

Travaux

- Finalisation des travaux de réhabilitation de la station d'épuration SaôneOr.
- Poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre en vue de la création d'un bassin de stockage-restitution sur les quais de Saône à Chalons-sur-Saône et d'un second bassin au nord de Chalons visant à réduire les déversements par temps de pluie respectivement en Saône et en Thalie.
- Poursuite des travaux de réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées pour la mise en conformité des systèmes d'assainissement et des travaux de renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable visant à limiter les fuites.
- Finalisation des travaux de sécurisation du champ captant de Remigny.

- Lancement des études pour la reconstruction/réhabilitation des stations d'épuration de Bouzeron, et Saint Loup Géanges (Géanges Dheune et St Loup Bourg) et poursuite de celles sur Demigny.
- Poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre en vue de la désimperméabilisation du parking du Pôle Environnement et démarrage des travaux.
- Lancement des travaux de réhabilitation du réservoir de Bois de Menuse.

Régie :

- La préparation en 2022 de la reprise du réseau AEP d'Epervans a permis de qualifier le fonctionnement de celui-ci pour programmer au budget 2023 des travaux de sectorisation (Mise en place de débitmètres et intégration à la supervision) ainsi que l'achat et la mise en place de pré-localisateurs de fuite en poste fixe.
- Afin d'améliorer le fonctionnement de la lagune d'Epervans, il est prévu l'acquisition d'aérateurs autonomes.
- Poursuite du déploiement de la radio-relève des compteurs d'eau sur le territoire du Grand Chalon : commune de Saint-Rémy.
- Etablissement d'un programme d'investissement sur la STEP de Dracy avec la mise en place d'un dégrilleur primaire sur le poste d'arrivée.
- Après 11 ans de fonctionnement de la STEP de Givry (Mise en service en 2011), le service va lancer un diagnostic complet de cet ouvrage.

Prise en compte du développement durable

Préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques par la limitation des fuites sur les réseaux d'eau potable, la réhabilitation des réseaux d'assainissement et la réduction de la pollution dispersée toxique sur le territoire.

L'ensemble des missions de la DEA contribue au développement durable du territoire.

GESTION DES DECHETS

Chiffres clés

Collecte

- 24 056 tonnes de déchets collectées en porte à porte (ordures ménagères et emballages recyclables), dont 78 % collectés par la régie communautaire.
- Depuis le passage en extension des consignes de tri, c'est :
 - 409 tonnages d'emballages supplémentaires par an collectés soit une progression de +14%. (Evolution de 2 908 T à 3 317 T),
 - 31kg/hab./an contre 27kg/hab./an en 2021
 - 34 tonnes d'emballages en plus par mois
 - Un taux de refus de tri de 26% contre 40% en 2021
- Chaque jour, la régie de collecte assure 11 tournées, entre 70 et 120 tonnes collectées et environ 700 bacs manipulés par chaque équipe.
- 21 370 tonnes ont été acheminées à l'usine de méthanisation ECOCEA du SMET 71. 48 % du tonnage ont été valorisés. La production d'ordures ménagères a diminué de 4,4 % par rapport à 2021.
- 3 666 tonnes de verre ont été collectées par la régie communautaire, soit une hausse de 1,9 % par rapport à 2021.
- Sur 1 443 tonnes de papier, 1 062 tonnes ont été collectées en colonnes, par la régie communautaire. Le tonnage global est en baisse de 11 % par rapport à 2021
- 2 900 points de dépôts sauvages (*cartons, encombrants, ordures ménagères, D3E, déchets verts, etc.*) ont été évacués sur la ville de Chalon-sur-Saône au cours de l'année 2022, soit 61 tonnes (+ 8 tonnes par rapport à 2021). Depuis septembre 2021, les ramassages ont lieu tous les matins du lundi au vendredi.
- 11,7 tonnes de déchets issus des corbeilles mises en place aux points d'apport volontaire sur les communes du territoire ont été collectées
- Gestion d'un parc de 698 colonnes d'apport volontaire (PAV) sur le territoire, 363 colonnes à verre, 324 colonnes à papier et 11 colonnes à emballages recyclables
- Un travail d'optimisation de la collecte en PAV a été engagé avec la conception de « circuits types » : recensement des coordonnées GPS des colonnes et intégration de ces données dans le logiciel dédié. Depuis novembre 2022, ce recensement est complété par une phase de relevés des taux de remplissage verre et papier, ce travail se poursuivra en 2023.

Déchetteries

- 28 120 tonnes de déchets banals collectées soit une diminution de 10,6% par rapport à 2021.
- Les déchets en déchetteries sont recyclés et valorisés à 83.5 %. Les déchets non recyclables sont destinés à l'enfouissement.

- Au 31 décembre 2022, 42 550 cartes ont été recensées contre 40 942 cartes en 2021, soit une variation de + 3.78 % équivalent à 1 608 cartes :
 - 39 330 cartes « particuliers » ;
 - 1 722 cartes « non-résidents » (communes conventionnées) ;
 - 1 249 cartes « professionnels » ;
 - 127 cartes « communes » ;
 - 122 cartes « services ».
- 33 061 cartes sur les 42 550 cartes ont été utilisées dans l'une des déchetteries communautaires soit 77.7 %.

Fréquentation des déchetteries :

398 675 passages ont été enregistrés en 2022 soit une diminution de -13.2 % par rapport à 2021 (451 299 passages). 10 201 passages concernent des professionnels. Les passages professionnels (10 323 en 2021 passages) ont diminué, -1.2 % par rapport à 2021 et ils représentent 2.56 % des passages globaux.

La fréquentation sur la déchetterie de l'Ouest Chalonnais (28.8 %) est plus importante que sur la déchetterie de Chalon-sur-Saône (25.1 %). Ces deux déchetteries sont donc fréquentées par 54 % de la population. Vient ensuite la déchetterie de Saint-Marcel avec 17.49 % des passages. Les déchetteries les moins fréquentées sont celles de Rully (2,68 %) et Demigny (1.89 %).

Financement – redevance spéciale

- 1 869 contrats de redevance spéciale souscrits par les professionnels du territoire.
- 201 contrats d'abonnement de manutention facturés sur la commune de Chalon-sur-Saône
- 1 539 factures éditées sur les apports en déchetterie des professionnels
- Stabilisation du taux de TEOM à 9,87 %.

Réalisations 2022

- Poursuite de l'extension des consignes de tri :
 - Réalisation d'une seconde phase de suivis de collecte pour mesurer le taux de présentation des bacs, taux de débordements et la qualité du tri des bacs débordants.
 - Réalisation de caractérisations des emballages pour évaluer la qualité du tri.
 - Campagne de collage des autocollants sur les couvercles des bacs mentionnant les nouvelles consignes de tri. Cette opération a démarré le 19 octobre 2021 et s'est achevée fin juin 2022. Près de 81% du parc de bacs (34 000) dispose des nouvelles consignes de tri.
- Réalisation de la cartographie des colonnes à verre et papier
- Réalisation de l'étude de faisabilité pour l'extension d'extension de la déchetterie Ouest
- Poursuite des travaux pour la mise en conformité ICPE des déchetteries au regard des évolutions réglementaires

- Reprise du travail engagé sur la mise en œuvre d'un système de management de la qualité pour atteindre le niveau de la certification ISO 9001
- Réflexion sur l'acquisition d'un logiciel unique de gestion des déchets (maintenance et achat de bacs roulants, logiciel cartes d'accès en déchetteries, redevance spéciale, abonnement de manutention et professionnels en déchetterie),

Sensibilisation - tri

- **Traitement des réclamations**
 - Au cours de l'année 2022, réception et traitement de 1995 doléances
- **Sensibilisation**
 - Animation sur les déchets réalisés lors d'évènements tels que la Foire, Chalon dans la rue, Logistic expo....
 - 1065 affiches concernant l'extension des consignes de tri ont été remplacées dans les immeubles de Chalon sur Saône (quartiers et centre-ville).
 - Des opérations de sensibilisation sur les gestes de tri ont été réalisées auprès des agents de la collectivité ainsi que des gardiens d'immeubles.
 - 89 animations sur les déchets ont été réalisées (49 en régie, 40 déléguées) sur l'année scolaire 2021/2022 avec 973 enfants sensibilisés (contre 450 l'année précédente).
- **Communication**
 - Près de 47 000 exemplaires de calendriers de collectes 2022 ont été conçus et distribués aux usagers.
 - 783 corbeilles à papiers distribuées en 2022 auprès des écoles, entreprises, associations et communes qui en ont fait la demande.

Perspectives 2023

- Etude sur le déploiement de points d'apport volontaire enterrés et/ou aériens sur la ville centre de Chalon, certains habitats collectifs denses (Quartiers Prés Saint Jean et Plateau Saint Jean)
- Réflexion sur l'optimisation des circuits de collecte PAV pour les flux verre et papier
- Poursuite du travail engagé sur la mise en œuvre d'un système de management de la qualité en vue de la certification ISO 9001
- Redéfinition du projet d'extension de la déchetterie de l'Ouest Chalonnais
- Lancement d'une pré-étude dans l'objectif de répondre à l'appel à projets sur le tri des emballages hors foyers

- Déploiement des nouvelles filières en déchetteries telles que :
 - Articles de sports et de loisirs ;
 - Articles de bricolage et de jardin ;
 - Outillage du peintre ;
 - Pneus usagés.
- Définition d'un plan d'action pour sensibiliser les professionnels au tri des emballages recyclables

Prise en compte du développement durable

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (2017-2022)

Dans la continuité des nombreuses actions engagées depuis 2005 sur le thème de la réduction des déchets, le Grand Chalon a établi et adopté le second Programme Local de prévention des Déchets Ménagers et assimilés le 13 décembre 2017, dont l'objectif est de réduire de 10 % les quantités de déchets ménagers et assimilés pris en charge par la collectivité d'ici 2022 (année de référence 2016).

Principales actions mises en place en 2022 :

En 2021, les actions inscrites ont continué à être développées en lien avec les thèmes suivants : jardiner au naturel, pratiquer le compostage, favoriser le réemploi et la réparation.

Les principales actions ont été les suivantes :

- Continuité de l'extension des consignes de tri (changement de volumes des bacs emballages chez les usagers et affichages dans les immeubles).
- Création d'un nouveau support de communication concernant la collecte des cartons sur Chalon sur Saône.
- Actions de sensibilisation à la pratique du jardinage au naturel et au compostage sur certains sites collectifs via la mobilisation d'un prestataire extérieur (Azur Découverte),
- Mise en place d'une 2eme phase de test pour l'utilisation de lombricomposteurs et bokashis, permettant de développer encore la pratique du compostage, auprès d'une vingtaine de familles. Le Bilan de l'opération a pu être réalisé le 9 décembre 2022.
- Poursuite du soutien au prêt de matériel de jardinage au naturel, par l'association bricothèque du chalonnais, avec l'organisation d'un temps d'animation et la création d'un document de communication afin de pouvoir permettre l'emploi de ces équipements par un public plus large,
- Le partenariat avec l'association Ecosyn, pour test, du réemploi des matériaux issus des opérations de déconstruction portées par les collectivités (Ville de Chalon et Grand Chalon) est entré en phase opérationnelle avec un premier bilan technique (quantitatif et qualitatif) établi en décembre 2022.

Diminution de la production d'ordures ménagères en 2022 de 4,4 %

48 % des ordures ménagères sont valorisés via l'usine de méthanisation

71,9 % des déchets collectés sont valorisés

Sur 1 443T de papier, 73,5 % proviennent des colonnes papier

DEVELOPPEMENT DURABLE

Chiffres clés

- Sur l'année scolaire 2021/2022, 175 classes ont pu être sensibilisées aux thématiques suivantes en lien avec le développement durable : l'énergie, l'eau (petit et grand cycle), les déchets, l'air et la biodiversité.
- 338 composteurs individuels ont été distribués et 79 sites de compostage partagé sont en fonctionnement (+ 7 sites en 2022)
- Milieux aquatiques et naturels : 57 ha de zones humides font aujourd'hui l'objet de mesures de gestion en direct par le Grand Chalon
- 1 chantier d'arrachage expérimental de plantes invasives (Jussie) a été mené sur la commune de Lux
- Environ 530 000€ de travaux de lutte contre les ruissellements ont été subventionnés à hauteur d'environ 140 000€ par le fonds ruissellements (11 projets).

Réalisations 2022

Lancement du programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique

La Transition Ecologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux : ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

Le Grand Chalon porte un engagement fort en faveur de la Transition Ecologique à travers son projet de territoire 2021-2026. La direction assure le pilotage technique de la mise en œuvre de 19 fiches actions inscrite au projet.

Comme un pas de plus vers la Transition Ecologique, le Grand Chalon s'est engagé depuis 2021 dans la démarche portée par l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME) : *Territoire Engagé pour la Transition Ecologique*. Cette démarche inclut deux volets : Air-Energie-Climat et Economie Circulaire.

Elle permet de prendre en compte les enjeux de Transition Ecologique dans l'ensemble des compétences de l'Agglomération. A partir d'octobre 2022, des rencontres avec les directions/services ont été organisées et se sont terminées début 2023 : 9 entretiens/ateliers se sont déroulés en interne au Grand Chalon sur les thèmes des réseaux humides, de l'urbanisme et de l'habitat, de la mobilité, de la publicité, de l'animation et de la sensibilisation, de l'économie, du patrimoine et de l'énergie, du fonctionnement interne et des services supports.

Un inventaire des actions engagées dans les communes a été réalisé en lien avec les élus référents pour la transition écologique en décembre 2022.

Pour 2023, la priorité est donnée à la définition de nouvelles actions concentrées sur 3 thématiques prioritaires : eau, énergie et déchets.

Cette démarche constitue :

- L'opportunité de continuer à progresser dans la mise en œuvre des actions en faveur de la transition écologique dans un contexte où le Grand Chalon et ses communes membres sont déjà porteuses de très nombreuses initiatives.
- L'occasion d'intégrer un réseau de collectivités, de s'inspirer d'autres territoires et de renforcer nos interactions avec les partenaires territoriaux et nationaux.

GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

- La compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations », dite « GEMAPI », a été attribuée au Grand Chalon au 1^{er} janvier 2018.
- Dans le cadre de l'exercice de cette compétence, une convention de partenariat a été mise en œuvre entre Le Grand Chalon Agglomération et la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise afin de permettre l'exercice d'une gouvernance cohérente à l'échelle des bassins versants de la Corne et des Petits Affluents à la Saône.
- Pour permettre la bonne exécution de cette compétence, un contrat a été établi, « Contrat du Chalonnais 2021 – 2023 - *Pour une gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement sur le territoire du Grand Chalon et une restauration des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Corne et des petits affluents de la Saône entre Dheune et Corne* » entre le Grand Chalon Agglomération, la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise, la Commune de Chalon et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, en date du 5 Octobre 2021.
Ce contrat comprend 3 volets principaux ; un volet grand cycle, un volet petit cycle, un volet toxique avec l'opération collective « Epuretox ». Ce contrat doit permettre la mise en œuvre de différents programmes d'études et de travaux.

L'année 2022 a permis de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Gestion des Milieux Aquatiques - GEMA :
 - **Gouvernance :**
 - Préparation, réalisation et restitution de la Gouvernance 2021-2022 lors du 3^{ème} Comité de Rivières le 30.05.2022.
 - Préparation, réalisation et restitution des 2 Commissions GEMAPI : cela a permis de réunir les différents partenaires territoriaux afin d'échanger et faire le point sur les actions GEMAPI des bassins versants de la Corne et des Petits Affluents à la Saône. L'objectif était également de faire remonter toutes informations sur des secteurs ayant besoin d'entretien ou encore sur des secteurs potentiels de futurs projets de travaux.
 - Préparation, réalisation et restitution du 2^{ème} Comité de suivi Technique du contrat de rivière le 18.11.2022, ce qui a permis de faire le point avec l'Agence de l'Eau sur l'avancée des opérations inscrites au contrat.
 - **Programmes d'études et de travaux :**
 - Opération de renaturation du ruisseau de Saint-Désert, Le marché a été attribué au bureau d'étude ARTELIA de Dijon Cette étude est actuellement en cours au stade « avant-projet ».

- Opération de renaturation du ruisseau de Jambles,
Le marché a été attribué au bureau d'étude ARTELIA de Dijon.
Cette étude est actuellement en cours au stade « avant-projet ».
- Opération de renaturation du ruisseau de Mellecey,
Le marché a été attribué au bureau d'étude ARTELIA de Dijon. Cette étude est actuellement en cours au stade « avant-projet ».
- Suivi opération de restauration 5 ans après les travaux - Thalie phase1,
Le marché a été attribué au bureau d'étude AQUABIO de Chatillon-le-Duc.
Cette étude est actuellement en cours et se terminera début 2023, suite à la dernière campagne physico-chimique. Les campagnes de suivi biologique, hydro morphologique et thermique ont eu lieu en période estivale 2022.
- Etude « Plan de gestion et d'entretien de la végétation rivulaire & Espèces Exotiques Envahissantes »,
Le marché a été attribué au bureau d'étude DCI ENVIRONNEMENT de Fontaine-les-Dijon. Cette étude est actuellement en cours sur les bassins versants GEMAPI du territoire du Grand Chalon, elle se terminera début 2023. Les phases de relevés terrains ont eu lieu à L'automne 2022.
- Opération de reconversion de la Peupleraie Mirots à Champforgeuil,
Plusieurs réunions préparatoires ont eu lieu en 2022, en lien avec le service Espaces Verts de la Ville de Chalon ainsi que les partenaires techniques et réglementaires (OFB, DDT, DREAL).
- Etude « Plan de gestion stratégique des milieux humides »,
Le cahier des charges est en cours d'élaboration en lien avec les partenaires techniques et financiers (Agence de l'Eau et le Pôle milieux humides du Conservatoire d'espaces naturels), mise en œuvre de l'étude sur l'ensembles des bassins versants GEMAPI (Corne, Thalie, Orbize & P.A.S. entre Dheune & Corne et entre Doubs & Seille). Consultation des entreprises début 2023.
- Opération Sentier pédagogique de la thalie,
Prise de contact et présentation du projet à la SNCF le 30.08.2022. Visite de terrain avec la SNCF le 19.09.2022. Projet de conventionnement avec la SNCF pour la création du sentier le long de la Thalie sur leurs parcelles, la SNCF a donné un premier avis oral favorable au projet, à formaliser par écrit courant 1er semestre 2023.
- Opération au Moulin Gaudillot - Création d'une noue,
Réalisation d'un levé topographique en Aout 2022 et d'une demande de réseau du site à l'automne 2022. Elaboration en cours d'une note technique pour consultation des entreprises.

- **Programme d'entretien :**

- Mise en œuvre du programme d'entretien annuel de la ripisylve et des embâcles sur les bassins versants de la Corne et des petits affluents de la Saône
- Déploiement de 11 interventions de gestion raisonnée de la ripisylve sur 11 communes en faveur de la gestion des cours d'eau,
- Suivi des 7 pollutions et mise en place de mesures correctives en lien avec les partenaires techniques,

- Action de sensibilisation/animation auprès des propriétaires riverains :
 - Réunion avec les propriétaires de moulins, vannages, clapets automatiques, en prévision d'un diagnostic de recensement des ouvrages pour mise en conformité,
 - Temps d'échanges avec les exploitants agricoles de la commune de Lux, Saint Loup de Varennes afin de sensibiliser sur les pratiques d'entretien des rivières,
 - Suivi des assecs sur les cours d'eau en période des restrictions des usages de l'eau,
 - Suivi de la population des castors en lien avec l'OFB et LPO,
 - Réunion avec les piégeurs locaux et poursuite des actions de lutte contre la prolifération des ragondins en lien avec la Fédération des Chasseurs de Saône et Loire et des piégeurs.

- **Petits travaux sur berges**
 - Démontage platelage béton sur la Thalie la commune de Fontaines pour réouverture du milieu et favoriser la continuité écologique du cours d'eau
 - Création de fascine sur la commune de Saint Désert sur le ruisseau
 - Gestion d'atterrissement sous ouvrage sur les communes de Mellecey et Saint Martin sous Montaigu
 - Stabilisation de berge et réalisation de fascine et plantations sur la Raie du Moulin à Oslon.

- Prévention des Inondations
 - Fin 2021 : dépôt des dossiers de demande d'autorisation environnementale pour les quatre systèmes d'endiguement : SE des Charreaux à Chalon-sur-Saône, SE de Lux, SE de la Noue et Vacherie et SE des Chavannes à St-Marcel,
 - Avril 2022 : demande de complément des services de l'Etat après instruction,
 - Juillet 2022 : envoi des compléments aux services de l'Etat,
 - Mise en œuvre des travaux de maintenance (contrôle des pompes, dépannage électrique, nettoyage des postes de crue, entretien raisonné de la végétation...) sur les digues de Chalon-sur-Saône, Lux et St Marcel,
 - Installation de dispositifs de télésurveillance sur les systèmes d'endiguement de la commune de Lux (en cours – retard d'approvisionnement de matériel nécessaire à l'installation) et Saint Marcel,
 - Lancement des travaux de réfection du poste de crue du SE des Charreaux (retard en raison des conditions météorologiques),
 - 9 interventions raisonnées de la végétation sur les 7 kms de systèmes d'endiguement.

Milieux naturels / Jardinage au naturel

- Plan de gestion des prairies humides de la Thalie

Principales actions engagées pour finaliser la mise en œuvre du Plan de gestion :

- Reconversion de 5 ha de culture de maïs en prairie permanente en bord de Thalie sur la commune de Chalon sur Saône,
 - Renouvellement de la convention de partenariat avec la Société des Sciences Naturelles et Mycologiques de Chalon sur Saône et le Grand Chalon pour 2 années
 - Distribution de 130 pots de miel issu de la production ruchers pédagogiques de la Thalie en partenariat avec les apiculteurs locaux et le lycée agricole de Fontaines dans le cadre du projet Eureka,
 - Inauguration du projet Natura 2000 de restauration du Chatelet sur la commune de Saint Martin sous Montaigne en lien avec CCSCC de Buxy,
 - Suivi des mares et préconisations de gestion sur les mares du Grand Chalon en lien avec la SHNA.
- Mise en œuvre du plan de lutte contre la prolifération de la Jussie
 - Réalisation d'actions de lutte contre la Jussie : expérimentation de lutte mécanique (30 tonnes ont été extrait par bateau faucardeur) durant 5 jours sur la commune de Lux. D'autres interventions sont prévues les secteurs à enjeux (Lux, Saint Remy, Crissey...),
 - Gestion des barrages flottants et renouvellement de ceux-ci sur les communes d'Epervans et Saint Marcel,
 - Plantations d'arbres et d'arbustes sur janvier pour lutter contre la prolifération de la Jussie sur les bassins de l'hôpital de Chalon Sur Saône.

Jardinage au naturel

- Créneaux de sensibilisation au jardinage au naturel et mise à disposition de composteurs individuels au sein du site de démonstration du Pôle Environnement en respectant les consignes sanitaires auprès des usagers. Chiffre élevé de 338 foyers équipés d'un composteur et un total de 5002 depuis 2006,
- Le composteur renforcé, conçu en lien avec les ateliers municipaux (grille métallique à sa base pour éviter la présence potentielle de rats), a été mis en place sur les deuxièmes composteurs installés au site du Conservatoire, au square de l'Arquebuse. En complément cette année, la mise en place de grands panneaux de communication (pour améliorer l'autonomie) sur ces placettes de compostage dédiées au grand public et également au sein du site artistique de la « Péniche/Abattoir »,
- Accompagnement renforcé avec l'appui de l'animatrice d'Azur découverte sur les sites de compostage collectif suivants : Square de l'arquebuse. En pieds d'immeubles, Résidence Maurice Ravel (Châtenoy-le-Royal), « Butte du soleil » (Fontaines) et « Champs Roussots » (Chalon sur Saône),
- 7 nouveaux sites de compostage collectifs créés : 2 Résidences Séniors (Quartier des Aubépins et à Châtenoy le Royal), 1 placette au sein du quartier des Fédérés à Champforgeuil. Création d'un site de compostage en lien avec les agents de la Maison de Quartier des Charreaux, ouvert aux habitants et aux scolaires. Egalement, 2

entreprises (Restaurant étoilé, l'Amarillys et l'Hôtel/Restaurant, Campanille). 1 site de compostage à l'École de Devoir,

- 2ème saison (pendant 6 mois) d'un groupe de 20 foyers testeurs des outils « Bokashi » et Lombricomposteurs, Amélioration de la mise en lien des testeurs de la première saison et l'agent référent de cette thématique, à l'aide de l'Appli « WhatsApp ».

Aménagement / cadre de vie

- Inventaire des sites potentiellement pollués : Mise à jour des données disponibles et de la cartographie SIG.
- Préparation au lancement d'un recensement des ilots de chaleur urbain (ICU) sur le Grand Chalon.

Risques naturels et technologiques

- L'étude globale des ruissellements (EGR) portée de 2017 à 2019 visait à :
 - Définir le risque d'inondation par ruissellement à partir des sinistres recensés par les communes (phase 1),
 - Proposer des aménagements pour s'en prémunir (phase 2).

Les conclusions de l'étude ont conduit à préconiser un total d'environ 20 millions d'euros de travaux sur l'ensemble du territoire (pour se prémunir d'événements dont le temps de retour est de 30 ans) devant être portés par les acteurs locaux (publics et privés) et en particulier par les communes qui demeurent compétentes en matière de gestion des ruissellements.

Le Grand Chalon a continué la mise en œuvre de dispositifs de soutien financier pour la réalisation de travaux de lutte contre les ruissellements dans les communes du Grand Chalon dans le cadre d'un nouvel appel à projets lancé à l'été 2022.

Bilan de l'accompagnement aux communes :

- 30 dossiers de demande d'aides de 2019 à 2021 (3 appels à projets) ont été déposés, avec 6 communes ayant déposé 2 à 3 dossiers.
- Sur les 30 communes du Grand Chalon ayant déposé des dossiers lors des 3 appels à projets (2019, 2020 et 2021), 11 projets ont été finalisés. Cela représente environ 530 000€ de travaux.
- 8 communes ont déposé un dossier de demande d'aides au titre de l'appel à projets 2022.

Accompagnement aux changements

Animations Grand public :

- Animations (stands, ateliers, sorties.) lors de 18 événements grand public : journées du patrimoine, fête de la biodiversité, portes-ouvertes du SMET, Logistic Expo, fête de quartier, Sport pour tous, balades à 2 voix, Festinature, Marathon des vins...

- Sorties pédagogiques : avec les élèves de STAV du Lycée Agricole de Fontaines le mardi 15 mars sur les travaux de restauration du Bief de la Noue à Lux et une sortie avec les habitants du quartier des Charreaux sur les suivis piscicoles après travaux de la Thalie et des zones humides.

Animations Scolaires :

- Le lancement du programme d'animations dans l'été a permis l'inscription de 235 classes pour l'année scolaire 2021/2022. 175 classes soit 3935 élèves ont participé aux animations réalisées en interne ou avec les partenaires : 34 classes avec le CPIE, 6 classes sur l'éco-mobilité avec Bénédicte de Cap envol, 9 classes sur l'air avec ATMO BFC, 24 classes sur la biodiversité avec la LPO.
- Un programme d'animation a été mis en place sur le thème de l'énergie, et plus spécifiquement sur les éco-gestes. Les animations sont assurées par l'association Bourgogne Energies Renouvelables. Le programme a débuté en novembre et 6 écoles de Chalon-sur-Saône en ont bénéficié sur l'année 2022.
- Dans un objectif de réduction des déchets au sein des restaurants scolaires, des actions ont été mises en place dans différentes communes (mise en place de bacs jaunes, installation de composteurs...). Pour valoriser ces démarches, une animation spécifique a été proposée aux établissements scolaires concernés afin de mettre en lien les acteurs de la restauration et les enseignants. En 2022, la première animation de ce type, scolaire puis périscolaire, a eu lieu à l'école du Devoir.

Animations autres publics :

- La direction Développement Durable a participé à environ 25 événements à destination de publics spécifiques : public séniors (8 événements), collégiens/lycéens (7), mais aussi étudiants, petite enfance, adultes handicapés, professionnels de la restauration et touristes. Les principales thématiques abordées : déchets, éco-gestes, biodiversité et découverte des milieux humides.

Accompagnements aux services et aux communes :

Aux services :

- Participation aux groupes de travail avec la Direction Petite Enfance : vaisselle durable, couches compostables, compostage, eau du robinet.
- Organisation du challenge mobilité en septembre
- Réalisation de diagnostics Développement Durable dans différents bâtiments de la collectivité : les 18 EMA, ainsi que 5 bâtiments administratifs (Pôle Environnement, Hôtel d'Agglomération, Service Electrique Urbain, Espace Santé Prévention et Mission sécurité Municipale).
- Sensibilisation en interne sur les éco-gestes dans les 18 EMA ainsi que dans les bâtiments administratifs où se sont environ 234 personnes qui ont participé à un atelier sur les éco-gestes au bureau
- Distribution de matériel pour permettre le tri : 32 « modulos » dans 17 bâtiments et 142 corbeilles papier (bâtiments de la collectivité et autres).

Aux associations et aux communes :

- Prêt de matériels :
 - Corbeilles cerceaux : 6 événements ont pu bénéficier des corbeilles cerceaux sur les communes de Givry, Chalon sur Saône, Châtenoy en Bresse, Dracy-le-Fort, St-Rémy et St-Marcel.
 - Eco-cup : 5 événements ont pu bénéficier du prêt des éco-cups sur les communes de Givry, Saint-Marcel, et 3 à Chalon-sur-Saône.
- Accompagnement au tri des déchets lors du marathon des vins de la Côte Chalonnaise : participation à la réalisation des outils de communication, animation de stands lors la journée des P'tits Ceps, pilotage d'un groupe d'élèves « mini ambassadeurs du tri » et tenue d'un stand.
- Lancement des séminaires d'échanges pour les Elus Développement durable des communes avec des 3 soirées thématiques : animation du lien avec les élus référents Transition Ecologique, réunion spécifique à la thématique économie circulaire,
- Finalisation et inauguration du projet d'un sentier pédagogique avec la commune de Saint-Martin sous Montaigu avec la mise en place d'une table d'orientation et de trois panneaux d'information.

Subventions et cotisations

Le Grand Chalon adhère ou a établi des conventions de partenariats avec différents organismes :

- ATMO Bourgogne Franche Comté : Le Grand Chalon dispose d'une convention de partenariat pour 2021-2023. Un avenant a été réalisé pour déléguer la gestion du capteur à pollens aux agents d'Atmo BFC présents sur le site du Pôle Environnement ainsi que le lien avec le RNSA.
- EPTB Saône Doubs pour la gestion de l'axe Saône et une mission d'appui technique (GEMAPI).
- France Dignes : le Grand Chalon est adhérent à l'association France Dignes depuis 2021.

Perspectives 2023

- Signature de l'avenant au contrat de partenariat avec l'ADEME, et poursuite de la mise en œuvre du contrat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,
- Bilan des actions réalisées en matière de Transition Ecologique, consolidation de la feuille de route et réalisation d'un plan d'action Air-Energie-Climat et Economie Circulaire pour les 3 prochaines années.
- Relance de l'animation des référents Transition Ecologique dans les communes
- Développement d'actions sur le gaspillage alimentaire en lien avec la restauration scolaire, collective et les commerçants.
- Signature de conventions de partenariats avec les deux chambres consulaires : Chambre du Commerce et de l'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

- Mise en œuvre du dispositif de suivi et d'animation du Plan Climat Air Energie Territorial en lien avec ATMO BFC et les partenaires locaux,
- Poursuite des actions de gestion des prairies humides de la Thalie
- Poursuite de la mise en œuvre d'actions de lutte contre les plantes invasives et les nuisibles avec focalisation sur les secteurs d'intervention prioritaires,
- Mise en œuvre du diagnostic de recensement des ouvrages hydrauliques sur les cours d'eau du Grand Chalon,
- Consolidation de sites de compostage partagé,
- Mise en œuvre du programme pluriannuel de travaux sur systèmes d'endiguement,
- Inspection des 4 systèmes d'endiguement par les services instructeurs de la DREAL BFC et DREAL ARA (mi-février),
- Délivrance de l'arrêté préfectoral de classement des 4 systèmes d'endiguement par la DREAL
- Poursuite de l'appui technique et financier aux communes pour la réalisation des travaux de lutte contre les inondations par ruissellement,
- Mise en œuvre de nombreuses actions de sensibilisation et d'accompagnement du public au développement durable : animations, stands, ateliers, visites

Prise en compte du développement durable

Lancement du programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique

La Transition Ecologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux : ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

Le Grand Chalon porte un engagement fort en faveur de la Transition Ecologique à travers son projet de territoire 2021-2026. La direction assure le pilotage technique de la mise en œuvre de 19 fiches actions inscrite au projet.

Comme un pas de plus vers la Transition Ecologique, le Grand Chalon s'est engagé depuis 2021 dans la démarche portée par l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME) : *Territoire Engagé pour la Transition Ecologique*. Cette démarche inclut deux volets : Air-Energie-Climat et Economie Circulaire.

Elle permet de prendre en compte les enjeux de Transition Ecologique dans l'ensemble des compétences de l'Agglomération. A partir d'octobre 2022, des rencontres avec les directions/services ont été organisées et se sont terminées début 2023 : 9 entretiens/ateliers se sont déroulés en interne au Grand Chalon sur les thèmes des réseaux humides, de l'urbanisme et de l'habitat, de la mobilité, de la publicité, de l'animation et de la sensibilisation, de l'économie, du patrimoine et de l'énergie, du fonctionnement interne et des services supports.

Un inventaire des actions engagées dans les communes a été réalisé en lien avec les élus référents pour la transition écologique en décembre 2022.

Pour 2023, la priorité est donnée à la définition de nouvelles actions concentrées sur 3 thématiques prioritaires : eau, énergie et déchets.

Cette démarche constitue :

- L'opportunité de continuer à progresser dans la mise en œuvre des actions en faveur de la transition écologique dans un contexte où le Grand Chalon et ses communes membres sont déjà porteuses de très nombreuses initiatives.
- L'occasion d'intégrer un réseau de collectivités, de s'inspirer d'autres territoires et de renforcer nos interactions avec les partenaires territoriaux et nationaux.

POLITIQUE TOURISTIQUE

Chiffres clés

- Subvention accordée pour l'ensemble des activités de l'EPIC : 1 004 500 €.
- Accueil Office de Tourisme de Chalon-sur-Saône
 - Nombre de personnes accueillies : 17 000
 - Nombre de demandes : 14 000
 - 83% français / 17% étrangers
- Accueil Givry ouvert de fin mars à Décembre
 - Nombre de personnes accueillies 3 700
 - Nombre de demandes : 2 200
 - 81% français / 19% étrangers
- Accueil Rully ouvert en juillet et août
 - Nombre de personnes accueillies : 343
 - Nombre de demandes : 221
 - 63% français / 37% étrangers
- Accueil Saint-Léger sur Dheune ouvert en juillet et août
 - Nombre de personnes accueillies : 468
 - Nombre de demandes : 289
 - 76% de français 24% d'étrangers
- Plus de 1 062 passages de bateaux et environ 2 340 nuitées au Port de Plaisance, pour 3 352 personnes.

Réalisations 2022

Plaisance et Fluvial

- Aménagement du Port :
 - Réfection des lambourdes et des planches du ponton A et de ses Catway
 - Changement du PC de l'accueil
 - Ecran à affichage dynamique dans la capitainerie
- Activités du port : Ajout de deux bateaux sans permis par Chalon Balade pour les locations (Manon & Emiland), en remplacement des anciens.
- La Fête du port en juin 2022 a réuni près de 4 000 personnes.

Labels

- L'Office de Tourisme est organisme évaluateur pour déployer la marque « Accueil vélo » sur le territoire ainsi que « Vignobles et Découverte »

Promotions

- Ouverture à tous les acteurs touristiques : référencement gratuit sur les supports avec suppression des partenariats classiques payants, intégration des 700 acteurs sur le site web, brochures et appli mobile. Suivi des prestataires pour la mise à jour de leurs données dans Décibelles Data.
- Développement des e.brochures de l'Office de Tourisme connectées à la base de données DECIBELLES DATA) : 6 e.brochures sont en ligne (Hébergement, Restauration, Patrimoine Loisirs, Artisanat Commerces Services, Œnotourisme Brasseries, Manifestations).
- Réouverture du Service Groupes : 41 groupes confirmés en 2022
- 11 accueils presse (journalistes, blogueurs, influenceurs, radio) dont Femme Actuelle, Le Monde du Camping-Car, Le Monde, Moto Magazine...
- 4 Accueils De To Opérateurs allemands
- Plusieurs salons : Mahana à Lyon et SITV à Colmar. Salon professionnel Destination vignobles à Aix en Provence avec des tours opérateurs spécialisés dans l'œnotourisme.
- Promotion et développement des parcours de randonnée et des balades vertes dans le Grand Chalon (27 parcours de randonnée sont en ligne), suivi auprès des communes, pour travailler sur la mise en fonctionnement de leurs itinéraires de balades vertes, intervention aux Universités d'été du Grand Chalon

Animations

- Organisation du festival « Garçon, la Note ! » : 14 concerts gratuits dans les bars du Grand Chalon avec le slogan « Un soir, Un bar, un concert ». Dont 8 dates sur Chalon sur Saône et 6 dates sur le Grand Chalon (Rully – St-Jean de Vaux – Mercurey – Sevrey– Givry- Fragnes-La-Loyère), ont pris place sur les terrasses des cafés et restaurants de nos communes
- Animations estivales : visites de domaines viticoles, balades gourmandes, initiation au golf, visite de la Chemiserie Gauthier, visites guidées dans les villages, visite de chèvrerie
- Balades guidées en bateau en partenariat avec l'animation du patrimoine et le service environnement du Grand Chalon et la LPO. 26 dates réalisées, 237 participants.
- Promotion de l'activité de Balades sur Saône :
Navettes fluviales
11.500 passagers du 2 juillet au 21 août (51 jours d'activité)

Ingénierie

- Réalisation d'Ateliers Numériques pour les partenaires de l'Office du tourisme : 10 demi-journées soit près de 30 partenaires formés aux outils de base du numérique, et mise en place d'accompagnements individuels.
- Wifi territorial : 2 prestataires meublés de tourisme et chambres d'hôtes ont été équipés en 2022 (soit un total de 51 prestataires depuis 2017)

- Classement meublés de tourisme : L'Office de tourisme du Grand Chalon est désormais organisme agréé par Atout France pour effectuer les visites de classement des meublés de tourisme créés sur le Grand Chalon

Oenotourisme

- Partenariat avec la Maison des Vins pour la promotion du territoire lors des actions de promotion.
- Partenariat avec l'association A2C pour l'organisation de dégustations au caveau « Givry Vins » en final des visites guidées de Givry les jeudis de juillet et août.
- Collaboration au renouvellement de la candidature de la « Bourgogne : Couchois Côte Chalonnaise et Mâconnais » au titre du label « Vignobles et Découvertes » (Atout France) avec le Syndicat Mixte du Chalonnais et participation à l'animation du réseau (renouvellement de la labellisation de la destination effective en mars 2022)
- Partenariat de l'office de Tourisme avec certains domaines viticoles du Grand Chalon pour assurer la billetterie de leurs visites et prestations œnotourisme.

Perspectives 2023

Plaisance

- Réfection des planches et des lambourdes d'au moins un ponton (F & G)
- Réfection totale des sanitaires.
- Réfection du coin cuisine / vestiaire du personnel
- Modification de la grue de levage pour permettre une rotation plus douce et plus sécurisée.
- Achats de nouveaux bers pour la mise à terre des bateaux sur l'aire de carénage.

Tourisme

- Plan d'accompagnement numérique individuel pour les partenaires de l'Office de Tourisme, ateliers collectifs et individuels avec règlement en ligne
- Développement du service Billetterie à l'accueil de l'Office de Tourisme
- Refonte du site internet et de l'application mobile, consultation lancée fin 2022
- Développement du Service Groupes auprès des Comités d'Entreprises, associations, TO et paquebots.
- Travail sur les parcours de randonnée en vue de la réalisation de documents type topoguides et accompagnement des communes dont les circuits ne sont pas encore praticables (16 itinéraires)

- Participation au salon du randonneur 2023 et mise en place de 3 circuits de 25 à 30 kms et d'une grande boucle de 85kms. Création d'un support de promotion et de supports papier pour effectuer les randonnées. Mise en ligne des itinéraires sur nos différents circuits.
- Installation de la solution de WIFI sécurisée chez les hébergeurs du Grand Chalon
- Installation de la solution de WIFI sécurisée chez les hébergeurs du Grand Chalon

Prise en compte du développement durable

Eco-tourisme

130 848 cyclistes recensés sur la voie verte à Givry

73 612 cyclistes recensés sur la voie bleue à Saint-Léger-sur-Dheune

28 607 cyclistes recensés sur la voie bleue à Gergy

91 822 cyclistes recensés sur la voie bressane à Epervans

Tourisme

Réduction des impressions de brochures papier par la création de E-brochures

POLITIQUE CULTURELLE

Chiffres clés

Ecole Média Art

- Rentrée 2022 : 53 étudiants + 6 étudiants en post diplôme / 400 auditeurs PRAXIS
- 30 étudiants en stage, dans le réseau des institutions culturelles, associations, entreprises de création visuelle et sonore
- 13 étudiants reçus au Diplôme National d'Art et 4 étudiants reçus au Diplôme d'Enseignement Supérieur Média & Art
- Expositions Plateforme à Besançon dans le cadre de la Plateforme des écoles publiques d'art de Bourgogne-Franche-Comté en raison de la crise sanitaire.

Conservatoire à Rayonnement Régional Musique, Théâtre et Danse

- 1 956 élèves inscrits dont 1 661 originaires du Grand Chalon
- 101 enseignants répartis en 3 domaines :
 - Musique : 1 570 élèves
 - Danse : 336 élèves
 - Théâtre : 166 élèves
- 60 diplômes délivrés en 2022 :
 - CEC Certificat d'Etudes Chorégraphiques = 7
 - DEC Diplôme d'Etudes Chorégraphiques = 20
 - CEM Certificat d'études Musicales = 12
 - DEM Diplôme d'études Musicales = 21
- Travail dans les écoles élémentaires du Grand Chalon : projets portés par les musiciens intervenants en milieu scolaire dans 36 écoles du Grand Chalon pour un total de 1 339 heures annuelles

Aides financières en faveur des écoles de Musique et de Danse du Grand Chalon

- Montant total attribué pour 2022 : 49 500 € qui se répartissent comme suit :
 - Ecoles de musique : 35 036 €
14 écoles de musique ont déposé un dossier de demande de subvention en 2022 pour un total de 486 élèves musiciens dont 425 résidants dans le Grand Chalon.
 - Ecoles de danse : 14 462 €
12 écoles de danse ont déposé un dossier de demande de subvention en 2022 pour un total de 814 élèves danseurs dont 905 résidants dans le Grand Chalon.

15 communes du Grand Chalon ont bénéficié de ce dispositif d'aides aux écoles de musique et de danse : Chalon-sur-Saône, Châtenoy-le-Royal, Demigny, Fontaines, Fragnes-La Loyère, Gergy, Givry, Lux, Mercurey, Saint-Loup-Géanges, Saint-Léger-sur-Dheune, Saint-Marcel, Saint-Rémy, Sassenay et Sevrey.

Ecole Média Art

- Le projet d'établissement de l'Ecole Média est en cours de finalisation avec les axes suivants :
 - Le développement des pratiques artistiques et culturelles dans le cadre de la pratique amateur ;
 - L'enseignement supérieur artistique et la recherche dans le champ de la création et de l'innovation ;
 - Le développement de projets structurants dans le cadre de l'action et du développement culturel, dans le champ des arts plastiques, visuels et sur l'ensemble des champs artistiques.
- Refonte totale des maquettes pédagogiques et institution d'un Conseil Pédagogique, de commissions d'examen des ECTS et de comité d'experts, etc.
- Dans le cadre de la procédure de validation du diplôme Bac+3, visite du HCERES les 28 et 29 septembre 2022.
- Le programme de recherche en Art – Mondes Visuels, soutenu par la Direction Générale de la Création Artistique, entre dans sa 4ème année.
- Participation à différentes journées de l'ANdEA.
- Inscription dans le dispositif « ParcoursSup ».

Partenaires :

- Espace des Arts, Scène Nationale,
- Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Chalon
- Centre National des Arts de la Rue et des Espaces Publics, CNAREP de Chalon-sur-Saône
- Université de Bourgogne
- Musée Nicéphore Niepce et Vivant Denon
- Festival Chef Op'
- IUT de Chalon-sur-Saône
- L'Usinerie

Champs artistiques mobilisés : Arts plastiques, arts visuels, art contemporain, photographie, cinéma, vidéo, nouveaux médias, philosophie, sciences, société.

Travaux – La Citadelle

- Les anciens logements de fonction du collège de la Citadelle ont été vidés et les premiers travaux de réhabilitation sont en cours de programmation
L'atelier de sérigraphie a été installé sur le site en décembre 2022.

Evénements – expositions

- Sortie au Consortium de Dijon le 10 mars
- Exposition St Rémy du 14 au 24 avril
- Sortie au Carreau du Temple (Paris) pour Drawing now le 19 mai
- Journées de l'Estampe rue Fructidor les 3 et 4 juin
- Journées Portes Ouvertes Praxis du 13 au 17 juin

- Journées Solstice d'hiver Praxis : du 12 au 15 décembre
- Manifestation étudiante Paix Noire à La Péniche le 16 décembre

Voyages d'études

- Voyage à Venise pour la Biennale (expositions, galeries) : du 14 au 18 novembre

Workshops et conférences : accueil d'artistes et de professionnels à l'Ecole Média Art

Workshops :

- Jared Hawkey et Sofia Oliviera
- Fanny Maugey
- Anaïs Boudot
- Antoine Nessi
- Silene Audibert
- Cindy Coutant
- Sonia Verguet

Conférences :

- Lambert Dousson
- Sonia Verguet
- Paula Albuquerque
- Alice Leroy et Jérémie Brugidou
- Gauthier d'Ydewalle
- Dominique Cunin
- Guillaume Dumas et Daniela Depaulis
- Agnès Gayraud
- Damien Paillot

Conservatoire à Rayonnement Régional Musique, Théâtre et Danse

Année scolaire 2021/2022

- L'année scolaire 2021/2022 a été marquée par une reprise progressive de l'activité dans un contexte post crise sanitaire. Cette année de « retour à la normale » a montré des signaux forts et encourageants en terme de nombre d'élèves, de dynamique de fréquentation du public, et de retour à une forte activité pédagogique et artistique. Elle a montré toutefois que ce « retour à la normale » demandait du temps, de l'engagement et un travail spécifique auprès du public.

Saison pédagogique 2021/2022

- La saison pédagogique du Conservatoire est toujours riche d'un nombre important de projets, de concerts et spectacles d'élèves. Elle est aussi riche de nombreux temps forts, de moments de rencontres avec des artistes et pédagogues invités, que ce soit, en danse, musique, théâtre, mais également de stages pédagogiques et de liens étroits avec la saison de l'Auditorium.

Concerts et spectacles d'élèves

- Avec le retour à la normale, la saison 2021/2022 a retrouvé un nombre **d'environ 120 concerts et spectacles d'élèves à l'année**, allant de la simple audition de classe dans une salle de cours au gros projet pédagogique mêlant différentes classes sur le plateau de l'auditorium.

- 10 concerts des étudiants en CPES Musique à l'auditorium, au Piccolo et au Château de Pierre de Bresse
- Plus de 40 concerts de classes instrumentales, de musique de chambre ou d'ensembles dirigés
- 2 concerts de l'Orchestre d'Harmonie pendant les congés de Toussaint et d'Avril, réunissant à chaque fois plus de 250 spectateurs
- 8 Samedis de Musique ancienne réunissant plus de 70 élèves et amateurs de musique ancienne dans divers ateliers
- Un projet autour du « Petit Prince » en lien avec un dispositif départemental de l'Education Nationale
- Des projets pédagogiques à l'auditorium (Projet Classe de harpe et Clown, Contes musicaux, spectacles des classes de théâtre, projets danse en amont de la Semaine de la danse...)

Master classes d'artistes invités

- La saison pédagogique, c'est aussi un nombre important de master classes et de rencontres avec des artistes invités, le plus souvent en lien avec la saison de l'Auditorium et avec des intervenants extérieurs du monde professionnel du spectacle vivant et de l'enseignement artistique.

Artistes et pédagogues invités :

Blandine Calais-Germain (voix), Marie Louise Duthoit (voix), Bruno Coulombo (médecin phoniatre), Guillaume Hamet (hautbois et improvisation), Mathias Collet (guitare), Nathalie Cornevin (harpe et clown), Damien Yuzuki (Culture/Action, stage d'information métiers), Jean Claire Vançon (Panorama de l'enseignement supérieur), Cécile François (CFMI de Lyon), Dominique Lonca (violon), Cédric Perrot (batterie jazz), Valène Roux (danse), Olivier Lefrançois (danse), Germain Louvet (danse), Yannick Boquin, (danse), Stage de clown pour les étudiants théâtre.....

La saison pédagogique, c'est aussi **des temps forts et des rendez-vous aux formats singuliers** :

- Académie « La voix et le timbre » en février 2022 (4 journées de stages, rencontres, tables rondes, ateliers pratiques, conférences)
- Les Samedis de la musique ancienne (8 samedis d'ateliers de pratique, d'initiation, de sensibilisation, de musique d'ensemble, de découverte autour de la musique baroque et Renaissance)
- Une résidence de création pour 5 élèves en CEPI Musique, encadrée par Robinson Khoury, en partenariat avec le Festival Les Musicaves (juin 22)
- Le Bal des mondes (28 mai 2022) à la Salle M. Sambat ; journée de bals à travers les époques et les styles, de la musique ancienne aux musiques du Monde, en partenariat avec la Ville de Chalon sur Saône
- La semaine des écoles (fin juin 2022) à l'Auditorium avec l'accueil de projets d'écoles élémentaires en lien avec les Interventions en Milieu Scolaire
- La semaine de la création avec des cartes blanches aux grands élèves du CRR dans le domaine de la création et un concert de l'Atelier XX-XXI
- Des stages et résidences de création pour les élèves en théâtre au Grain de Sel
- Un travail de résidence avec un compositeur invité : Karl Naegelen pour les années 2022-2024 (début du travail avec les élèves et enseignants du CRR)
- Un travail avec le collectif Warning autour de la musique d'Alexandros Markeas, compositeur associé à la saison de l'Auditorium

Enfin, la saison pédagogique, c'est aussi le renfort et le développement de projets de territoire :

- Ouverture d'un nouvel Orchestre à l'Ecole (Epervans / Ecole C.E. Jacque)

- Réflexion sur l'évolution des 3 Orchestres à l'Ecole déjà en place
- Réflexion sur l'évolution des Classes à Horaires Aménagés (projet, contenu, liens)
- Développement des Interventions de Musiciens en Milieu scolaire

Saison de l'auditorium 2021/2022

- La saison 2021/2022 a été celle de la reprise post Covid avec une fréquentation correcte même si elle est en baisse par rapport à la dernière saison pleine sans Covid.
- Les hauts du panier, série de spectacles en coréalisation avec l'Espace des Arts le dimanche matin au théâtre Piccolo ont connu un beau succès.
- Les 26 spectacles de la partie 2022 de la saison ont eu un bon taux de remplissage et seul un d'entre eux a dû être annulé, faute d'un nombre suffisant de participants amateurs (Groove en coréalisation avec l'Espace des Arts).
- La saison de l'Auditorium a poursuivi sa diversification esthétique en intégrant progressivement un peu plus de dates en danse et en théâtre. Parmi les gros succès de cette saison, la 19ème semaine de la danse, repartie sur un rythme de croisière normal et les concerts du Grand Symphonique pour la dernière prestation de son chef partant en retraite, Philippe Cambreling.
- Alexandros Markeas, compositeur en résidence, a terminé sa résidence au CRR avec la création par le collectif Supernova le 4 juin 22 de Time to Time.
- Le grands Plus, avec de nombreuses prestations des élèves et étudiants fonctionnent réellement bien et devraient trouver leur place au sein du Théâtre Piccolo à partir de 2023.

EPCC « Espace des Arts – Scène nationale »

- **UTOPIKS**
Ce festival pluridisciplinaire, intitulé Les Utopiks, a accueilli sur le site de l'Espace des Arts et du Conservatoire **11 spectacles en 2022**, et aussi une exposition immersive des rencontres avec des artistes, des ateliers de pratiques artistiques, des impromptus qui sont venus compléter l'offre du festival avant ou après les spectacles.
- Le Grand Chalon prend en charge le coût et l'organisation du transport des élèves vers le lieu de représentation, ainsi que le coût des billets d'entrées.
Budget : **15 389 €** pour 2022.
- Réalisation de divers travaux tels que :
 - Remplacement coulisseaux du monte-décor
 - Réfection étanchéité douche du R+9
 - Réfection étanchéité des 2 terrassons situés de part et d'autre de la Rotonde
 - Réfection partielle réseau eaux usées
 - 1ère tranche de remplacement des éclairages de sécurité dans les locaux non touchés par les travaux de modernisation-rénovation
Pour un montant de 68 915€ HT

Régie Autonome Personnalisée du Pôle des Arts de la Rue

- Soutien du Grand Chalon à la RAP du Pôle Arts de la Rue, pour un montant de 100 000 € en 2022, au titre du rayonnement, de l'attractivité et des retombées économiques et touristiques apportés au territoire.

Réservoir de Saint-Marcel

- Versement d'un fonds de concours à hauteur de 16 000 € au titre de la contribution du Grand Chalon aux coûts de fonctionnement et d'entretien du bâtiment.

Soutien aux événements culturels et aux associations

- 50 950 € attribués à 15 associations du territoire pour des projets et événements culturels de rayonnement d'agglomération et au-delà :
 - Livralire (« voyages-lecture » enfance ou intergénérationnel) : 1 000 €
 - La Bobine (soirée courts-métrages) : 1 200 €
 - Jazz Club L'Arrosoir (concerts, ateliers) : 10 000 €
 - Musée de l'Ecole (expositions, animations) : 4 000 €,
 - Université pour tous (fonctionnement courant) : 2 000 €
 - Chorale De si De la (concert pour la formation des futurs chefs de chœur) : 250 €
 - Mosaïques : 2 000 €
 - Compagnie Boumkao (festival de cirque) : 1 000 €
 - Art Image (expositions d'art contemporain) : 1 500 €
 - Asso bulles de bourgogne : 500 €
 - Asso rats d'arts : 500 €
 - Asso delirique : 5 000 €
 - Musicaves : 15 000 €
 - Intervagues : 1 000 €
 - Festival des chefs OP en Lumière : 6 000 €

Théâtre Port Nord

- Depuis 2018, le Grand Chalon assure la gestion du Théâtre du Port Nord et en porte les frais d'investissement et de fonctionnement.
Dépenses obligatoires liées à des obligations de sécurité et à un fonctionnement au minimum sont provisionnées.
Ce budget comprend 30 000 € en fonctionnement

Perspectives 2023

EPCC « Espace des Arts – Scène nationale »

- Cette rubrique est consacrée au partenariat avec l'Espace des Arts pour la diffusion de spectacles jeune public : LES UTOPIKS
Une classe de chaque école du Grand Chalon peut assister gratuitement à une représentation de spectacles dans le cadre des UTOPIKS.
Le Grand Chalon prend en charge le coût des billets d'entrées ainsi que le coût du transport des élèves vers le lieu de représentation.
Le budget de ce partenariat 2023 est de 15 389 € décomposé de la façon suivante :
6 039 € pour le transport et 9 350 € pour la billetterie.
- Réalisation de divers travaux (contrôle thermographiques des armoires électriques, remplacement roue et carte électronique sur CTA, 2^{ème} tranche de remplacement des blocs d'éclairage de sécurité, travaux divers suite recommandations de la Commission de sécurité à venir, etc...)
- Restauration de la fresque (mosaïque) du patio et réfection du mur support

Ecole Média Art

- Finalisation du Projet d'Etablissement.
- Accréditation du DNA, réception du rapport définitif du HCERES, achèvement de toutes les maquettes pédagogiques et des instances dédiées à l'Enseignement Supérieur.
- Etude sur la question des bâtiments.
- Fin de la réhabilitation des anciens logements de fonction du Site du 7 rue Leschenault de la Tour.
- Début de la réflexion sur la structuration juridique de la RAP pour un passage en EPCC

Soutien aux événements culturels et aux associations

- Gestion du Théâtre du Port Nord,
- Accompagnement des associations culturelles,
- Appui aux événements culturels.

Conservatoire à Rayonnement Régional

- Refonte de l'organigramme
- Développement des classes musique anciennes et jazz
- Participation au Pôle Régional des Arts Numériques
- Renforcement du partenariat avec l'Espace des Arts, transfert complet du théâtre Piccolo
- Ouverture d'un nouvel Orchestre à l'Ecole

Prise en compte du développement durable

L'Ecole Média Art conduit une réflexion approfondie sur les processus de production au sein de l'établissement, en développant un système de reporting en matière de consommation des matières premières et en formant les étudiants à envisager la création, dans la perspective des enjeux de développement durable. L'Ecole Média Art s'engage aussi aux côtés du Grand Chalon et d'Active, afin d'envisager des circuits de récupération de matière première (carton...).

POLITIQUE SPORTIVE

Chiffres clés

Espace Nautique

- La fréquentation totale pour l'année 2022 est de 254 099 entrées, représentant une diminution de 100 486 entrées par rapport à 2021.
- La fréquentation estivale 2022 atteint les 74 257 entrées contre 54 796 pour 2021.

Piscine de St Jean de Vaux

- La fréquentation estivale 2022 atteint les 6 507 entrées contre 1 687 en 2021

Base Nautique

- 172 jours d'occupation par les associations

Colisée

- 27 évènements.
- 90 900 spectateurs.

Boulodrome

- 6 mois d'occupation boulistique
- 15 jours d'occupation par le Comité des Foires

Aide au sport de haut niveau

- Montant des subventions accordées en 2022 : 920 500 €

CLUB	GRAND CHALON
SEM ELAN	809 000 €
CNC	35 000 €
AS HBCC	36 000 €
CAC	40 500 €
TOTAL 2019	920 500 €

Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives (FAAPAS)

- 200 000 € sont répartis entre les 116 Associations sportives des communes du Grand Chalon qui ont déposé des dossiers de demande de subvention FAAPAS.

Espace nautique

Des actions supplémentaires par rapport à 2021 ont été mises en place afin d'améliorer la sécurité durant la période estivale : maintien du plan haute fréquentation comme en 2020 avec un renfort de la sécurité si nécessaire en cas de forte affluence.

Le constat qui en découle est de maintenir cette action pour 2023.

- **Activités aquatiques**

- 50 créneaux hebdomadaires, 16 605 passages ont été enregistrés générant 129 536,75 € de recettes, 30 710,25 €, de plus que l'année précédente.
- Les activités ont été réduites en juillet, annulées en août et jusqu'au 23 septembre 2022 puis une reprise à 50% des créneaux habituels en raison d'un manque de personnel mais aussi du changement d'horaire d'ouverture.

- **Leçons de natation**

- Depuis juin 2019, les leçons ne sont plus réalisées sous forme de régie mais par les maîtres-nageurs sauveteurs comme auto entrepreneurs.
- 6 maîtres-nageurs dispensent des leçons aux enfants et aux adultes, en petits groupes ou en leçon individuelle.
- En 2022, 2 253 leçons de natation ont été dispensées.

- **Recettes**

- 550 390,80 € de recettes en 2022 contre 398 817,25 € en 2021, soit une augmentation de 151 573,75 € (+27,57% par rapport à 2021)

- **Les travaux de l'Espace Nautique**

- Réalisation de l'étude de programmation préalable à la rénovation du Centre nautique et réalisation du dossier de consultation pour la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- Réalisation d'études techniques préalables au projet de rénovation de l'équipement (étude de charge des charpentes, diagnostic amiante, relevé des locaux, étude hydrogéologique des niveaux d'eau de la Saône et de leurs variations, diagnostic de l'étanchéité des toitures)
- Installation du déchloramineur sur le circuit d'eau des bassins de 25 m et 50 m
- Réalisation d'un local à chlore et d'un local à poubelles
- Nombreuses réparations : roues galets des gradins amovibles ; de nombreuses fuites d'eau (vannes de distribution) ; reprise d'étanchéité toit mobile et entrée ; l'armoire du système de commandes du bassin à vagues. Skydome (extracteur de fumées) ; hammam ; panoplie eau chaude sanitaire scolaire, réparation de nombreuses fuites
- Maintenance et remplacement : pompes, cônes de diffusion, sono, vannes de distribution d'eau potable, circulateur du circuit C1 et C2

- **Actions de communication**

- Campagne de communication pour la mise en place de nouveaux tarifs.

- **Formation du personnel**

- Formation annuelle de secourisme/réanimation et Défibrillateur Automatique pour les Éducateurs Territoriaux des APS
- Habilitation électrique, manipulation du chlore gazeux, traitement de l'eau pour les techniciens
- Formation de certains agents sur l'informatique et les outils
- Formation en ligne des gestes qui sauvent
- Formation de trois agents de l'entretien sur les techniques et produits d'entretien
- Formation d'une nouvelle régisseuse
- Formation administrative

- **Manifestations sportives**

- Le club de triathlon de Chalon a organisé son troisième triathlon le 4 septembre 2022

Le Cercle Nautique Chalonnais a organisé les manifestations suivantes en 2022 :

- Meeting National du Grand Chalon du 11 février au 13 février 2022
- Championnat de France juniors du 23 mai au 29 mai 2022
- 1^{ère} journée départementale le 9 octobre 2022
- Interclubs départementaux et régionaux les 12 et 13 novembre 2022
- Championnat de ligue Bourgogne Franche Comté du 9 au 11 décembre 2022

Piscine de Saint-Jean-de-Vaux

Poursuite des travaux de réhabilitation partielle de l'équipement :

- La pataugeoire a été complètement refaite avec pose d'un liner, mise en circuit de filtration et poursuite de la réfection des plages
- Armoire électrique.
- Adaptation - raccordement de la pataugeoire au dispositif de traitement de l'eau et réfection des plages

Base nautique

Au-delà d'être le bâtiment hébergeant les associations liées à l'eau, la salle de réunion de la Base nautique est principalement utilisée par les associations pour des réunions, des stages et de la formation.

Ces diverses organisations représentent 172 jours d'occupation par les associations pour 190 réservations, à la fois pour les associations chalonnaises et d'autres organismes :

- Asprenaut
- Aspromo
- Aviron
- Beach soccer (FCC et pompiers)
- Chalon dans la Rue
- Chalon triathlon club

- Chalon-sur-Saône canoë kayak
- DDCS 71 Jeunesse et sports
- Plongée Loisirs Chalon
- Protection civile
- Service des sports

Stade Léo Lagrange

- **Principales manifestations sportives au Stade Léo Lagrange**

- Football : Championnat Honneur
- Tennis : Championnats et Tournois
- Rugby : Championnat Fédérale 3
- Athlétisme : Compétition MASTERS

- **Etudes et Travaux**

Poursuite des travaux de rénovation des terrains de jeu avec :

- La rénovation du terrain de football JP. Adams
- La création d'un terrain de rugby de catégorie C pour une livraison à septembre 2022 reportée à 2023 du fait des fortes chaleurs de l'été 2022 et de l'impossibilité d'arroser les espaces naturels
- La préparation des deux terrains de football de la plaine en vue d'une livraison à fin août 2023 sous réserve des conditions météorologiques
- Encaissement des subventions obtenues pour cette opération au fur et à mesure de l'avancement des dépenses (Agence Nationale du Sport, Région Bourgogne Franche-Comté, Département de Saône et Loire)

Colisée

- **Fréquentation**

Répartition de la fréquentation de l'année 2022 :

- 24 matches de Basket Pros : 84 000 spectateurs
- Février = 2 représentations du Carnaband's show = 3 200 personnes
- Mars : X-TRIAL = 3 700 personnes

- **Travaux**

- Eau chaude dans les sanitaires
- Accessibilité du Colisée et du Boulodrome
- Toiture : étanchéité annexe + Boulodrome
- Accessibilité de la baie
- Remplacement des consoles télescopiques nord et sud

- **Actions montage et démontage liées aux manifestations**

- 779 heures annuelles liées à la préparation (montage et démontage + service SSIAP)

- **Formation du personnel**

- Recyclage SSIAP 2 / SSIAP 1 et SST
- Habilitation électrique BS

Boulodrome

- **Occupation**
 - L'association du Boulodrome Chalonnais a occupé le bâtiment pendant la période du 15 octobre au 31 décembre 2021.
- **Travaux de maintenance**
 - Entretien de l'installation de chauffage
 - Mise en peinture des métalleries extérieures
 - Entretien des installations sanitaires
 - Maintenance suite aux dégâts de la grêle

Perspectives 2023

Espace nautique

- **Droits d'entrée**
 - Création de nouveaux tarifs (famille et abonnement mensuel)
 - Changement en septembre du délai d'annulation du fait de la réduction du nombre de cours
 - Réduction de 50 % du nombre d'activités proposées en raison de la pénurie de personnel.
- **Etudes et travaux**
 - Réfection et réparation diverses, usures et vieillissement (portes, joints de carrelage, tuyauterie)
 - Poursuite des travaux de révision et maintenance des machines
 - Travaux de réduction énergétique (relamping de la halle ludique et des locaux technique et administratif, création d'un jumeau numérique)
 - Réparation et homologation en catégorie hors classe du pentaglisse
 - Réfection de la résine du bassin à vagues, des pédiluves extérieurs et de la plateforme du pentaglisse
 - Nombreuses réparations et maintenance : pompes à vagues, échangeurs à plaques, vannes défectueuses ou fortement dégradées, fuite bac tampon, remplacement des douches extérieures, dernière phase de joints et carrelage, portes en bois, protection, réparations évacuation eaux de pluie
 - Sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet de rénovation de l'Espace nautique et démarrage des études (phase de conception)

Piscine de Saint-Jean-de-Vaux

- Changement des portes de vestiaires ; cabines de douches et sanitaires avec amiante
- Changement des échelles
- Réfection du sol de l'entrée et peinture intérieure de l'accueil

Piscine de Saint-Rémy

- Engagement des travaux de réfection des bassins et équipements techniques vieillissants (installation de filtration de l'eau, rejointoiement du grand bassin, réfection margelle de la pataugeoire, chaudière, panneaux de chauffage solaires, etc ...), travaux de mise aux normes (pédiluves, dispositif de protection des personnels,

accessibilité PMR par exemple) ou d'économie d'énergie (calorifugeage, passage à l'éclairage led ...)

Base nautique

- Réfection de la totalité du toit
- Travaux de rénovation des locaux du rez-de-chaussée et marché
- Etude de l'urgence du changement du bouclage et du circuit de chauffe suite à de nombreuses fuites et l'impératif de ne pas dégrader la réfection du rez-de-chaussée

Stade Léo Lagrange

- **Travaux d'entretien et de fonctionnalité**
 - Poursuite des travaux de rénovation des terrains : livraison du terrain d'honneur JP Adams, du nouveau terrain de rugby et démarrage de la rénovation des 2 terrains de la Plaine. Encassement des soldes de subventions
 - Travaux de renaturation du stade (zone du tennis couvert, butte du terrain Brailly et première partie de l'anneau central)
 - Réfection des pistes d'élan de saut en longueur et de triple saut du stade d'athlétisme

Colisée

- **Travaux d'entretien et de fonctionnalité**
 - Rénovation de l'éclairage du Grand salon (passage led, pavés lumineux neutres ou colorés selon les besoins)
 - Rénovation de l'éclairage sportif de la salle omnisports (passage led)
 - Achèvement des travaux de réfection de l'étanchéité de la couverture de la salle omnisports
 - Remplacement des consoles des tribunes télescopiques Est et Ouest
 - Rénovation GTC et GTB

Boulodrome

- **Travaux d'entretien et de fonctionnalité**

Dans le cadre des travaux d'entretien courant du bâtiment :

- Rénovation des issues de secours
- Reprise de la réparation de la toiture
- Peinture intérieure

Les différentes actions mises en place sur le Stade Léo Lagrange :

- Déplacements doux : les véhicules des usagers sont interdits sur le site, des parkings dédiés sont proposés
- Remplacement de 2 VL thermique par 2 véhicules électrique (Renault ZOE)
- Cohésion sociale : les pratiques libres sont autorisées pour les différents publics (jeunes du quartier-familles-seniors-handicapés...)
- Accueil de stagiaires : job d'été avec les jeunes des quartiers – TIG – Agents en immersion – manifestations avec le sport Adapté (jeunes et adultes) – jeunes Handicapés (inclusion) – scolaires
- Economie de l'eau : l'arrosage des terrains l'été se fait de façon raisonnée (augmentation de la hauteur de tonte – arrosage de nuit – 2 à 3 fois par semaine pour favoriser la résistance du gazon à la chaleur)
- Entretien des terrains gazonnés : fertilisation avec les engrais organiques - la michorisation technique qui permet d'implanter des champignons qui assurent la dégradation de la matière organique et permettent de nourrir le gazon
- Travail mécanique des terrains : l'aération est favorisée pour régénérer les pelouses et assurer l'enracinement en profondeur (aérateur à lames – vertidrain – décompacteur profond)
- Réduction des produits phytosanitaires : traitements avec un produit bio-contrôle – utilisation de produits homologués et autorisés sur les stades en diminuant les volumes utilisés – végétalisation de certaines zones sablées avec des gazons spécifiques ne nécessitant que 2 à 3 tontes par an – mise en place de jachères fleuries pour favoriser la vie des insectes – mise en place de géotextile pour les talus ou zones difficiles à entretenir – mise en place de pièges à phéromones – mise en place de nichoir pour les mésanges bleues
- Formation et sensibilisation des agents au développement durable : présentation des méthodes alternatives – covoiturage – circuits courts pour les produits alimentaires (achat groupés – livraison sur site)
- Achat d'un robot tondeuse pour le terrain honneur Rugby et le terrain honneur football

Divers

- Eclairage des zones et salles sportives : remplacement progressif des lampes à sodium par des led sur les terrains de sports et dans différents bâtiments

5 – Les fonctions support

FINANCES

Chiffres clés

- **Dépenses réelles de fonctionnement** : 88 141 135 €
- **Dépenses réelles d'investissement** : 28 584 960 €
- **Recettes réelles de fonctionnement** : 98 150 859 €
- **Recettes réelles d'investissement** : 18 717 954 €
- **Montant de la dette au 31 décembre 2022 (budget général)**
Encours de la dette : 63 839 241 €
Taux moyen de l'encours : 1.59%

- **Le Pacte Financier et Fiscal en 2022**

16.4 M€ versés aux communes membres au titre des Attributions de Compensation de Taxe Professionnelle (ACTP)

0.9 M€ perçus des communes membres au titre des ACTP négatives

2.06 M€ versés aux communes membres au titre de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

2.2 M€ notifiés aux communes membres (glissant sur 3 ans) au titre du Fonds de Relance de l'Investissement Public Local

- **Informations comptables 2022 (Tous budgets)**

14 666 mandats émis et 3 699 titres émis en 2022, avec traitement de 10 174 factures (dont 79,8% déposées sur le portail CHORUS PRO) et création de 823 tiers et 186 marchés publics.

Réalisations 2022

- **Le suivi des régies d'avances et de recettes**

- Poursuite du toilettage de la partie réglementaire dans les actes constitutifs de certaines régies anciennes, ainsi que la poursuite de la mise à jour et de la rationalisation des régies existantes,
- Création d'un binôme Finances-RH pour assurer ces missions de suivi administratif.
- Mise en place d'un suivi financier des régies, avec des rendez-vous sur place avec les régisseurs, afin de mettre à jour la situation administrative et financière de certaines régies et accompagner au mieux les régisseurs dans leur gestion quotidienne de la régie.
- Poursuite du groupe de travail sur les régies avec la Trésorerie municipale, en fonction des besoins tout au long de l'année,
- Suppression des régies mixtes.

- **La tenue de l'inventaire comptable**

Depuis 2012, la Ville de Chalon-sur-Saône et le Grand Chalon disposent d'un outil de suivi commun.

A l'initiative du nouveau Trésorier arrivé courant 2022, un travail en commun avec la Direction des Finances a été mis en place, sur la base d'un fichier Excel permettant d'identifier les écarts entre l'inventaire comptable du Grand Chalon et celui tenu par la Trésorerie.

Ce fichier est analysé par nature comptable et les écarts sont traités en temps réel. Il s'agit d'un important travail en commun d'analyses et de complétude de l'inventaire comptable de la Trésorerie, qui va prendre plusieurs mois.

- **L'animation des Pôles Administratifs et Financiers (PAF)**

En place depuis novembre/décembre 2016, cette organisation est destinée à créer des équipes dédiées, composées d'agents exerçant les missions de gestion budgétaire et financière à temps complet et souhaitant se professionnaliser.

- Depuis la création des pôles, diverses réunions de suivi ont été organisées, chaque année, afin de faire ressortir les points forts et les points d'amélioration, et dans le but de mettre en œuvre des actions d'amélioration des conditions de travail, d'accompagnement dans la professionnalisation des agents, d'harmonisation des pratiques et d'accompagnement aux changements, notamment dans le cadre de la dématérialisation de la chaîne comptable.
- En 2022, les agents des PAF ont bénéficié de réunions d'information et de formations dispensées en interne sur :
 - La pratique des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (1 journée)
 - La préparation à la clôture des comptes 2022 : engagements de dépenses et de recettes, réservations de crédits, reports de crédits, rattachements de charges et produits : 3 demi-journées
- Un travail a également été réalisé avec les Directeurs Administratifs et Financiers (DAF) sur une pré-clôture des comptes en octobre 2022, afin de préparer, faciliter et fluidifier les travaux de clôture des comptes 2022,
- L'agent de PAF polyvalent (rattaché à la Direction des Finances) a apporté son renfort à différents PAF au cours du premier semestre 2022 :
 - 4 semaines et demi au sein du PAF Bourgogne Liberté,
 - 3 semaines au sein du PAF Communication,
 - 2 semaines et demi au sein du PAF Action Solidaire.

- **La qualité de l'exécution budgétaire et la clôture des comptes**

- Poursuite de l'amélioration des contrôles financiers opérés lors du pré mandatement. Ce travail quotidien permet d'assurer la qualité comptable tout au long de l'année, de maintenir la qualité des rattachements et reports de fin d'année et de respecter le calendrier de clôture des comptes,
- La dématérialisation des pièces justificatives, depuis juin 2019, a permis de n'indiquer que la référence de la pièce justificative, lors de la centralisation des données pour la clôture des comptes 2022. Ceci a largement contribué à simplifier la procédure, en effet, les pièces justificatives étant dans la Gestion

Electronique Documentaire (GED) du logiciel de gestion financière, il n'est plus nécessaire de les dupliquer.

- **L'actualisation de l'analyse financière rétrospective et l'analyse financière prospective**

Il est impératif pour la collectivité de disposer d'outils de gestion lui permettant annuellement de connaître sa situation financière : à travers notamment les Soldes Intermédiaires de Gestion : détermination du mode de financement de ses investissements, évolution de l'épargne, capacité de désendettement

Ces analyses sont réalisées et utilisées pour les données produites notamment dans le cadre de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) chaque année, en préalable au vote du Budget Primitif.

- **La pérennisation des tableaux de bord trimestriels d'exécution budgétaire**

Véritables outils de pilotage, ces tableaux de bords permettent de connaître en temps réel les marges de manœuvre financières dont dispose la collectivité sur l'exercice budgétaire. Ils sont également précieux pour l'approche des comptes administratifs prévisionnels en fin d'année, afin notamment de déterminer le niveau d'emprunt à réaliser au plus juste besoin de la collectivité.

Les situations sont produites au 31 mars, au 30 juin, au 30 septembre et au 31 décembre, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes.

- **Le suivi permanent des subventions à percevoir**

Ce suivi est réalisé de façon transversale à la Direction des Finances tout au long de l'année par les agents du Service Exécution budgétaire et patrimoine et par les agents du Service Ressources et Analyses. Ce travail continu et en lien avec les agents des Pôles Administratifs et Financiers permet notamment de connaître la situation de chaque dossier de financement de façon instantanée et d'identifier plus facilement les versements lorsqu'ils arrivent à la Trésorerie.

Pour mémoire, depuis 2016 des réunions régulières sont organisées par la Direction des Finances en lien avec les Directeurs Administratifs et Financiers (DAF), le pôle Etudes et Ingénierie et le Syndicat Mixte du Pays Chalonnais, afin d'échanger sur les subventions pouvant être sollicitées auprès de divers organismes, et afin d'optimiser, de rationaliser et de sécuriser l'état d'avancement des subventions d'ores et déjà obtenues auprès de partenaires.

Depuis 2019, ces réunions régulières et le suivi collectif accru des différents dossiers ont permis d'améliorer le taux d'encaissement des subventions (avances, acomptes et soldes) tout au long de l'année.

La dernière réunion de l'année permet, par ailleurs, de préparer la clôture des comptes.

- **La poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable**

La dématérialisation de l'ensemble de la chaîne comptable est une priorité importante du Grand Chalon. Les enjeux sont nombreux et portent notamment sur :

- La modernisation des fonctions financières,
- Une opérationnalité accrue des processus : internes et avec les tiers,
- Une inscription dans le cadre de l'agenda 21 par la réduction des consommations de papier, encre, carburant,

En 2021, malgré la cyberattaque subie en février, le projet a continué d'avancer avec :

- La mise en place du Datamatrix sur les avis des sommes à payer, afin de permettre le paiement par les usagers chez les buralistes,
- La mise en place des ordres de paiement dématérialisés,
- La dématérialisation des pièces justificatives à l'appui des bordereaux de mandats et de titres des régies de recettes et d'avances.

En 2022, la Direction des Finances a travaillé sur la préparation à la dématérialisation des bons de commande, au sein du logiciel de gestion financière Astre, ainsi qu'à un changement organisationnel des personnes signataires et à la mise en place d'un workflow (circuits de signature des bons de commande dans Astre).

- **La gestion annuelle du Fonds de Relance de l'Investissement Public Local du Grand Chalons**

Ce fonds a été mis en place en 2015, afin de favoriser la réalisation de projets d'investissement par les communes. Le montant global annuel réparti s'élève à 2 238 201 €.

Sur la base du règlement d'intervention, la Direction des Finances : accompagne les communes dans la préparation des demandes de subventions, instruit les demandes, prépare les rapports proposés au Bureau Communautaire, réalise et suit les conventions de financements, instruit les demandes de versement sur la base des justificatifs de réalisation des projets et assure le suivi financier au quotidien.

- **La campagne d'emprunt annuelle et la présentation des grands projets du Grand Chalons**

Chaque année, avant la période estivale, le Grand Chalons envoie aux partenaires financiers le cahier des charges de la campagne d'emprunt annuelle et organise une ½ journée de présentation des grands projets. Cette rencontre se tient en septembre, elle est animée par le Président du Grand Chalons et la Direction Générale et réunit l'ensemble des établissements prêteurs.

- **La production des documents officiels : Budgets Primitifs, Décisions Modificatives et Comptes Administratifs :**

La Direction des Finances prépare et produit les documents officiels pour 17 Budgets Primitifs et Comptes Administratifs en même temps, pour les votes en instances délibérantes fin mars / début avril, dont 8 budgets pour le Grand Chalons.

- **Le nouveau Pacte Financier et Fiscal :**

La Direction des Finances a participé aux différentes réunions sur les réflexions, négociations et présentations des axes proposés pour le futur pacte. Elle a également produit les analyses financières et fiscales sur les axes du futur pacte et a préparé les documents de présentation pour les diverses réunions.

- **Le projet de « Budget Vert » :**

Depuis septembre 2022, la Direction des Finances et la Direction du Développement Durable travaillent conjointement sur le « budget vert », dans le cadre des actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le budget vert est une démarche qui consiste à identifier les contributions du budget à la réalisation d'objectifs environnementaux.

Dans ce cadre, deux méthodes de budgétisation verte sont en cours d'expérimentation au sein du Grand Chalons : d'une part l'identification des dépenses ayant un ou

plusieurs objectifs environnementaux, afin de connaître le poids de la politique environnementale, en lien avec le Projet de Territoire, et d'autre part l'analyse de l'impact environnemental des budgets de certains services, afin notamment d'identifier les marges de progrès.

Perspectives 2023

Indépendamment des missions récurrentes de la Direction des Finances, cette dernière est présente aux côtés des directions opérationnelles tout au long de l'année, afin de jouer un rôle facilitateur dans l'accomplissement des missions qui leurs sont confiées.

Ainsi, depuis 2016, la Direction des Finances travaille de façon rapprochée avec les Directeurs Administratifs et Financiers (DAF) dans chaque délégation, notamment sur les thématiques : de la préparation budgétaire, de l'exécution budgétaire, de la préparation à la clôture des comptes, du suivi des subventions à percevoir, de la gestion des Pôles Administratifs et Financiers.

Pour l'année 2023, les principaux objectifs pour la Direction des Finances pour chaque service, sont exposés ci-après.

En 2023, plusieurs sessions de formation sont prévues en interne, à destination des agents de nos collectivités :

- Initiation aux fonctionnalités du logiciel de gestion financière Astre,
- Astre perfectionnement,
- Astre consultations,
- Pratique des Autorisations de Programme (AP) et Crédits de paiement (CP) dans nos collectivités et à travers Astre,
- Pré-clôture des comptes 2023 et information sur les nouveautés de la M57,
- Préparation à la clôture des comptes 2023,
- Exécution financière des marchés publics,
- Information sur les finances publiques au sens large et les procédures internes.

Service Préparation Budgétaire et Projets

- Finaliser la dématérialisation de la chaîne comptable :
 - Développer la communication auprès des fournisseurs de la collectivité, afin de généraliser le dépôt des factures dématérialisées sur le portail Chorus pro, obligatoire depuis le 1er janvier 2020. En 2022, près de 80% des factures sont traitées via le portail Chorus pro
 - Finaliser la préparation de la dématérialisation des marchés publics, en lien avec le pôle Commande Publique, via le flux PES Marchés,
 - Finaliser la dématérialisation des pièces justificatives de la paie, en lien avec la Direction des Ressources Humaines.
- Il reste également à finaliser la certification dématérialisée des factures et des bons de commande.
A ce titre, un diagnostic des pratiques actuelles au sein des Directions et Services doit être réalisé courant 2023 et début 2024, avec comme objectifs la mise en place du module Gecco Collaboratif, permettant cette certification, ainsi que les formations correspondantes, pour la fin du 1^{er} semestre 2024.
- Préparer le passage à l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 (en lien avec le Service Exécution budgétaire et patrimoine)

- Organiser les travaux à réaliser avec Inetum (prestataire du logiciel de gestion financière Astre) afin d'assurer la migration,
 - Participer aux différentes réunions avec Inetum, la Direction des Systèmes d'Information, la Trésorerie Municipale,
 - Informer et former les agents de la Direction des Finances, les DAF et les collègues au sein des Pôles Administratifs et Financiers (PAF), la Direction des Ressources Humaines,
 - Assurer la migration du cadre comptable dès le début du second semestre 2023, pour la préparation budgétaire 2024 en M57,
 - Préparer les rapports et délibérations à soumettre au Conseil communautaire en décembre 2023, ainsi que le Règlement Budgétaire et Financier,
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle des bons de commande dématérialisés et mettre en place la nouvelle organisation déconcentrée du visa et de la signature des bons de commande,
 - Poursuivre le début des travaux réalisés en 2022 sur le projet de « Budget Vert »,

Service Exécution Budgétaire et Patrimoine

- Poursuivre l'amélioration de la qualité des contrôles financiers opérés lors du pré mandatement : formations internes, harmonisation des méthodes de travail et productivité d'indicateurs de qualité comptable,
- Poser le principe et le contenu d'une convention de partenariat avec la Trésorerie Municipale sur la base des travaux en cours, afin de structurer et fluidifier les relations et la gestion entre nos collectivités et la Trésorerie,
- Finaliser le développement du pôle suivi du patrimoine, avec notamment :
 - Les réunions conjointes avec la Trésorerie sur l'identification des écarts entre l'actif de la Trésorerie et l'inventaire comptable du Grand Chalon et la mise à jour progressive tout au long de l'année,
 - Les échanges et transmissions de flux et de fiches inventaire avec la Trésorerie Municipale,
 - La clôture sur le plan comptable d'anciennes Concessions Publiques d'Aménagement,
- Poursuivre la gestion du Fonds de relance de l'investissement public local du Grand Chalon,
- Poursuivre le contrôle administratif et financier des régies de recettes et d'avances, à travers notamment :
 - La purge régulière des comptes d'attente des régies à la Trésorerie,
 - L'accompagnement auprès des régisseurs sur le suivi administratif, grâce au binôme créé entre la Direction des Finances et la DRH et grâce à la communication des informations via la fiche de flux,
 - L'accompagnement auprès des régisseurs sur le suivi financier grâce à l'intervention de la Direction des Finances,
 - La rationalisation des régies mixtes.
- Poursuivre les réunions avec la Trésorerie sur le recouvrement, notamment dans le cadre des conventions de recouvrement passées avec la Trésorerie municipale. Ces réunions, à raison de deux à trois par an, permettent d'identifier et de traiter certains dossiers, afin de faciliter le recouvrement des créances.

Service Ressources et Analyses

- Continuer d'améliorer la recherche et le suivi des cofinancements, avec les DAF, le pôle Etudes et Ingénierie et le Syndicat Mixte du Chalonnais, à travers notamment :
 - Les réunions d'échanges qui se tiennent tous les 2 mois tout au long de l'année,
 - Un suivi accru et personnalisé assuré au sein de la Direction des Finances dans le suivi des différents dossiers au même niveau que dans les Directions opérationnelles, afin de sécuriser l'encaissement des subventions à percevoir tant en fonctionnement qu'en investissement.
- Réaliser et mettre à jour les analyses financières : rétrospectives, prospectives, Plan Pluriannuel d'Investissement, et Plan Pluriannuel de Fonctionnement pour le nouveau mandat 2020-2026, en lien avec le Projet de Territoire
- Poursuivre et parfaire la production et l'analyse des tableaux de bord de situations budgétaires et financières trimestrielles, y compris concernant les budgets annexes,
- Affiner le besoin d'accès à la liquidité dans le cadre de la campagne d'emprunt 2023, compte tenu de la remontée des taux d'intérêt sur les marchés financiers
- Finaliser les travaux et mettre en œuvre le nouveau Pacte Financier et fiscal entre les communes membres et le Grand Chalon

RESSOURCES HUMAINES

Chiffres clés et réalisations 2022

Rémunérations

- Masse salariale : 34 432 400 € hors budgets annexes, 36 679 167 € avec les budgets annexes

Carrière

- 193 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon (dont 82 agents de catégorie C, 61 agents de catégorie B et 50 agents de catégorie A)
- 26 agents ont bénéficié d'un avancement de grade
- 8 agents ont bénéficié d'une promotion interne
- 32 agents de la collectivité ont fait valoir leurs droits à la retraite

Formation

- Agents formés : 413
- Jours de formation : 1418
- Actions réalisées : 617
- Coût pédagogique : 111 341 €
- Etats de frais : 9 914 €
- Cotisations CNFPT: 186 653 €

Recrutements

- 54 recrutements ont été diffusés ainsi que 82 postes de saisonniers (hors remplacements de courte durée et surcroît d'activité)
- Apprentis : 16
- Stagiaires : 176 sur 966 demandes

Instances paritaires

- 2 Comités Techniques
- 2 Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- 1 réunion d'avancement
- 2 visites du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- Organisation des élections professionnelles de décembre 2022

Santé au Travail

- 140 visites périodiques
- 79 visites informations et prévention embauche (contractuels et vacataires compris)
- 90 visites de reprise (maladie, AT, maternité, maladie professionnelle)
- 79 visites occasionnelles (à la demande de l'employeur, de l'agent, du médecin)

Prévention des risques

- Une accidentologie toujours faible avec 25 agents victimes d'un accident du travail (19 de service + 6 de trajet) ; ces chiffres sont identiques à 2021.
- 22 études de postes réalisées en interne par les conseillers de prévention
- 27 aménagements et adaptations des postes de travail en partenariat avec le FIPHFP pour permettre le maintien dans l'emploi
- Ajustement de la procédure et actions d'informations internes concernant la réalisation de Plans de prévention afin de renforcer, lors de chantiers, la prévention des risques liés à l'interférence entre les activités d'une entreprise extérieures et celles de la collectivité.
- Plan de sécurisation incendie du pôle environnement rue Paul SABATIER (définition de l'organisation des rôles de chacun en cas d'alerte incendie, formation des personnels et mise en place des premiers exercices d'évacuation)

Accompagnement RH et Handicap :

- 45 accompagnements (dont 14 nouveaux) d'agents et notamment ceux inaptes à leur poste de travail (7), en retour longue maladie (18), en situation difficile, conflit ou nouvellement arrivé sur un poste... Le nombre d'accompagnement diminue sur 2022 notamment du fait de la fin des accompagnements des agents vulnérables, tous ayant repris leur poste, d'un nombre plus faible de prescriptions d'inaptitude au poste de travail par le service santé au travail et la concrétisation de repositionnements pérennes d'agents en situation d'inaptitude (5 situations réglées en 2022 / 7 qui étaient en cours).
- Mise en place d'actions de sensibilisation aux handicaps de collectifs de travail préalable à l'accueil de stagiaires, d'apprentis et de personnels en situation de handicap.

Qualité de vie au travail

- Dans le cadre de la démarche de soutien aux agents aidants de la collectivité, mise en place d'une formation collective sur le temps de travail pour les agents proches aidant le souhaitant, en partenariat avec le réseau des aidants 71 et en complément des entretiens d'information et d'orientation et accompagnement individuel à la conciliation vie professionnelle / vie personnelle mis en place en 2021.
- Poursuite de l'offre faite aux agents du Grand Chalon de découvrir ce qu'est l'ostéopathie en bénéficiant d'une séance gratuite sur temps de travail : cela a concerné 26 agents sur 2022.
- Poursuite des ateliers sportifs sur inscriptions (cross training et fessiers abdos cuisses) sur la pause méridienne, dédiés aux agents les mardis et jeudis
- Chal'on se bouge : événement sportif et culturel et convivial à destination de tous les agents et adapté à tous grâce à 3 parcours différents qui s'est déroulé le 5 et 6 septembre 2022 sur le temps de travail.

Accompagnement social :

- Recrutement d'une assistante sociale du personnel après 9 mois de vacance de poste : 21 agents ont été pris en charge sur la période mai à décembre 2022.
- Ouverture au 1er septembre 2022 des droits au CNAS pour les agents CDG dont les contrats dépassent 6 mois d'ancienneté.

Politique Sociale

- 21 médailles d'argent
- 6 médailles de vermeil
- 7 médailles d'or

Perspectives 2023

- Préparation d'un forum en 2024 à destination des agents, mettant en lumière les acteurs ressources internes d'aide à la facilitation de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.
- Mise à jour du Document Unique du Centre Nautique
- Bilan de la 3ème convention triennale avec le FIPHFP et préparation du renouvellement de cette convention avec la mise en place de plusieurs groupes de travail.
- Mise en œuvre d'une nouvelle organisation de la logistique et du suivi du matériel ergonomique acheté suite à prescription du médecin du travail.
- Finalisation de la sécurité incendie du pôle Saint Laurent et du siège du Grand Chalou
- Développement des accompagnements collectifs
- Développement de permanences dans les services de l'assistante sociale et du correspondant CNAS.
- Logiciel de recrutement et nouvelle interface pour les candidats.
- Evolution majeure du logiciel RH.
- Changement du logiciel de la Médecine du Travail
- Diagnostic des politiques RH
- Job dating Petite Enfance
- Participation aux Salons de l'Emploi
- Mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion
- Renouvellement du marché des titres restaurants et passage du papier à la carte de paiement.
- Protocole harcèlement et lutte contre les violences sexistes.
- Expérimentation du télétravail.

Prise en compte du développement durable

La création du Service d'Appui RH de proximité vise à développer l'accompagnement individuel des agents et des managers, à améliorer la gestion des conflits et le suivi des agents en reclassement et de toute situation nécessitant d'apporter une aide au collectif et aux cadres.

Le renforcement du service de santé au travail, l'action médicale est portée au plus près du quotidien professionnel des agents et peut mieux prévenir les risques d'usure au travail.

Création d'une mission de Conseil en organisation destinée à accompagner les Services dans leur démarche d'évolution et d'adaptation aux besoins des usagers.

Mobilisation de la DRH pour mise en œuvre du challenge mobilité en interne à la collectivité.

COMMANDE PUBLIQUE

Chiffres clés

- 62 procédures de marchés supérieures à 25 000 € HT (soit 109 lots), dont 44 procédures font partie d'opérations d'un montant supérieur à 90 000 € HT, ainsi que 75 avenants, ont été notifiés en 2022 par le Grand Chalons.

Réalisations 2022

- En janvier 2022 une note à l'attention des directeurs généraux, directeurs et responsables de services a annoncé la dématérialisation du visa du rapport d'analyse des offres via le parapheur électronique Gecco.
- Après quatre sessions pour former les futurs utilisateurs, les premiers rapports d'analyses des offres dématérialisés ont été visés début mars 2022.

Perspectives 2023

- Poursuivre le travail auprès des services pour le respect des obligations découlant du décret du 9 mars 2021. Pour répondre à l'obligation de recensement de ces achats de produits issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, un travail sur la nomenclature achat est engagé en lien avec les services.
- Transmettre à la Direction du Développement Durable le recensement des consultations à lancer au cours de l'année afin de permettre à cette dernière de sélectionner les marchés pour lesquels la prise en compte du développement durable sera jugée pertinente et fera l'objet d'un travail avec le service gestionnaire.
- Travailler en collaboration avec la Direction du Développement Durable pour anticiper l'application de la loi Climat et Résilience et de son décret d'application du 2 mai 2022 qui impose à compter du 21 août 2026 un panel de mesures destinées à faire de l'achat public un levier du développement durable. Sont notamment concernés l'utilisation de critères environnementaux pour le jugement des offres et la prise en compte d'objectifs de développement durable pour définir le besoin.

Prise en compte du développement durable

Selon l'objet du marché, le développement durable est pris en compte soit dans les conditions d'exécutions du marché soit dans les critères de jugement des offres.

Par ailleurs, chaque fois que la nature du marché le permet, le cahier des charges prévoit que l'entreprise titulaire du marché mette en œuvre une clause d'insertion sociale.

Le décret du 9 mars 2021 impose pour l'achat de certaines fournitures des pourcentages minimaux de produits issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées. Le service achat a ciblé les familles d'achats visées par le décret et a effectué du sourcing auprès de fournisseurs pour voir ce que le secteur économique peut proposer.

Le service achat a commencé à prendre contact avec les services concernés pour les informer et les accompagner pour prendre en compte ces nouvelles obligations dans leurs futurs achats.

AFFAIRES JURIDIQUES

Chiffres clés

- **Conseil juridique 368 dossiers traités**, avec un délai de traitement moyen de 5 jours
- **Contrôle des rapports en amont** pour le :
 - Conseil communautaire : **224**
 - Bureau communautaire : **105**
- **Assurances : 89 dossiers traité**

SYSTEMES D'INFORMATION

Chiffres clés

- 44 applications métier
- 2921 tickets traités (demandes et incidents)
- 416 ordinateurs de bureau
- 141 ordinateurs portables
- 156 tablettes (22 Android + 101 iPad + 33 windows)
- 57 imprimantes
- 58 photocopieurs
- 94 téléphones mobiles
- 121 Smartphones

Réalisations 2022

- Remplacement de 37 Tablettes IOS et mises à jour de 58 tablettes IOS dans le cadre de l'évolution de l'application AirsDéliB
- Démarrage de l'expérimentation sur le télétravail : paramétrage des postes de 29 agents autorisant l'accès à distance et formation associée
- Passage en hébergement extérieur de 2 applications
- Mise à jour et conformité sécurité de 6 applications
- Renforcement de la sécurité du Système d'Information
- Création « idéematon – Eureka »
- Définition du plan de sécurisation triennal
- Extension de la couverture Wifi dans les bâtiments
- Adhésion aux centrales d'achat RESAH et CAIH
- Adhésion à la centrale d'achat CAIH

Perspectives 2023

- Renouvellement de 120 ordinateurs, 18 copieurs, 30 smartphones et 80 tablettes
- Mise en œuvre du télétravail
- Poursuite des mises à jour et sécurisation des applications, principalement DEA
- Poursuite du passage en hébergement extérieur d'applications, principalement DEA
- Poursuite du renforcement de la sécurité du Système d'Information
- Mise en œuvre des chantiers du plan de sécurisation

Poursuite de l'évolution du SI pour permettre les échanges dématérialisés d'information

Préparation à la mise en œuvre d'un partenariat avec l'association TREMLIN pour mise en place d'une filière de collecte, pour réemploi ou recyclage des terminaux numériques, effective à partir de début 2023.

CONTROLE DE LA GESTION DELEGUEE ET AUDIT

Chiffres clés

- 10 conventions de concessions de Délégation de Service Public
- 5 délégataires en charge de l'exploitation des services publics délégués
- 2 traités de conventions publiques d'aménagement (ZAC – ZAE)
- 1 convention de Régie Autonome Personnalisée
- 4 commissions de Délégation de Service Public
- 1 commission de Contrôle des Comptes
- 1 commission Consultative des Services Publics Locaux
- 3 cabinets d'assistance au contrôle d'audit

Réalisations 2022

- Contrôle d'audit des rapports d'activités 2021 des délégataires
 - SUEZ EAU France pour les DSP concernant les périmètres « Ville de Chalon » (eau potable et assainissement), « Nord agglomération » (eau potable et assainissement) et Saint-Loup Géanges (assainissement)
 - SAUR pour la DSP concernant les périmètres « Commune d'Epervans » (eau potable) et « ex SIVOM de la Vallée des Vaux » (assainissement)
 - S.T.A.C / TRANSDEV pour la DSP Transports urbains
 - E.D.E.I.S pour la DSP Aéroport
 - GRAND CHALON NETWORKS pour la DSP Réseau haut débit.
- Contrôle des compte-rendus d'activité aux collectivités 2021 (CRAC) des ZAC et ZAE (ACTISUD, et clôture Sucrierie)
- Etat des travaux 2021 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Le rapport a été voté au Conseil communautaire du 28 février 2022.
- Réunion de la Commission de Contrôle des Comptes et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 29 novembre 2022 pour examen et avis sur les rapports d'audit de contrôle des RAD 2021 (Rapport Annuel du Délégataire). Les rapports ont été votés au Conseil Communautaire du 06 décembre 2022.
- Participation aux réunions mensuelles et/ou trimestrielles avec les délégataires dans le cadre du pilotage des contrats.
- Participation au suivi administratif de la SPL Sud Bourgogne THD
- Protocole de fin de contrat pour la DSP Réseau Haut Débit. Passage au Conseil Communautaire du 26 Juin 2022
- Projet de contrat Concession SPL (Sud Bourgogne THD) avec la société TUDOR, passage au Conseil Communautaire du 16 juin 2022
- Avenant 4 au contrat de DSP transports urbains. Le rapport a été voté au Conseil communautaire du 6 décembre 2022.

- Procédure de renouvellement de la DSP Aéroport :
 - CCSPL du 17 février 2022 sur le choix du mode de gestion
 - Publication du Dossier de Consultation des Entreprises au 1er trimestre 2022
 - CDSP du 17 mai 2022 - analyse des candidatures
 - CDSP du 07 juin 2022 - analyse des offres initiales
 - CDSP du 10 novembre 2022 - analyse des offres négociées
 - Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 sur le choix du concessionnaire pour la DSP Aéroport du Grand Chalons (EDEIS Concession).
- Procédure de DSP commune Ville de Chalons / Grand Chalons concernant le mobilier urbain, la Ville de Chalons étant coordonnateur du groupement

Perspectives 2023

- Contrôle d'audit des Rapports d'Activité 2022 des délégataires :
 - SUEZ EAU FRANCE pour les DSP concernant les périmètres « Ville de Chalons (eau potable et assainissement), « Nord agglomération » (eau potable et assainissement) et Saint-Loup-Géanges (assainissement)
 - SAUR pour la DSP concernant le périmètre « Commune d'Epervans »
 - S.T.A.C. pour la DSP Transports urbains
 - E.D.E.I.S pour la DSP Aéroport
 - GRAND CHALONS NETWORKS pour la DSP Réseau haut débit.
- Contrôle des Comptes Rendus d'Activité aux Collectivités 2022 (CRAC) des ZAC et ZAE (ACTISUD)
- Etat des travaux 2022 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- Réunion de la Commission de Contrôle des Comptes et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux au cours du dernier trimestre 2023 pour examen et avis sur les rapports d'audit de contrôle des R.A.D. 2022 (Rapport Annuel du Délégué)
- Suivi du nouveau contrat DSP Aéroport du Grand Chalons.
- Attribution et mise au point du contrat de DSP Mobilier Urbain entre le futur concessionnaire et la commune Ville de Chalons / Grand Chalons, la Ville de Chalons étant coordonnateur du groupement.
- Lancement de la procédure d'appel d'offre pour le renouvellement de la DSP transport urbain (fin de contrat au 31 décembre 2023)
- Avenant de prolongation au contrat de DSP de Transport Urbain.
- Avenant numéro 5 (maison des mobilités) au contrat de Transport Urbain.
- Participation aux réunions mensuelles et/ou trimestrielles avec les délégataires dans le cadre du pilotage des contrats.
- Participation au suivi administratif de la SPL Sud Bourgogne THD

- Procédure de DSP commune Ville de Chalon / Grand Chalon concernant le mobilier urbain, la Ville de Chalon étant coordonnateur du groupement
- Appel d'offres pour le renouvellement des marchés d'audit

POLE EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Réalisations 2022

- Suivi de la Régie Autonome Personnalisée de l'Ecole Média Art Fructidor :
 - Recensement des coûts 2021 (Compte de résultat 2021)
 - Aide et revue du dossier de demande de subvention à la DRAC
 - Revue des tableaux de bords RH mensuels
 - Préparation des éléments financiers pour le Conseil d'administration de la RAP
 - Soutien à l'élaboration du budget

- Suivi organisationnel et financier de l'EPIC :
 - Bilan financier 2021
 - Etablissement de la liasse fiscale 2021
 - Préparation du BP 2022
 - Présentation au Comité de Direction

Perspectives 2023

- Suivi de la Régie Autonome Personnalisée de l'Ecole Média Art Fructidor

Prise en compte du développement durable

Suppression de l'impression papier des supports de présentation des synthèses d'audit auparavant distribués sur table lors des commissions réglementaires qui pouvaient représenter la consommation de 3 ramettes de papier et l'intervention du SIRE.

BATIMENTS COMMUNAUTAIRES ET ESPACES PUBLICS COMMUNAUTAIRES

Réalisations 2021

Travaux sur le patrimoine bâti

- Réalisation des travaux pour la mise en accessibilité du Colisée, du Boulodrome et du Parc des expositions ;
- Livraison du bâtiment de l'Usinerie ;
- Ravalement des façades du Fab Lab ;
- Déconstruction de la maison du gardien à l'aéroport ;
- Réfection intérieure du réceptif du stade Léo Lagrange ;
- Réfection de l'accueil de l'Aire des Gens du Voyage de St Marcel ;
- Poursuite de la mise en œuvre du volet patrimonial du Schéma directeur petite enfance :
 - Poursuite des travaux de création du nouvel équipement Le Grand Jardin
 - Travaux de réaménagement de la crèche Aquarelle
 - Travaux de sécurité à la crèche Papillon
 - Remplacement de revêtements de sol par des matériaux bio sourcés à l'EPE Ste Marie
 - Création du relais petite enfance de St Rémy
 - Elaboration du programme de rénovation de la crèche Jean Moulin
- Travaux de remplacement des menuiseries et des stores sur l'Hôtel d'agglomération ;
- Renouvellement de la toiture du Colisée, et son équipement en garde-corps ;
- Aménagement d'un local deux roues au Pôle Administratif Bourgogne Liberté ;
- Elaboration du programme de création de la Maison du vélo.

Economies d'énergies - confort

Energie renouvelable :

- Le chauffage urbain a basculé de 50% à 80 % bois en octobre 2022.
- 3 nouveaux bâtiments communautaires sont raccordés depuis le 1er janvier au chauffage urbain
- L'Usinerie, la sucrerie rouge, l'hôtel d'entreprises et Nicéphore Cité ont été raccordés au froid urbain en juin 2022. Froid avec récupération d'énergie fatale.

Photovoltaïque :

- Des études d'opportunités ont été menées sur l'ensemble du patrimoine.
- Des études de faisabilité sont menées sur une partie du patrimoine.
- Des travaux d'implantation de panneaux sont prévus en 2023 sur l'hôtel d'agglomération.

Travaux liés à la sobriété et au confort

- Mise en place de référents énergie dans chaque bâtiment
- Travail sur la gestion de l'intermittence, mise à plat des consignes : rajout de sondes, mise en place de régulation et têtes thermostatiques
- Instrumentation des températures et de la qualité d'air intérieur
- Travaux de rénovation de l'eau chaude sanitaire et étude sur la GTC du Colisée

- Eclairage : petits salons du Colisée, salle Hôtel d'agglomération, quai de transfert...
- Travaux de raccordement des bornes électrique de la flotte de véhicules.

Travaux infrastructures

- Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus : 8 arrêts sur 2022 ont été mis aux normes PMR ou ont été repris pour un montant de 38 300 € TTC
- Dans le cadre du schéma directeur cyclable, travaux pour la mise en œuvre de la piste cyclable Droux bord de Saône, incluant la construction d'une passerelle piéton / cycles sur le pont de la Corne, en limite des communes de Saint Rémy et Lux : passerelle réalisée pour un montant de 395 300 € TTC
- Mise en place d'aménagements cyclables (liaison cyclable entre l'avenue Herriot et l'Avenue Kennedy, traversée avenue des Charreaux, aménagement cycles rue Charles Dumoulin à Lux) dans le cadre du schéma directeur cyclable : montant de 20 900 € TTC
- Validation du programme de l'itinéraire cyclable Fragnes – La Loyère → Crissey
- Etudes de maîtrise d'œuvre pour la piste cyclable rue René Cassin

Opérations pilotées par d'autres organismes et dont Le Grand Chalon est partenaire

- Mise en accessibilité de la Gare SNCF à Chalon-sur-Saône : le Grand Chalon participe au comité de pilotage relatif à la mise en accessibilité de la Gare routière au titre de sa compétence mobilité.
- Aménagement d'un demi-diffuseur sur l'A6 au nord de Chalon sur Saône : poursuite des études de maîtrise d'œuvre et des procédures liées au code de l'environnement.

Perspectives 2023

Economies d'énergies – confort

- Travaux d'éclairage : Grande salle du Colisée et Grand salon, bassin ludique du centre nautique, pôle environnement, Conservatoire.
- Régulation : travaux sur le Tennis du stade Léo Lagrange, Gestion Technique du Bâtiment au Colisée, rajouts de sonde...
- Relance de l'Appel à candidatures du projet photovoltaïque sur le parking Relais P+R
- Travaux photovoltaïque sur l'hôtel d'agglomération

Travaux sur le patrimoine Bâti

- Rénovation des sanitaires de la capitainerie du port de plaisance ;
- Création de la partie administrative et classement ERP de l'Ecole Média Art Citadelle ;
- Aménagement du logement de gardien en bureaux au Conservatoire ;
- Création d'une passerelle au-dessus de l'auditorium du Conservatoire ;
- Réfection de la toiture de la Base Nautique ;
- Poursuite de la mise en œuvre du volet patrimonial du Schéma directeur petite enfance :
 - Livraison du nouvel équipement Le Grand Jardin
 - Végétalisation des cours des crèches Les Petits Mousses et Farandole

- Remplacement de revêtements de sol par des matériaux bio sourcés à l'EPE Ste Marie
- Création de l'office de l'espace Joséphine Baker
- Traitement thermique de la crèche Louise Michel
- Traitement solaire de la crèche Les Petits Mousses
- Signalétique des crèches Loupiots de la Dheune, Tourterelle et Les Petits Mousses
- Consultation de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la crèche Jean Moulin

Travaux Infrastructures

- Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle du schéma directeur cyclable du Grand Chalon :
 - Poursuite des travaux sur le quai Bellevue pour la mise en œuvre de la piste cyclable Droux bord de Saône, en limite des communes de Saint Rémy et Lux
 - engagement des études de maîtrise d'œuvre sur l'itinéraire cyclable Fragnes – La Loyère → Crissey
 - Travaux de la piste cyclable rue René Cassin
- Poursuite de la mise en accessibilité d'arrêts de bus

Opérations pilotées par d'autres organismes et dont Le Grand Chalon est partenaire

- Mise en accessibilité de la Gare SNCF à Chalon-sur-Saône : réalisation des études de Projet par la SNCF
- Aménagement d'un demi-diffuseur sur l'A6 au nord de Chalon sur Saône : poursuite des études de maîtrise d'œuvre et démarrage des travaux

Prise en compte du développement durable

Utilisation de matériaux durables dans les travaux de rénovation de bâtiment (peinture avec label environnemental, matériaux isolants recyclés, ...) ;

Utilisation encouragée voire imposée de matériaux bio sourcés (tels que revêtements muraux et de sols, isolants) ;

Travail sur l'albédo de l'enveloppe des bâtiments et des revêtements de sol extérieurs ;

Insertion sociale en lien avec le PLIE sur les chantiers de bâtiment ;

Limitation des déchets de chantier lors des chantiers de rénovation en conservant un maximum d'éléments existants, tri et recyclage des déchets de chantiers en circuits courts lorsque cela est possible ;

Travail avec les Valoristes Bourguignons lors des chantiers de déconstruction pour récupération des matériaux et équipements ;

Affichage d'objectifs ambitieux en terme de confort acoustique, de qualité de l'air, de confort d'été ou encore d'utilisation des énergies renouvelables dans les programmes de réhabilitation ;

Désimperméabilisation et végétalisation des cours de crèches autant que possible.

Participation à la lutte contre le changement climatique et à la préservation des ressources par la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à réduire les consommations d'énergie et les émissions de CO2 sur le patrimoine bâti

Groupe de travail inter-services sur les économies d'énergie : travail sur la rationalisation des locaux, la gestion de l'intermittence, sensibilisation des utilisateurs.

Amélioration des dessertes par transports en commun (bus et train)

Accélération de l'utilisation des modes doux dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable

Diminution des circulations automobiles avec l'amélioration de la desserte autoroutière

DOCUMENTATION

Chiffres clés

- Gestion de **102** abonnements

Réalisations 2022

- Alimentation de la base de données du service documentation permettant une gestion plus performante du fonds documentaire et un gain de temps pour les recherches.
- Gestion de l'ensemble des abonnements et des achats d'ouvrages.
- Diffusion sélective d'informations à l'ensemble des services et aux communes de l'agglomération.
- Recherche d'articles pour les services et les communes de l'agglomération à la demande.

Perspectives 2023

- Poursuite de l'ensemble des prestations du service documentation
- Etude des besoins et satisfaction des utilisateurs

Prise en compte du développement durable

La diffusion de l'information via Adéqua (intranet) ou les boîtes mail permet de maintenir l'accès à l'actualité tout en limitant les impressions sur papier.

ASSEMBLEES - INSTANCES

Chiffres clés 2022

- **5 conseils communautaires** donnant lieu à 319 délibérations
- **10 Bureaux communautaires** donnant lieu à 114 décisions
- **5 conseils des Maires**

Prise en compte du développement durable

Mise à disposition des élus de tablettes numériques de façon à suivre les dossiers des différentes instances communautaires sans impression de dossiers. Ce mode de fonctionnement contribue donc directement à la diminution des consommations de papier.

COMMUNICATION

Réalisations 2022

Janvier 2022

- Articles pour le site internet et le magazine, post Facebook et article pour le site internet (<https://entreprise.choisirlegrandchalon.fr/>) pour l'inauguration de la station multi-carburant à SaôneOr.
- Point presse et communiqué de presse pour le Forum Post Bac et post sur la page Facebook.
- Post Facebook pour le projet « trop classe » de l'Espace des Arts / les écoles du Grand Chalon font « classe » dans les locaux de l'Espace des Arts.
- Conférence de presse et communiqué de presse pour l'inauguration de la patinoire.
- Articles pour la formation aux gestes de premiers secours pour le site internet.
- Article et film sur le site internet concernant le demi-diffuseur de l'autoroute A6 pour améliorer la desserte industrielle de SaôneOr.

Février 2022

- Conférence de presse et diffusion d'un communiqué de presse à l'occasion du Salon de l'Emploi.
- Point presse pour l'aide apportée par le Grand Chalon pour le développement du Port Sud.
- Rédaction et publication d'articles pour l'inauguration de la centrale de panneaux photovoltaïques à SaôneOr.
- Point presse pour la visite de chantier des travaux d'eau et d'assainissement à Demigny.
- Articles et post Facebook pour les journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur.
- Plan de communication pour le nouveau site internet dédié au développement économique.
- Article sur le site internet « Kaléidoscope » pour la rénovation de logements vacants.
- Publications diverses à l'occasion de la journée des Aidants.

Mars 2022

- Point presse pour le programme de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement scolaire
- Organisation d'un « Grand Chalon Business Dating », présentation des projets structurants du Grand Chalon aux acteurs économiques.
- Création graphique, film live sur les réseaux sociaux dans le cadre du Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise.
- Plan de communication pour la création du nouveau service d'accompagnement à l'accueil de nouveaux salariés sur le territoire.
- Création d'un visuel pour le Salon de l'Emploi et déclinaison sur l'ensemble des outils de communication dédié à ce salon
- Conférence de presse, articles, post Facebook à l'occasion de la première formation proposée par les conseillers numériques
- Article sur le site internet « Kaléidoscope » sur l'autisme et les troubles du neuro-développement
- Article sur le site internet « Kaléidoscope » pour le vote du budget 2022

Avril 2022

- Articles et post Facebook pour la visite presse du chantier de l'Usinerie
- Articles pour l'opération Epuretox
- Point presse et article sur le Forage du Nainglet
- Réalisation de 12 postcasts contre le harcèlement
- Articles sur les Journées Citoyennes et la participation de nouvelles communes
- Plan de communication pour l'annonce du nouveau diplôme d'ingénieur en informatique

Mai 2022

- Article pour l'inauguration de la piste cyclable du Chemin des Savelles qui permet de relier Saint-Marcel et Châtenoy en Bresse à la piste cyclable réalisée en 2017 dans le secteur du pont de Bourgogne et qui complète le réseau des pistes cyclables notamment pour les trajets domicile/travail.

Juin 2022

- Articles et vidéos pour les « livres à soi » : ateliers de découverte de la lecture à destination des parents qui ont été organisés par la ville de Chalon et le Grand Chalon dans différentes maisons de quartier de la ville.
- Article sur le site internet « Kaléidoscope » pour l'ouverture d'un nouvel « orchestre à l'école à Epervans
- Poste Facebook et création du visuel pour la fête au port de plaisance du Grand Chalon
- Vidéo de Motion Design sur l'utilisation de la trottinette

Juillet 2022

- Inauguration de l'éco-pâturage de Saint-Martin sous Montaignu
- Editions des nouveaux programmes Sport et Santé
- Articles et relations presse pour la visite du chantier du Stade Léo Lagrange
- Articles et relations presse pour la visite des travaux de la crèche Aquarelle à Saint-Rémy.

Août 2022

- Article pour la nouvelle offre d'accueil et d'accompagnement pour les enfants de 2 à 3 ans et leurs parents : la maison Joséphine Baker dans le quartier des Prés Saint-Jean
- Article et post LinkedIn pour le lancement du Challenge Mobilité
- Plan de communication pour le lancement du chantier de travaux pour le nouveau visage de l'entrée de ville par la Route de Lyon
- Point presse à Saint-Rémy pour la recherche de fuites sur le réseau d'eau
- Point presse à Cheilly-les-Maranges pour la rénovation thermique d'un logement communal qui permettra d'accueillir de nouveaux habitants avec le soutien du Grand Chalon
- Campagne de promotion pour le Centre nautique sur les réseaux sociaux

Septembre 2022

- Déclinaison graphique de l'ensemble des supports de communication pour la foire du Grand Chalon
- Création d'une nouvelle charte graphique pour le chéquier étudiant, la soirée étudiante et création d'une application pour les étudiants ayant choisi l'agglomération pour faire leur étude
- Nouvelle édition des Universités d'Eté du Grand Chalon
- Point presse pour l'arrivée à l'Usinerie des premiers étudiants du CNAM et de l'ENSAM
- Réalisation d'une vidéo pour le lancement de la saison culturelle au théâtre du Port Nord
- Point presse pour la présentation des mesures d'économie d'énergie à l'espace Nautique du Grand Chalon
- Article sur le test des premiers bus électriques qui rouleront sur le réseau du Grand Chalon en 2023
- Charte graphique et déclinaisons sur les différents supports de la Fête de l'aérodrome
- Article suite à l'installation du Relais Petite Enfance de Saint-Rémy dans les locaux du foyer logement pour personnes âgées Louis Aragon.

Octobre 2022

- Plan de communication pour la sortie du nouveau magazine du Grand Chalon « NOUS »
- Post Facebook sur les travaux réalisés aux abords de la Corne
- Réalisation d'un film et de « live » sur les réseaux sociaux dans le cadre d'Octobre Rose

Novembre 2022

- Inauguration de l'Usinerie au service de la digitalisation des entreprises et réalisation d'un film sur la mémoire du lieu et son devenir
- Inauguration des Journées de la Robotique
- Post Facebook/infographie sur la semaine de la dénutrition

Décembre 2022

- Publication Facebook, vidéo et articles de presse pour la pose de la passerelle de la Corne qui permettra de relier les communes du Sud de l'Agglomération à la ville centre
- Création de la charte graphique et des différents supports de communication pour le salon « Logistic Expo »
- Sortie du film « Nous sommes le Grand Chalon »
- Post Facebook pour la plantation des arbres de la Coulée verte de SaoneOr

COURRIER

Chiffres clés 2022

- **55 558 plis postaux** expédiés pour un coût global de 50 364,79 €
- **19 864 plis** ont circulé dans la navette desservant les mairies du Grand Chalon